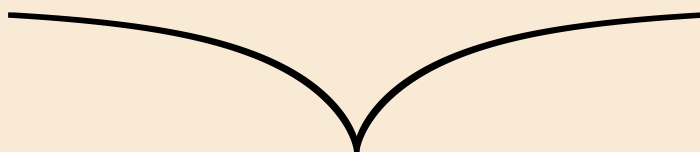


Édouard Barde

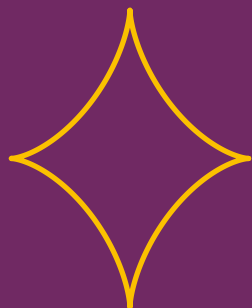
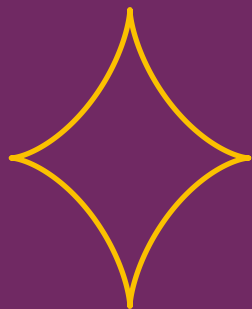
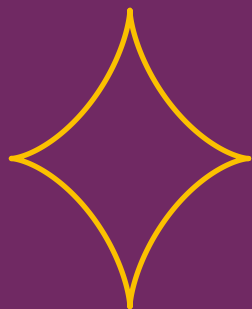
ÉTUDE

SUR

SAMUEL



THÉO_TEX



LICENCE D'UTILISATION — ÉDITIONS THÉOT_EX

Ce fichier PDF, ou livre numérique, reste sous la responsabilité de ThéoT_EX.

Vous êtes autorisé :

- à utiliser le livre numérique à des fins personnelles.

Vous ne pouvez en aucun cas :

- vendre ou diffuser des copies de tout ou partie du livre numérique, exploiter tout ou partie du livre numérique dans un but commercial ;
- modifier les codes sources ou créer un produit dérivé du livre numérique.
- placer le livre numérique en téléchargement sur un serveur internet, sans en avoir premièrement obtenu l'autorisation auprès de THÉOT_EX.

Éditions THÉOT_EX

site internet : theotex.org

courriel : theotex@gmail.com

ISBN : 978-2-36260-030-2

Conseil de navigation

Si votre lecteur de fichiers PDF n'affiche pas les signets de la table des matières, ou si l'écran de votre tablette est trop petit pour cela, cliquez sur le petit losange rouge (◇) situé en haut à gauche de chaque page, pour accéder à la table des matières.

SAMUEL

ÉTUDES BIBLIQUES

adressées à la jeunesse

par

Édouard BARDE

1892



Soleil d'Orient

– 2006 –

AVANT-PROPOS

A la jeunesse de mon pays

C'est à vous, mes chers amis, que je dédie ces pages.

A vous, d'abord, qui avez assisté à nos entretiens du Casino, à Genève, et dont l'attention sympathique a toujours été pour moi un si grand encouragement.

A vous, ensuite, que je n'ai pas le plaisir de connaître personnellement, et que j'ai l'ambition de gagner à la Parole de Dieu.

En vous présentant ces études, dont je reconnais tout l'incomplet et les imperfections, je voudrais vous offrir un moyen de mieux connaître et de mieux aimer votre Bible. Ce n'est pas à Samuel que je désire vous amener ; mais, par Samuel, à Celui que tous les prophètes ont annoncé, c'est-à-dire à Jésus-Christ.

Je ne vous retiendrai point par l'énumération des sources diverses que j'ai dû consulter pour écrire ces quelques chapitres. Vous me permettrez d'en nommer deux seulement, auxquelles je dois une foule de directions



précieuses. C'est le volume du « *Bibelwerk* » de *Lange* consacré aux deux livres de Samuel, et le volume quatrième des « *Daily Bible Illustrations* » de *Kitto*.¹

Que le Dieu auquel nos études sont consacrées en bénisse la lecture pour un grand nombre d'âmes.

Florissant (Genève), avril 1881.

ED. BARDE

1. Les citations de la Bible sont empruntées à la traduction de M. le D^r Segond.

AVANT-PROPOS 2^{ME} ÉDITION

Amené par l'écoulement complet de la première édition de *Samuel* à en publier une seconde, je la présente avec actions de grâces envers Dieu, et en remerciant vivement le public religieux pour l'accueil qu'il a fait à mon travail. Mon vénéré professeur, feu le D^r Segond, avait bien voulu lui donner un encouragement qui m'a été fort précieux.

Deux ouvrages importants ont paru depuis 1891 sur l'histoire de Samuel. L'un du D^r Blaikie, dans *l'Expositor's Bible* (First Book of Samuel). L'autre du Rév. William J. Deane : *Samuel and Saul, their lives and times*, dans l'intéressante publication intitulée « Men of the Bible. » Je les ai soigneusement étudiés l'un et l'autre, et j'ai remanié tous mes chapitres en suite de cette lecture. J'ose donc affirmer que cette seconde édition a été revue entièrement et, sur plusieurs points, augmentée.

Je l'accompagne des mêmes prières qui avaient préparé la première. Dieu veuille en faire résulter quelque bien pour les âmes !

Florissant (Genève), mai 1892.

ED. B.

Le vœu d'une mère

... Je le consacrerai à l'Éternel pour tous les jours de sa vie.

(1 Samuel 1.11)

Samuel nous est présenté par l'Écriture sainte, sinon comme le premier des prophètes, au moins comme un des fondateurs du prophétisme. Telle est, en particulier, l'opinion de l'apôtre Pierre, dans le discours qu'il prononce à Jérusalem après la guérison d'un impotent : « Tous les prophètes, dit-il, qui ont successivement parlé depuis Samuel ont aussi annoncé ces jours-là¹. » *Ces jours* ne peuvent désigner que ceux de Jésus-Christ et les origines de l'Église chrétienne. Eh bien ! depuis Moïse, Samuel a été le premier qui les ait prédits. Il a repris et rappelé la prédiction faite jadis par le législateur d'Israël, lorsqu'il annonçait qu'un prophète tel que lui serait « suscité d'entre ses frères². »

L'époque où il a vécu a été une époque de transition, entre celle des Juges et celle des Rois. Il s'y est montré à tous égards un homme hors de pair. Nous le voyons successivement rendre à son peuple les révélations de Dieu, muettes depuis longtemps ; réduire à l'impuissance des ennemis qui avaient écrasé sa patrie ; juger Israël avec une équité et une impartialité dont il reçut

1. Actes 3.24.

2. Deutéronome 18.18-19.

un jour le plus magnifique témoignage ; installer, avec un désintéressement à peu près sans exemple, le roi qui doit prendre sa place, et qu'on n'a voulu recevoir que de sa main ; devenir enfin, auprès de ses contemporains, et demeurer longtemps encore après sa mort une autorité universellement respectée. Son souvenir traverse toute l'histoire des Hébreux. Quand on veut parler d'un temps de ferveur religieuse exceptionnelle, on le compare à celui de Samuel : le chroniqueur dira de la Pâque du roi Josias qu'il ne s'en était point célébré de pareille « depuis les jours de Samuel le prophète³. » L'auteur anonyme du Psaume 99, pour nous faire penser à un type de prière particulièrement intense, nous rappellera que Samuel était au nombre de ceux qui invoquaient le nom de Jahveh⁴. Jérémie nous décrira l'état de son peuple comme un état désespéré, parce que même les supplications d'un Moïse et d'un Samuel ne pourraient plus le sauver⁵. Le livre des Actes, qui nous montrait en lui le premier des prophètes, le considère comme le magistrat qui clôt la période des juges⁶ ; l'Épître aux Hébreux le place, à côté de David, au nombre des héros de la foi⁷.

« La beauté parfaite de son enfance, écrit un théologien anglais ; la vigueur et la sagesse de son administration ; la dignité calme avec laquelle il cède aux demandes de son peuple et s'incline devant ce qu'il a reconnu pour la volonté de Dieu ; l'énergie qu'il déploie pour se plier à un régime nouveau contraire à ses sentiments personnels et à ses convictions les plus chères ; son empressement à s'oublier ; sa chaude affection pour le jeune monarque qui vient le supplanter dans la faveur populaire ; sa douleur profonde après les chutes répétées de celui qu'il avait contribué à élever jusqu'à sa haute position ; sa résistance prolongée avant d'accepter comme définitive la déchéance de Saül et de la sceller par l'onction de son successeur. . .

3. 2 Chroniques 35.18.

4. Nous adoptons, d'après les travaux les plus modernes, cette prononciation du nom hébreu de l'Éternel (Jéhovah).

5. Jérémie 15.1.

6. Actes 13.20.

7. Hébreux 11.32.

tous ces traits se réunissent pour nous peindre une image d'un charme et d'un attrait peu ordinaires. Notre esprit la contemple avec une satisfaction plus complète que bien des héros de l'économie des patriarches.⁸ »

C'est cette figure, mes amis, que j'essaierai, avec le secours de Dieu, de faire revivre devant vous. Je ne veux emprunter, pour la dessiner, d'autres traits que ceux de l'Écriture elle-même. Or, les sources de l'histoire de Samuel se bornent au premier des deux livres qui portent son nom, et qui n'en formaient qu'un dans les manuscrits hébreux. Dans la version grecque des Septante, il sont connus sous le nom de I et II Rois. Ils ont probablement reçu leur rédaction définitive quelque temps après le schisme des dix tribus ; mais il me paraît hors de doute que, dans cette rédaction, sont entrés de nombreux documents écrits par Samuel, soit au fur et à mesure des événements, soit surtout dans les années de sa retraite volontaire. L'influence qu'il a exercée sur les règnes de Saül et de David explique sans peine que son nom ait été donné à l'ensemble des deux livres.

L'histoire du précurseur de David s'ouvre par une scène de famille. Ainsi devait s'ouvrir, environ onze siècles plus tard, celle du dernier prophète de l'ancienne alliance et du précurseur de Jésus-Christ.

Or il n'en est pas toujours ainsi. Que de fois les hommes de Dieu apparaissent tout-à-coup dans le monde sans que rien nous ait préparés à les rencontrer ! A peine si nous savons le nom de leur père et le lieu de leur naissance. Nous ignorons quelle mère a pris soin de leurs premières années, quelle éducation ils ont reçue, quelles influences leur jeunesse a subies. Pour Samuel, au contraire, l'historien sacré semble s'être arrêté avec une prédilection spéciale au foyer de ses parents. Faisons comme lui. Il vaut la peine d'étudier avec attention la scène qu'il a retracée.

Elle débute à Ramathaim-Tsophim. Le premier de ces deux mots signifie

8. Edm. Venables, dans *Plumtree's Bible Educator*, II, 226.

littéralement « les deux collines. » Peut-être faut-il entendre par cette désignation une ville haute et une ville basse, ou bien deux villages réunis sous un même nom, mais tous deux situés sur une hauteur. Il n'est d'ailleurs pas si rare de rencontrer des villes qui sont ainsi désignées par un pluriel, Athènes par exemple, Thèbes, Mycènes, d'autres encore. Les Septante traduisent Ramathaïm par Armathaïm, et cette modification appuie l'opinion de quelques interprètes que cette localité est la même qu'Arimatee, la patrie du sénateur Joseph⁹. Quant à Tsophim, ce mot veut dire « les sentinelles ; » en sorte que Ramathaïm-Tsophim serait « la double colline des sentinelles, » par allusion à sa position élevée qui permet de dominer toute la plaine¹⁰. » Notre texte la place dans la tribu d'Éphraïm. A proprement parler, elle faisait partie de Benjamin. Mais la longue chaîne calcaire qu'on appelait d'habitude « montagne d'Éphraïm » s'étendait au sud fort au delà des limites de cette tribu, et les villages ou villes qui s'étagaient sur ses flancs pouvaient être considérés comme éphraïmites. Ajoutons que, dans la suite de notre récit, la petite cité de Samuel nous sera présentée avec son nom plus simple de Rama, « la hauteur. » C'est là que le prophète résida le plus souvent depuis la mort d'Éli¹¹, là qu'il s'est retiré après sa rupture avec Saül¹², là enfin que les derniers honneurs lui ont été rendus¹³.

Dans cette ville de Ramathaïm vivait une famille dont l'intérieur, pour le moment, est loin de nous faire envie. Elle avait pour chef un Lévite¹⁴, Elkana, homme pieux, d'une nature bienveillante et dont le ménage aurait pu être fort heureux, s'il n'avait pas eu deux femmes. L'une d'elles, Anne, est un modèle d'humilité et de douceur en même temps que de foi. Mais elle n'avait pas d'enfants et cette douleur, tenue par les Hébreux pour une

9. Matthieu 27,57

10. On rencontre aussi 9.8, la mention d'un pays de Tsoph, dont les habitants peuvent bien avoir fondé Rama.

11. 1 Samuel 7.17

12. 1 Samuel 15.34 ; 19.19

13. 1 Samuel 25.1

14. 1 Chroniques 6.33-38, où Tsoph, ancêtre d'Elkana, apparaît comme descendant de Kéath, fils de Lévi.

marque du déplaisir de Dieu, était aiguisée constamment par la conduite de Pennina, la rivale d'Anne. Celle-là était mère. Grande supériorité, dont elle ne manquait pas de se prévaloir à tout propos. Elle prodiguait à l'autre femme toutes les mortifications possibles. « Et, » continue le texte, « toutes les années il en était ainsi. . . » Vous connaissez, mes amis, le procédé imaginé par Lycurgue pour dégoûter les jeunes Spartiates des abus de la boisson. Il ordonnait qu'on leur montrât de temps en temps des Ilotes ivres. Il me semble, vraiment, que Dieu a voulu un moyen analogue pour déraciner du sein d'Israël certaines coutumes que la loi seule n'aurait pas extirpées. Par exemple, la polygamie. La législation de Moïse ne renferme point d'articles qui la proscrivent. C'est vrai. Prétendez-vous pour cela qu'elle la favorise ? Lisez plutôt l'histoire de Jacob et de son ménage, constamment troublé par les querelles de Rachel et de Léa. Lisez celle de ce pauvre Elkana, un excellent homme, assurément, mais témoin impuissant d'une guerre incessante qu'il avait lui-même introduite dans sa maison. Ses cultes sont gâtés, ses sacrifices, ses repas arrosés de larmes et, ce qui est pire, de larmes à peu près stériles. Pourquoi ? Parce que Pennina prenait soin de choisir ces moments-là pour donner carrière à sa méchante langue. Vous conclurez, peut-être, que de tels tableaux ont plus fait pour combattre la polygamie que les articles de loi les mieux rédigés.

Anne, heureusement, connaissait la vertu du silence et celle de la prière. Elle ne répondait pas aux provocations de sa rivale. Même à son mari, elle ne parlait pas trop de ses chagrins. C'était devant Dieu qu'elle les versait, et sur ce point, certes, Samuel sera bien le fils de sa mère. Quand son peuple lui brisera le cœur en demandant un roi ; quand Saül, par sa persévérante impiété, méritera d'être rejeté, ce n'est pas aux hommes, c'est à l'Éternel que le prophète ira confier sa peine. Il priera. Il lui arrivera même de prier toute une nuit¹⁵. Je pense qu'il tenait de sa mère cette vaillante habitude.

Anne priait donc. Non seulement chez elle, mais aussi au sanctuaire.

15. 1 Samuel 15.11

Celui-ci était bien dégénéré, depuis les temps du désert et de la conquête. Il était presque réduit à l'arche, recouverte encore de quelques tapis précieux. Ce débris du tabernacle était alors déposé à Silo, localité à la fois très retirée, facile à défendre, et suffisamment centrale pour que les enfants d'Israël pussent aisément s'y rendre aux grandes fêtes annuelles¹⁶. Il est probable que la ville même de Silo n'a été bâtie que peu à peu, comme pour entourer l'arche, après que celle-ci eût été déposée dans cette retraite. Au temps d'Éli, le culte public paraît avoir été fort délaissé, et cela en grande partie par la faute de ses fils. Seuls quelques fidèles se rendaient encore au sanctuaire pour la Pâque, pour la fête des semaines et pour les Tabernacles. On a prétendu qu'il s'agit dans notre récit de la première de ces solennités. C'est possible ; mais nous n'en savons rien. Ce que nous savons seulement c'est qu'Anne a saisi l'occasion de cette visite à Silo pour présenter à Dieu sa détresse et se lier à lui par un vœu s'il consentait à la délivrer.

Vous ne vous en étonnerez pas, vous qui savez que les vœux étaient permis et d'un usage fréquent dans l'ancienne alliance. Mais laissez-moi ajouter que la nouvelle ne les condamne pas. Sans parler de ceux auxquels l'apôtre Paul s'est soumis, et qui étaient des vœux juifs plutôt que chrétiens, nous croyons qu'il est légitime, quelquefois, de promettre à Dieu que l'on prendra telle ou telle part dans son service, s'il nous accorde telle ou telle grâce qui semble nous être particulièrement indispensable. Quelle femme ne sympathiserait pas avec cet acte de l'épouse d'Elkana ? Combien de mères l'ont imitée ou l'imiteront encore ! – Mon Dieu, si tu me donnes un fils, il sera à toi. Je te le consacrerai. Ce n'est pas moi qu'il servira ; ce sera toi, toi seul. Il sera pasteur, missionnaire. – Et c'est à des vœux de cette sorte que nous devons quelques-uns des serviteurs de Dieu les plus éminents. Êtes-vous, mon cher lecteur, je ne dirai pas sous le poids, mais bien plutôt au bénéfice d'engagements pareils ? Ne cherchez point à vous en dégager à la légère. Ne secouez pas en vous jouant un fardeau qui n'est,

16. Aujourd'hui *Seilun*, à l'est de la route principale qui conduit de Béthel à Naplouse (Sichem). Comparez Juges 21.19.

après tout, qu'un fardeau de bénédictions. D'ailleurs, si vos parents n'ont pas prononcé à votre sujet des serments particuliers, s'ils ne vous ont pas destiné par avance à une carrière plutôt qu'à une autre, ils vous ont, n'est-ce pas ? présenté au baptême. Que voulez-vous faire du vœu qu'ils ont alors formé pour vous ? Le ratifier ou le rejeter ? Le prendre à votre compte, ou vous en débarrasser comme d'un joug qui vous oppresse ?... Dieu fasse, jeunes catéchumènes, que votre réponse soit une vie aussi consacrée que le fut celle de Samuel !

Le vœu prononcé par Anne sur l'enfant qu'elle demandait était celui du Naziréat à vie. Nous en trouvons les conditions au sixième chapitre du livre des Nombres. Bien que le texte ne le dise pas, nous pouvons admettre avec certitude qu'Elkana en eut connaissance et le ratifia, au moins tacitement. Il n'aurait eu sans cela aucune valeur¹⁷ Nous ne sommes pas moins assurés que l'influence de ce vœu sur l'enfant fut considérable, avant même qu'il ait quitté la maison paternelle. Dès qu'il put comprendre quelque chose, il sut qu'il était consacré à l'Éternel plus que pas un de ses camarades, plus même que son père et sa mère. Avertissement sérieux qui marqua de bonne heure son empreinte dans l'âme du jeune enfant. Entre ses toutes premières leçons il apprit celle-ci : qu'il n'était point à lui-même mais au Seigneur. Cette école en vaut beaucoup d'autres pour former un grand homme.

N'insistons pas sur la rapide conversation d'Anne et du vieil Éli. Le prêtre nous y donne un assez triste exemple de jugement téméraire, la femme une leçon d'humble patience qu'il suffira de signaler en passant. Ce support, qui n'est point de la lâcheté en face de l'injustice, est encore un trait que nous retrouverons chez le premier-né d'Anne. La réponse douce fait plus, quelquefois, que calmer la fureur¹⁸ ; elle dissipe aussi les soupçons. Éli, reconnaissant qu'il s'est trompé grossièrement, joint sa prière à celle de l'épouse affligée et fait ainsi descendre quelque espérance dans son cœur.

17. Nombres 7.35

18. Proverbes 15.1.

Elkana et sa femme sont revenus à Rama. Un an s'est écoulé. Dieu, suivant la touchante expression du texte, s'est souvenu de celle qui pleurait. Anne est devenue mère ; un fils lui est accordé. Comment le nommer, cet enfant, si ce n'est d'un nom qui rappellera les ardentes supplications dont il a été l'objet ? Sa mère lui donne celui de *Samuel*, ce qui veut dire : « Dieu a entendu, » ou « Entendu de Dieu. » Quelle joie désormais dans la maison ! Quelle paix prend la place des tribulations passées, et de ces hontes secrètes, et de ces pleurs cachés qui avaient si longtemps été le partage de la femme aimée d'Elkana ! Sa rivale essaiera probablement encore de l'irriter. Elle n'y réussira plus. Anne a maintenant un berceau à elle ; elle peut dire : Mon enfant !

A mesure pourtant qu'il grandit, ce petit Samuel, un nuage ne doit-il pas grossir dans le ciel de sa mère ? Elle s'est engagée à ne pas garder toujours ce trésor. Il appartient à l'Éternel ; un jour, il faudra bien le lui rendre, et ce jour approche. Ou bien, Anne serait-elle de ces âmes qui promettent beaucoup au Seigneur dans les moments de la détresse, et qui donnent le moins possible dans les heures de l'abondance ? . . . Vous avez lu, mes amis, le trait de ce marchand païen qui avait voué une hécatombe à Jupiter, si le Souverain des dieux le faisait prospérer dans ses affaires. Il prospéra, comme il le souhaitait. Alors il se persuada que le sacrifice d'un taureau pourrait parfaitement remplacer l'hécatombe. Il imagina même, avant d'immoler la victime, qu'une brebis ferait autant d'effet. Et puis, au lieu d'une brebis, pourquoi pas une poignée de dattes ? Sur quoi il mangea les dattes et n'eut plus à offrir que les noyaux. – Or ce n'est pas uniquement dans le paganisme que nous rencontrons de pareils marchés ; il s'en trouve jusque parmi les sectateurs des religions révélées. Anne est trop droite et trop courageuse pour faillir à sa parole. Elle a pu se faire, sans doute, et surtout elle a dû entendre bien des raisonnements destinés à lui prouver qu'il ne fallait pas prendre son vœu au pied de la lettre ; que Dieu se contenterait de l'intention et que le sacrifice effectif n'était point

nécessaire ; qu'on peut très bien lui consacrer un enfant sans l'éloigner de la maison paternelle ; qu'enfin la seule condition imposée à une mère qui veut donner son fils au Seigneur, c'est de l'entourer de bons exemples et d'une éducation religieuse. Dieu est si bon ! Il doit être permis d'en prendre à son aise avec lui. Voyez plutôt : Il n'a pas voulu qu'Abraham immolât Isaac. Il ne saurait exiger qu'on arrache un petit garçon des bras de ses parents. . . Allons, Anne. Sois raisonnable. Mène de bonne heure Samuel à Silo pour lui montrer les beautés du culte. Mais ramène-le ensuite à Rama. Ne te forge pas des obligations auxquelles l'Éternel n'avait point songé. Ne tombe pas dans l'exagération.

Mes amis, « on ne se moque pas de Dieu¹⁹. » Anne l'a compris, et c'est en cela précisément qu'elle s'est montrée raisonnable. Elle a été assez sage pour se persuader que les seuls biens qui nous appartiennent sont ceux que nous abandonnons au Père céleste. Vous n'êtes à votre famille que dans la mesure où elle vous a remis aux mains de Dieu. Comme Samuel fut bien le fils chéri de sa mère, le jour où elle jugea qu'il était temps d'accomplir son vœu ! Jamais elle ne l'a trouvé plus charmant, jamais elle ne l'a mieux aimé. Elle ne se retient pas de pleurer, je le pense ; et ces larmes deviendront pour le futur prophète d'Israël un des souvenirs les plus bénis de toute sa carrière. Elle lui apprenait, de façon à ce qu'il ne l'oubliât jamais, qu'il ne saurait y avoir de compromis avec le devoir.

L'enfant avait au moins deux ans, peut-être trois. Les femmes hébreues allaitaient parfois jusqu'à cet âge leurs nourrissons. Samuel est sevré maintenant ; c'est le moment de « le présenter devant l'Éternel afin qu'il reste là pour toujours. » Un sacrifice de prospérité accompagnera cette présentation : trois taureaux, un épha de farine et une outre de vin. On s'est demandé s'il n'y avait pas là une sorte de purification légale accomplie pour le jeune garçon, avant de le laisser habiter dans l'enceinte sacrée et de le vouer aux divers offices du culte. C'est possible. On pourrait y voir

19. Galates 6.7

aussi comme la reproduction du sacrifice de rachat, que les pères israélites offraient en lieu et place de leur premier-né. Aux yeux de la loi, Elkana et Anne avaient le droit de racheter Samuel en immolant à sa place une victime. Liés par leur promesse, ils présentent à Dieu tout ensemble et leur fils et la victime. Plus le croyant donne au Seigneur, plus il a besoin de donner.

Et il donne joyeusement, remarquez-le. Écoutez cette parole d'Anne à Éli ; l'accent en est presque triomphant : « Mon Seigneur, pardon ! Aussi vrai que ton âme vit, mon Seigneur, je suis cette femme qui me tenais ici près de toi... » Ce n'est pas assez. Elle prie, dans ce moment décisif de sa vie, et sa prière est tellement lyrique, tellement élevée de pensées et d'expressions, qu'on l'a toujours appelée le cantique d'Anne. Moins belliqueux que celui de Débora, il est plus émouvant et plus bienfaisant. Ainsi pria, ainsi chanta, à l'aurore des temps évangéliques, cette autre mère, que tous les siècles devaient appeler bienheureuse, Marie de Nazareth. Le *magnificat* est, dans quelques-unes de ses parties, une reproduction à peu près littérale du cantique d'Anne. Nous en retrouvons aussi plus d'un écho dans celui de Zacharie, le père de Jean-Baptiste. Le prêtre, la fiancée de Joseph, l'épouse d'Elkana ont connu la source de la vraie joie ; ils ont tous les trois pu s'écrier : « Mon âme se réjouit en l'Éternel ! »

Au point de vue purement littéraire, le cantique d'Anne est un des plus beaux monuments que nous ait laissés la poésie des Hébreux. Au point de vue religieux, je voudrais y relever trois traits essentiels. D'abord un des exposés les plus éloquents et les plus riches du dogme de la Providence. Il marche de pair avec celui du Psaume 95 ; mais il est plus court, plus condensé, et cela n'a pas peu contribué à le rendre classique. Ensuite un élément prophétique. Entrevoiyant la royauté dans les brumes de l'avenir, Anne semble s'élancer d'un coup d'aile jusqu'à la réalisation des espérances messianiques : « L'Éternel donnera la puissance à son roi, et il relèvera la

force de son oint. » Enfin, surtout peut-être, un enseignement sur la vraie nature du sacrifice. Anne est heureuse et chante parce qu'elle peut donner ce qu'elle a de plus cher. Son cœur n'est pas partagé. Certes, elle ne se réjouit pas proprement de sa souffrance – car elle souffre de se séparer de son fils. Il n'y a rien dans ses paroles qui rappelle les dangereuses fadeurs du quiétisme. Seulement, sa douleur est dominée, et de beaucoup, par la certitude que Dieu est avec elle et qu'il est avec son enfant. L'Éternel, désormais, est responsable du dépôt qu'elle remet entre ses mains. Les bras du Tout-puissant entoureront chaque jour celui qu'elle consent à ne plus presser constamment dans les siens. Les tentations dont son amour maternel n'aurait pas pu préserver Samuel, Dieu se charge de les détourner. . . Elle chante ! Parents en deuil, quand le Père céleste vous reprend un de vos bien-aimés, n'est-il pas vrai que ce cantique vous semble plus naturel encore et plus beau²⁰ ?

Anne, maintenant, peut retourner en paix à Rama. Nous ne la reverrons plus qu'une fois chaque année, dans la visite qu'elle viendra faire à son fils. A part cela, sa douce figure va disparaître de l'histoire. Mais elle a rempli sa tâche : elle a confié Samuel à son Dieu !

20. La liturgie de la haute Église anglicane l'a introduit dans le culte de matines.

Silo

Le jeune Samuel était au service de l'Éternel
devant Éli.

(1 Samuel 3.1)

C'était à Dieu, nous l'avons dit, que la mère avait fait abandon de son enfant ; heureusement pas au vieux Éli.

Bien que réunissant en sa personne les fonctions du juge à celles du grand-prêtre, Éli n'exerçait, en fait, à peu près plus d'autorité. Il n'en avait aucune, en particulier sur ses fils. Ces deux jeunes hommes, entre lesquels peut-être il s'était flatté de partager ses deux charges, étaient profondément pervers. Mais leur père était si faible, si indulgent à leurs péchés, qu'il en était venu à les honorer plus que Dieu lui-même¹ Qu'un enfant comme Samuel soit placé dans un tel milieu pour y être élevé dès l'âge de trois ans, cela peut, à première vue, nous sembler plus qu'imprudent. Anne ignorait-elle ces circonstances ? C'est peu probable : elles étaient connues de tout Israël. Ce qui justifie cette mère, c'est qu'en réalité elle compte fort peu sur Éli. Que dit-elle en lui amenant Samuel ? Non pas : Je te remets mon enfant ; mais bien : « Je veux le prêter à l'Éternel ; il sera toute sa vie prêté à l'Éternel. » Il devient, désormais, un dépôt sacré. Éli n'aura le droit

1. 2.29.

d'y toucher que pour essayer de préserver Samuel des chutes dont il n'a pas su garder ses propres fils.

Après cela, rien ne nous interdit de supposer que les rapports du vieux prêtre avec le jeune lévite aient été bienfaisants. Le vieillard connaissait la loi très suffisamment pour l'enseigner. Il savait prier et montrer l'exemple de la prière. La douceur, la piété lui manquaient moins que la vigueur. Il doit avoir donné à son élève une bonne instruction religieuse. Remarquez seulement que, sur ces points, nous sommes réduits à des suppositions. La peinture des premières années de Samuel est faite avec une sobriété extraordinaire et que nous regrettons presque. L'enfant n'est point un de ces prodiges de savoir ou de vertu, tels qu'on les aime dans les romans. Pas même un prodige de piété : la première fois qu'il entendra la voix de Dieu, il ne la reconnaîtra point ; nous allons le voir. A ne juger que d'après nos idées modernes et d'après les exigences de la jeunesse d'aujourd'hui, ses journées ont dû se suivre avec une monotonie désespérante. Tout ce que nous savons, c'est ceci : « L'enfant fut au service de l'Éternel devant le prêtre Éli. . . Samuel faisait le service devant l'Éternel. . . Le jeune Samuel était au service de l'Éternel devant Éli². » Il paraît qu'il n'y avait pas autre chose à dire, si ce n'est peut-être encore cette simple remarque : « Il grandissait auprès de l'Éternel³, » et une courte observation sur son costume : « Il portait un éphod de lin » – c'était le signe du vêtement sacerdotal ; – « sa mère lui faisait chaque année une petite robe et la lui apportait »
fn2.18,19 – c'était le souvenir et le cadeau de la maison paternelle.

Quelles fonctions pouvaient bien lui être dévolues dans ce service de l'Éternel ? Peut-être préparer et nettoyer les lampes du sanctuaire ; ouvrir et fermer les portes du tabernacle, ou du moins de la maison qui le remplaçait⁴ ; assister Éli dans quelques travaux matériels relatifs aux sacrifices ; apprendre et réciter la loi. En somme, à peu près toujours la même chose. Il

2. 2.11,18 ; 3.1

3. 2.21

4. 3.15

aurait pu dire probablement, en rappelant le passe-temps de Joas :

...Quelquefois à l'autel,
Je présente au grand prêtre ou l'encens, ou le sel.

En tout cas, Samuel servait humblement, tranquillement. A ce modeste apprentissage il a gagné d'être agréable à l'Éternel et aux hommes⁵. Peut-on, mes amis, vous rendre un témoignage égal à celui-là ? Vous inquiétez-vous d'être agréables à Dieu, ou vous suffit-il d'être à la mode et de recueillir des applaudissements ? Tâchez-vous d'être agréables aux hommes ? Non pas de les flatter, vous m'entendez-bien ; mais d'user avec eux de prévenance et d'amabilité ; de vous réjouir avec ceux qui se réjouissent, de pleurer avec ceux qui pleurent⁶ ? Tenez-vous pour devoir d'être agréables à vos parents, à vos frères et à vos sœurs ? Ou pensez-vous que ce soient là des œuvres surrogatoires, et qu'une jeune fille qui se conduit bien, un jeune homme qui ne commet rien contre la morale ont parfaitement le droit d'être grognons ? Vous vous tromperiez fort : Ils doivent se rendre *agréables*, à l'exemple de Samuel et de cet autre enfant avec qui le fils d'Anne a tant de ressemblances. Soumis à ses parents, Jésus croissait en sagesse, en stature et en grâce devant Dieu et devant les hommes⁷.

Il y a plus encore. L'habitude de l'obéissance a valu à notre Samuel une conversation avec Dieu, une révélation, telle que depuis longtemps il ne s'en était point produit de semblable en Israël. C'est à cette nouvelle scène que nous assistons maintenant.

La Parole de Dieu avait cessé de se faire entendre parmi le peuple. Les visions étaient devenues rares. Comme aux jours de Jésus-Christ, il ne se faisait pas beaucoup de miracles « à cause de leur incrédulité⁸. » On

5. 2.26

6. 3Romains 12.15

7. Luc 2.51-52

8. Matthieu 13.58

vivait, on végétait plutôt, dans une sorte de torpeur morale que bien peu de fidèles avaient la force de secouer. Éli, certes, n'était pas un homme de réveil. S'il s'acquittait correctement de ses fonctions, ce qui est, après tout, fort probable, il était une triste preuve que les fonctions ne remplacent pas la vie ni les meilleurs fonctionnaires les vrais ministres de Dieu. Son atonie était telle, que nous l'en voyons à peine sortir quand un prophète, d'ailleurs inconnu, vient lui annoncer les plus terribles jugements de Dieu contre sa maison. Les menaces n'ont amené aucune réforme durable. Les fils étaient toujours aussi coupables, le père aussi indulgent, et le peuple continuait à se détourner de la loi... Qui pouvait bien être le « prêtre fidèle » annoncé comme devant agir bientôt selon le cœur de Dieu⁹ ? Serait-ce le jeune Samuel ?

En attendant, c'est bien de lui que l'historien va nous entretenir, et l'on ne saurait méconnaître un grand art de narration dans cette alternance entre les douloureuses scènes de la maison d'Éli et les fraîches peintures qui font vivre l'image de Samuel. On dirait, écrit le D^r Blaikie, « les quelques espaces d'azur qui charment encore nos regards, lorsque le firmament est déjà tout assombri par la tempête¹⁰. »

Au moment où nous sommes arrivés, Samuel aurait atteint, d'après Josèphe¹¹ l'âge de douze ans. Il n'y a rien là d'impossible. Il fallait pour « ouvrir les portes de la maison de l'Éternel » plus que les forces d'un petit enfant. Surtout, nous ne pensons pas qu'une communication pareille à celle qui va suivre eût été adressée à un adolescent incapable d'y rien comprendre.

Une nuit, le vieillard reposait auprès de son jeune pensionnaire. Ils occupaient, selon toute apparence, un appartement dans le voisinage immédiat du tabernacle, comme, plus tard, les prêtres eurent leurs chambres

9. 2.3

10. *The first Book of Samuel*, p. 37.

11. *Antiq.* v, 10, 4.

dans l'enceinte même du temple. L'aube n'était pas loin de poindre, car « la lampe de Dieu n'était pas encore éteinte » – c'est-à-dire qu'au moins une des lampes du chandelier d'or brûlait dans le lieu saint, ou dans la pièce destinée à le remplacer. On dort bien, à douze ans, durant cette heure qui termine la nuit et qui amène tout doucement le jour. Samuel était précisément plongé dans ce profond sommeil, quand son nom, tout à coup prononcé, le réveille en sursaut.

Je ne sais pas, mes amis, ce que vous eussiez fait à sa place, et je ne veux pas vous le demander. Mais je tiens à tous signaler la discipline que ce jeune homme a su exercer sur lui-même. Sur son corps, puisque nous le voyons à quatre reprises se lever avec empressement pour répondre à la voix qui l'appelle. Sur son humeur, car trois fois il se trouve que son empressement n'a servi de rien, et qu'il n'est point demandé par Éli, ainsi qu'il l'avait cru. Il y a quelque chose de si naïf, de si joli, dirais-je, dans la façon dont il aborde son père adoptif. – « Me voici, *car* tu m'as appelé. » Est-ce que je puis faire autre chose que de venir, et de venir tout de suite ? – Et pourtant, Éli ne lui veut rien du tout. Éli n'aurait pas mieux demandé que de le laisser dormir et de continuer à dormir lui-même. Deux fois la voix reprend ; deux fois de nouveau le nom de Samuel est crié ; deux fois il se trompe encore, dans la promptitude de son obéissance. Nous ne pouvons nous étonner qu'il n'ait pas su discerner la parole de l'Éternel ; Éli, le prêtre expérimenté, ne le savait pas non plus ! Ce n'est que la troisième fois que le jour enfin se fait dans son esprit. Il donne alors ses instructions à Samuel, et celui-ci va s'y conformer avec une scrupuleuse docilité. Notons pourtant ici, à l'honneur du sacrificateur, qu'il ne laisse paraître aucune jalousie. Humainement parlant, il y aurait eu de quoi. Être mis de côté, sur son âge avancé, au terme d'une longue carrière, et se voir préférer un tout jeune homme, presque un inconnu, c'est dur au cœur naturel. Éli aurait refusé de donner ses conseils à Samuel, que nous n'aurions pas trouvé cette conduite fort extraordinaire.

L'Éternel revient à la charge. « Parle, » lui dit alors celui qu'il poursuivait avec une si paternelle sollicitude. « Parle ! ton serviteur écoute. »

Toute la vie de Samuel est dans ces quatre mots. Si grande que soit l'autorité dont il sera plus tard investi, jamais il ne se permettra d'imposer à Israël ses opinions ni ses volontés. La Parole de Dieu décidera seule ; pour lui, il n'en sera que le serviteur. Il pourra la prêcher aux autres avec d'autant plus de force, qu'il aura commencé par l'écouter avec déférence et par obéir sans objections. Lorsque le peuple lui demandera d'établir un roi, il s'y refusera tout d'abord. Il protestera indigné contre cette atteinte portée à la théocratie. Puis, quand Dieu lui aura dit : « Écoute la voix du peuple ¹² » cette voix deviendra pour lui celle du Seigneur, et il cédera. Quand il versera les larmes les plus sincères sur Saül rejeté, Dieu lui commandera d'aller oindre un berger que rien au monde ne désignait à son attention. Il ira ; il oindra David ; il s'exposera vaillamment au courroux du fils de Kis. Jusqu'à sa blanche vieillesse il n'aura pas d'autre devise que celle de son enfance : Parle ; ton serviteur écoute !

Mes amis, ne sera-ce pas aussi la vôtre ? N'objectez pas, je vous en prie, que Dieu ne parle plus. Qu'il n'emploie pas de nos jours le même genre de révélation qu'au temps de Samuel, c'est possible. Mais vous ne nierez pas qu'il y ait aujourd'hui trois livres où le Seigneur vous parle. La nature d'abord. Ne sauriez-vous pas la comprendre ? Lorsque, dans des vacances d'été, vous parcourez quelques vallées ou vous escaladez quelques cimes de nos Alpes, ne discernez-vous pas la voix de Dieu, tantôt dans l'incomparable majesté d'un coucher de soleil, tantôt sur la plaine immaculée du glacier, ou dans le silence imposant de la forêt ? « Ce n'est pas un langage dont le son ne soit pas entendu ¹³. » – La conscience, ensuite. J'espère que la vôtre n'est pas cautérisée et que vous n'êtes pas parvenus à la rendre muette. Je veux bien qu'elle ne vous dise pas toujours des paroles

12. 8.7

13. Psaume 19.4

agréables. Mais elles sont salutaires, du moins ; c'est un message de Dieu. – La Bible enfin, et surtout. Si je ne croyais pas de toute mon âme que Dieu nous parle par elle, je laisserais là certainement nos études, et j'aimerais mieux les remplacer par le plus vulgaire des métiers. Or c'est surtout quand nous ouvrons ce livre que j'ai besoin de répéter, en votre nom comme au mien : « Parle, tes serviteurs écoutent ! » Non ! ce qui manque ce ne sont pas des voix de Dieu ; ce sont des oreilles attentives, des esprits dociles et des volontés soumises qui consentent à s'intéresser à autre chose qu'au plaisir ou à l'ambition.

Revenons à Samuel. Qu'a-t-il entendu dans cette nuit mémorable ?

En premier lieu, l'annonce d'un jugement qui frappera le peuple entier d'Israël. Ensuite, avec des détails effrayants, la prédiction d'une catastrophe qui détruira la maison d'Éli. La patience de Dieu est arrivée à son terme. Ce n'est pas seulement un malheur isolé qui va se produire ; c'est une série d'infortunes : « Je commencerai et j'achèverai ¹⁴, » dit l'Éternel. En d'autres termes : J'irai jusqu'au bout. Eli ne peut prétexter, pour s'excuser, son ignorance des faits. Il a très bien vu les crimes de ses fils ; s'il ne les a pas réprimés, c'est que l'énergie lui a fait défaut. Aussi l'indignation de l'Éternel est arrivée à un tel point qu'il prononce un serment : « Je jure que jamais le crime de la maison d'Éli ne sera expié, ni par des sacrifices ni par des offrandes. » – En vérité, je ne sais pas de sentences plus terribles. Je ne me sens pas le droit de chercher à expliquer ; je m'incline. Je vois le Dieu des miséricordes qui s'interdit le droit de pardonner ; je me trouve en face d'un châtiment qu'il est devenu impossible d'éviter. Je m'efforce avec vous d'en tirer instruction, et de comprendre qu'il est quelquefois trop tard.

Pauvre Samuel ! Le matin est venu ; il lui faut communiquer ces nouvelles à celui qu'il aime comme un père. Il n'a pas le droit de les cacher,

14. 3.12

maintenant qu'Éli le somme, par ce qu'il y a de plus sacré, de lui faire savoir toute la vérité. Mais c'est amer de voir cette tête blanche se courber sous le poids d'une malédiction qu'il n'est plus au pouvoir de l'homme de repousser. Éli plie, en effet, sous la terrible sentence. Seulement, il plie un peu comme le roseau, et sa soumission, si réelle qu'elle soit, nous apparaît sous un jour beaucoup moins noble que celle de Job dans une épreuve analogue. Il nous y manque l'humiliation, le repentir. Cela nous empêche d'admirer sans réserve l'exclamation du malheureux père : « C'est l'Éternel, qu'il fasse ce qui lui semblera bon ! » On y surprend je ne sais quel accent de fatalisme ; ce n'est pas celui de la foi.

Dieu, au surplus, attend encore quelque temps avant d'exécuter sa menace. Ce qu'il fait pour les plus grands pécheurs, pour les contemporains de Noé, par exemple, et pour les Cananéens, il le fait à bien plus forte raison pour un serviteur comme Éli, qui n'a pas toujours démérité. Profitons de cette période d'attente, pour examiner rapidement encore la conversation de l'Éternel avec son futur prophète.

Nous y rencontrons tous les principaux éléments des révélations de Dieu à ses serviteurs en général. *Laparole* et la *vision* sont indiquées comme les deux moyens employés par le Seigneur pour se faire connaître. D'abord la parole. Un simple appel : Samuel ! Samuel ! La vision ensuite. Nous ne saurions dire ce que Samuel a vu. Mais il a vu quelqu'un ou quelque chose, car l'historien appelle sans ambage « vision » ce qui est apparu à cet enfant¹⁵ ; et cinq versets plus haut il a écrit : « L'Éternel vint et se présenta. » Alors la parole a repris : enseignement direct, menace, annonce de l'avenir. Pour conclure, c'est au ministre de Dieu à parler à son tour, pour apprendre à d'autres oreilles ce que les siennes ont entendu. En résumé, donc, quatre éléments de la révélation : Appel du Seigneur, réponse de son serviteur, communications personnelles à lui adressées par l'Éternel, répétition fidèle, ordinairement détaillée, faite par le prophète de ce qui vient d'être prononcé

15. 3.15

par la bouche de Dieu.

Ainsi en a-t-il été dans maintes occasions pareilles à celle qui nous occupe. Voyez Élie dans la caverne du mont Horeb. « Que fais-tu ici ? » lui demande le Dieu de ses pères. Il répond en exposant sa détresse : « J'ai été extrêmement ému à jalousie, parce que les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance... Ils cherchent à m'ôter la vie. » Mais il faut sortir de cet abattement. L'ordre est donné au Thischbite de retourner à son ministère, en même temps qu'il apprend à en découvrir bien des fruits jusqu'alors cachés : sept mille hommes, dont la bouche n'a point embrassé Baal. Il en est de même pour Ésaïe, au jour de son investiture. Il a contemplé Jahveh sur son trône ; il a entendu les séraphins qui chantaient en chœur sa sainteté ; et à la pressante question : « Qui enverrai-je ? » il se hâte de répondre : « Me voici, envoie-moi ! » Chargé, dès lors, d'un mandat divin, il publie à Juda et dans Jérusalem les secrets qui lui ont été découverts. Avec d'autres formes, d'autres expressions, nous assistons à un développement analogue dans la vocation de Jérémie. La grande différence qu'il faut relever en faveur de Samuel, c'est qu'il était beaucoup plus jeune qu'aucun de ces prophètes éminents, lorsqu'il fut honoré pour la première fois des confidences du Très-Haut.

C'est ainsi qu'il fut amené à connaître l'Éternel. Les instructions de sa pieuse mère l'y avaient certainement préparé. Mais elles n'avaient pas suffi. Entendre parler de Dieu, c'est beaucoup. Ce n'est point encore assez. Il en faut arriver à l'entendre parler lui-même. La piété traditionnelle qui peut être puisée au foyer domestique est d'un prix immense. Néanmoins elle est impuissante à sauver une âme ; il y faut substituer la foi personnelle, le contact direct avec le Sauveur. Or cette piété-là manquait encore au fils d'Anne quand il arriva chez Éli. Elle ne put guère lui être communiquée par ce prêtre débile, qui avait oublié de « ranimer le don de Dieu¹⁶. » Elle naquit à cette heure matinale où le Seigneur choisit l'enfant de douze

16. 2 Timothée 1.6

ans pour lui faire part de ses desseins. Il n'y eut, dès ce moment, plus d'intermédiaire, pas même sa mère bien-aimée, entre l'Éternel et lui. Alors fut créé un rapport intime entre son Père céleste et son âme ; quelque chose de semblable à ce qui s'est passé chez les habitants de Sichar, lorsqu'ils ont pu rendre ce témoignage : « Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as dit que nous croyons ; car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde¹⁷. » Assurément, cette foi dut progresser encore. Elle n'avait pas atteint d'emblée les sommets. Mais c'est bien à partir de ce jour que la Bible ne peut plus écrire de Samuel ce qui avait été vrai au milieu de la nuit : Il ne connaissait pas l'Éternel.

Il importe énormément, mes amis, que vous sachiez où vous en êtes à cet égard ? Vous contentez-vous, en fait de piété, de celle de votre père, de votre mère ? Croyez-vous, parce qu'ils possèdent leur Sauveur que vous le connaissiez aussi ? Vous arrive-t-il de fuir les heures de recueillement et de tête-à-tête où il voulait vous enseigner à faire sa connaissance ? Tant que vous persisterez à les éviter, votre foi ne sera qu'empruntée et manquera de solidité. Au premier choc un peu grave, elle chancellera ; peut-être, s'écroulera. C'est pour en être restés à une religion si incertaine, que tant de jeunes gens sont aujourd'hui les portraits d'Éli, ou même de ses fils.

Vous l'aurez compris : la première vision de Samuel marqua la fin de son enfance. La jeunesse, désormais, a commencé pour lui. Jeunesse fort sérieuse, assurément. Son père adoptif est rejeté de Dieu ; la maison qu'il avait considérée comme la sienne est vouée à une destruction que rien ne doit plus conjurer. Si la pensée aborde par moments son esprit que Dieu le destine à devenir, d'une manière quelconque, le successeur d'Éli, nous n'en serons point surpris. Après une vocation aussi exceptionnelle, il peut supposer, sans présomption, que ce sera dorénavant à lui de faire connaître à ses concitoyens les secrets de l'Éternel.

17. Jean 4.42.

Une préparation lente et cachée lui était encore nécessaire. Elle se poursuit sous la tutelle de Dieu bien plus que d'Éli, et trois simples traits nous en donnent le résumé.

En premier lieu, dit le texte, « il grandissait ¹⁸. » Absolument comme il est écrit de Jean-Baptiste : « L'enfant croissait ¹⁹. » Les hommes de Dieu doivent grandir. Ils ne sont pas soustraits à la loi du développement ; et il faut bien que ce fait, qui nous semble si banal, ait quelque importance, puisque nous le voyons nettement signalé dans les biographies du premier et du dernier prophète de l'ancienne alliance, du précurseur de David et du précurseur de Jésus-Christ. Ils ont eu à progresser, à se développer, quant à l'esprit, à l'âme et au corps, de la même façon qu'un de nous.

Ensuite, ou plutôt en même temps, « l'Éternel était avec Samuel. » Ah ! que cette présence du Seigneur est nécessaire pour que le progrès ne suive pas une mauvaise voie. Car enfin on peut grandir dans le mal autant que dans le bien. Il y a des jeunes gens qui avancent du côté du ciel. Il y en a qui progressent du côté du monde. Les uns et les autres grandissent. Seulement les seconds ont échappé volontairement à la main qui aurait su tout ensemble les guider et les retenir. L'Éternel n'est plus avec eux.

Dieu, enfin, ne laissa tomber en terre aucune des paroles de Samuel. Ne trouvez-vous pas que c'est tout ensemble très admirable et très effrayant ? Figurez-vous un peu ce qu'il adviendrait ; si Dieu ne laissait pas tomber à terre une seule de vos paroles. Toutes les niaiseries, toutes les futilités, toutes les sottises que vous débitez dans l'espace d'un seul jour, conservées si soigneusement que pas une seule ne se perde ! Ne vous rassurez pas, s'il vous plaît, en vous persuadant que cela ne sera point. Cela sera au contraire ; cela est au jour du jugement, dit Jésus, « les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée ²⁰. » Il faut bien, pour

18. 3.19

19. Luc 1.80

20. Matthieu 12.36

cela, qu'elles ne soient pas tombées en terre. Les paroles de Samuel, du moins, dites en présence et de la part de Dieu, méritaient de ne pas être perdues. Il causait moins, je le soupçonne, que beaucoup de nos jeunes contemporains. Mais ses causeries étaient plus utiles, assaisonnées d'un meilleur sel. Ce n'était pas non plus un de ces talents de serre chaude qui sont prêts à parler à tort et à travers sur n'importe quel sujet. En revanche, ce qu'il disait portait coup. Bon gré mal gré, on écoutait et l'on retenait. A mesure qu'il gagnait des années, on percevait dans sa parole ce quelque chose d'indéfinissable, qui se sent plus qu'il ne s'explique, et qui s'appelle l'autorité. C'est là aussi ce que les auditeurs de Jésus ont bien vite remarqué dans ses discours, en notant par là même combien ils différaient de ceux des scribes²¹. Les uns s'en irritent, sans doute ; les autres en font leur profit. Rien ne se perd.

Ainsi Samuel grandissait. Éli, au contraire, allait diminuant et s'effaçant d'année en année. N'étaient son grand âge et son sacerdoce, à peine l'eût-on encore honoré. – Dieu était avec Samuel. Hélas ! Il semblait que Dieu fût contre Éli, tant ce juge déconsidéré avait mis peu de soin à restaurer le culte profané de l'Éternel. – Les paroles de Samuel ne tombaient point en terre. Celles d'Éli, s'il en prononçait encore, n'éveillaient plus d'écho, ni dans le peuple ni dans le cœur de ses fils. C'était une voix éteinte, presque morte. Le contraste entre cet astre qui se couche au milieu de sinistres vapeurs, et cette pure étoile qui éclaire un ciel encore bien chargé de nuages, nous apparaît comme une des leçons les plus saisissantes de cette époque troublée.

21. Matthieu 7.29

Eben-Ezer

Jusqu'ici l'Éternel nous a secourus.

(1 Samuel 7.12)

Pendant au moins vingt et un ans¹, l'histoire se tait sur le compte de Samuel. Elle nous dit, d'une façon générale, que le peuple entier le reconnaissait comme un prophète ; qu'il était devenu l'instrument des révélations divines, et que ses prophéties retentissaient d'un bout à l'autre des douze tribus. Mais nous ne savons rien de ses circonstances domestiques : ni la mort de son excellente mère, ni son mariage, ni la naissance de ses fils qui devaient, un jour, abreuver son cœur d'amertume. Encore un de ces traits où nous voyons combien la manière d'écrire du Saint-Esprit est différente de celle des hommes. Un auteur moderne n'aurait certainement pas laissé son héros rentrer ainsi dans le silence, après l'éclat de ses débuts. A défaut de faits prouvés, il aurait bien découvert quelques traditions, pour tenir notre attention toujours en éveil et pour satisfaire notre curiosité. La Bible ne recourt point à ces procédés. Elle ne veut, elle ne raconte que la vérité.

Un mot du chapitre quatrième de notre livre a travaillé l'imagination de quelques commentateurs. Ce chapitre s'ouvre en effet ainsi : « La parole de Samuel s'adressait à tout Israël. Israël sortit à la rencontre des Philistins

1. Comparez 4.1 ; 6.1 et 7.2.

pour combattre. » Entre ces deux affirmations, on a voulu voir une relation de cause à effet. Les Hébreux seraient partis en guerre, contre les Philistins, par suite d'un véritable appel aux armes que Samuel leur aurait adressé. Cela me paraît excessivement peu probable. Je sais bien que les prophètes ont souvent convoqué les armées de l'Éternel ; je sais que, dans la circonstance actuelle, la déclaration de guerre paraît lancée par les Israélites et non par leurs ennemis. Mais je ne saurais admettre que Samuel ait usurpé des fonctions qui n'appartenaient qu'à Éli. C'était au juge, non à son jeune élève, de réunir des troupes, s'il le croyait avantageux, et de les mettre en campagne. Sans compter qu'une telle entreprise eût été singulièrement fâcheuse pour le crédit du nouveau prophète, puisqu'elle devait aboutir à un désastre. Laissons donc ces hypothèses beaucoup trop aventurées, et disons plutôt quelques mots de ces Philistins qui vont bientôt infliger aux Hébreux une si sanglante humiliation. Nous les retrouvons assez souvent, dans l'histoire des Juges et dans celle de David, pour qu'il vaille la peine de les bien connaître.

Les Philistins habitaient un territoire étroit, borné au nord par la Phénicie ; au sud par l'Égypte et par l'Arabie ; à l'ouest par la Méditerranée ; à l'est par la Palestine. Quelques auteurs les croient originaires de l'île de Crète ; d'autres de l'Égypte ; deux opinions lui pourraient se concilier par le rapprochement des versets 13 et 14 du chapitre 10 de la Genèse. Nous y lisons en effet que Mitsraïm – l'Égypte – engendra les Casluhim² *d'où sont sortis les Philistins et les Caphtorim*. Ce dernier nom est habituellement donné aux Crétois. « N'ai-je pas fait sortir, dit l'Éternel, Israël du pays d'Égypte, comme les Philistins de Caphtor³ (Crète) ? » Il faut même, probablement, faire remonter à cette émigration le nom de Philistins, dont le sens littéral paraît être : les voyageurs⁴.

2. Peut-être les Cassiotis, sur la côte d'Égypte.

3. Amos 9.7

4. Voir Rihem *Handwörterbuch des bibl. Alterthums*. p. 1196 et suiv.

Nous rencontrons ce peuple pour la première fois à propos d'Isaac. Le patriarche, pendant une famine, se rend à Guézar auprès d'Abimélec, roi des Philistins. Leur puissance est devenue telle, au moment de la sortie d'Égypte, que Moïse fait faire aux Israélites un grand détour afin d'éviter toute chance de conflit avec eux. Leurs cinq villes principales, chefs-lieux de gouvernement, étaient Askélon, Gath, Gaza, Asdod et Hébron. Les trois dernières ont été assignées à la tribu de Juda lors du partage de Canaan, après la conquête. Mais si jamais elles furent possédées par les Hébreux, elles retombèrent promptement aux mains de leurs anciens maîtres, et devinrent des foyers à peu près permanents d'hostilité contre leurs voisins.

La religion des Philistins, analogue à celle des Phéniciens, n'a probablement pas dépassé le culte de la nature. Ils adoraient Baal, le dieu du soleil, peut-être représenté sous différentes incarnations, par exemple celle de Baal-Zébul, ou dieu des mouches, filles du soleil⁵ Astarté, déesse de la lune, mais plus exactement Vénus phénicienne ; Dagon le grand poisson, image tout ensemble et patron de la pêche qui les faisait vivre, étaient aussi au nombre de leurs divinités. Nous n'affirmerions pas qu'ils n'aient point adoré Jahveh. Ce qui est absolument certain c'est qu'ils étaient idolâtres ; nous en verrons la preuve lors de la réforme religieuse d'Israël.

C'est contre cette peuplade turbulente et guerrière que les tribus israélites allaient, par deux fois, briser leurs forces. Car c'était aux Philistins que l'Éternel avait confié la charge d'exécuter ses jugements contre la maison d'Éli et contre la nation entière. Battus dans une première rencontre qui leur coûta quatre mille hommes, les Hébreux essayèrent, non pas de retourner à Dieu par la repentance, mais, ce qui était beaucoup plus simple, de faire venir dans leur camp le symbole visible de Dieu, l'arche de l'alliance. Peine perdue. Cette arche, ces tables de la loi, ce propitiatoire d'or étaient les témoignages de leur honte, les présages d'un châtement plus grand. Une

5. 2 Rois ch. 1

seconde bataille est livrée. L'arche ne sauve rien. Elle est prise elle-même. Trente mille soldats sont frappés à mort. Hophni et Phinées, les deux fils d'Éli, ont peut-être essayé de racheter leur vie en combattant autour des chérubins. Ils sont tués aussi. Leur vieux père apprend la fatale nouvelle. Il ne la peut supporter, tombe de son siège à la renverse, et meurt. Sa belle-fille, femme de Phinées, expire le même jour, en mettant au monde un fils qu'elle n'a que le temps de nommer : *I-Kabod*, c'est-à-dire : Point de gloire ! Le pauvre petit orphelin va résumer par son nom seul le sort de sa patrie pour vingt longues années : Point de gloire !

Un remarquable fragment du Psaume 78, se rapportant selon toute apparence à cette catastrophe, montre qu'elle en fut l'étendue. Après avoir retracé très rapidement la conquête de Canaan, le psalmiste signale la période des juges comme un temps de révoltes fréquentes contre Dieu et d'infidélités multipliées à son culte, Puis il continue en ces termes : « Dieu entendit, et il fut irrité ; il repoussa fortement Israël. Il abandonna la demeure de Silo, la tente où il habitait parmi les hommes. Il livra sa gloire à la captivité, et sa majesté entre les mains de l'ennemi. Il mit son peuple à la merci du glaive, et il s'indigna contre son héritage. Le feu dévora ses jeunes hommes, et ses vierges ne furent pas célébrées ; ses prêtres tombèrent par l'épée et ses veuves ne pleurèrent pas⁶ » Il paraît presque impossible de ne pas voir dans ces versets une allusion précise à la bataille d'Aphek. Ces prêtres qui tombent par l'épée sans que leurs veuves puissent pleurer ; cette gloire de Dieu emmenée en captivité, sa majesté livrée aux mains de l'ennemi, c'est bien l'arche prise, Phinées mourant avec son frère, la mère d'I-Kabod expirant, presque sans pouvoir verser une larme. Mais le texte du Psaume nous décrit une infortune encore plus vaste. Il semble en résulter que les Philistins victorieux se seraient avancés jusqu'à Silo, brûlant, pillant et massacrant tout sur leur passage. A peine les lévites demeurés

6. Psaumes 78.59-64. Peut-être faut-il rapporter au même événement le passage de Jérémie 7.12 : « Allez donc au lieu qui m'était consacré à Silo... et voyez comment je l'ai traité. »

sur les lieux auront-ils pu sauver quelques objets précieux. Samuel se sera échappé, sans que nous sachions comment, suivant peut-être les débris du tabernacle jusqu'à Nob où nous retrouverons plus tard la maison de Dieu⁷. Bref, la défaite qui fut infligée à Israël dans cette rencontre aurait été, en quelque mesure, l'avant-coureur de ces désastres retentissants qui furent marqués deux fois par la prise de Jérusalem et par la ruine du temple, sous Nébucadnetsar et sous Titus.

Alors a commencé pour le peuple de Dieu une période prolongée d'abaissement et de souffrance. Alors, pour parler avec le savant Cehler, « le tabernacle, dépouillé de l'arche, a perdu sa signification comme centre des douze tribus ; l'action du sacerdoce est à peu près suspendue ; l'intermédiaire entre l'Éternel et les Hébreux n'est plus que la personne d'un prophète inspiré. Tandis que les anciens cadres de la loi cérémonielle sont en partie brisés, Israël sera conduit à comprendre que Jahveh n'a pas enchaîné ses secours ni sa présence au symbole vénéré de son habitation au milieu des hommes. Il peut, au contraire, être trouvé comme Dieu du salut partout où il est cherché sérieusement⁸. »

Il est vrai que les païens aussi ont reçu de sévères leçons. Lorsqu'ils ont traité l'Éternel à la façon de leurs dieux nationaux, lorsqu'ils ont tâché de l'humilier devant Dagon, bientôt ils ont dû comprendre que sa puissance ne pouvait être diminuée. C'est Dagon qui est tombé devant l'arche, et cela par deux fois ; il a même été décapité, et ses mains ont été détachées des bras. Un double fléau a frappé les Philistins, dans leurs champs et dans leurs corps. Au bout de sept mois, ils en ont eu assez de leur trophée. Ils en ont eu trop. Ils n'ont plus songé qu'aux moyens de se débarrasser décemment mais promptement de l'arche ; à quoi ils sont parvenus d'une façon qui leur fait honneur.

Ici pourtant, deux observations veulent être faites. La première, c'est

7. 1 Samuel 21.1

8. Voir Herzog, *Real Encycl.*, XII, p. 214.

qu'en renvoyant dans le territoire israélite la dépouille la plus glorieuse qu'ils eussent conquise sur leurs ennemis, ils n'entendent nullement pour cela renoncer aux fruits de leur victoire. Ils continuent à faire peser leur domination sur les Hébreux. Et cela pendant plus de vingt ans, sans aucun relâche à nous connu. Peut-être bien qu'ils ne furent pas en état de l'exercer partout d'une manière également efficace ; toutefois, ils en usèrent pendant à peu près un demi-siècle et, partout où ils le purent, il est probable qu'ils en abusèrent.

Notre seconde remarque, c'est que la rentrée de l'arche au pays d'Israël n'eut aucun effet immédiat. Transportée de Beth-Schemesch à Kirjath-Jearim, elle y fut reléguée dans la maison d'un certain Abinadab, sur une colline⁹ ; et telle était la misère spirituelle dans laquelle le peuple était tombé, si général avait été le massacre des prêtres après la prise de Silo, qu'il ne s'était point trouvé de sacrificateur prêt à garder ce dépôt sacré. Présente dans les rangs d'Israël lors de la dernière bataille livrée, elle n'avait point empêché la défaite. Présente dans le pays durant vingt années, elle n'y a point amené de conversions. Il faut, pour secouer des âmes, autre chose qu'un coffre doré et des tables de pierre. Il faut la prédication fidèle, persévérante de la vérité.

Cette prédication fut la mission de Samuel. Les renseignements précis sur son activité nous font défaut. Nous pouvons, cependant, les conjecturer sans trop hasarder d'hypothèses ; et, d'ailleurs, les résultats prouvent ce que dut être le travail de préparation.

L'autorité civile et l'autorité religieuse s'étaient trouvées soudain concentrées dans les mains du fils d'Elkana, comme elles l'avaient été dans celles d'Éli. Le jeune prophète, devenu juge, dut vite comprendre que l'heure n'était pas aux larmes stériles, mais à l'action. En même temps, saisissant

9. 7.1

bien les causes auxquelles sa patrie devait l'humiliation présente, il se rendit compte qu'un relèvement politique était impossible sans une réforme de la foi et des mœurs. C'est à cette dernière œuvre qu'il consacra d'abord tous ses soins. N'était-ce pas aussi le meilleur moyen d'éviter de s'énerver dans les regrets du passé ? Il pria donc, il prêcha, il censura, il exhorta. Avec quelle ardeur, nous pouvons le deviner aux rares paroles de lui qui nous ont été conservées. Au début, et pour ceux qui ne regardent qu'au succès immédiat, ses peines furent perdues. Son peuple ne se convertissait point. Israël avait pris son parti de l'oppression, et n'avait plus même la force de confesser son péché. Il semblait donc que son prophète n'eût qu'à redire, découragé, l'exclamation que tant d'autres ont poussée après lui : « J'ai tout le jour étendu les mains vers un peuple rebelle et contredisant ¹⁰. »

En fait, c'était dans ce silence et dans cet insuccès qu'il achevait de mûrir. C'est la manière d'agir de Dieu envers ses serviteurs les plus distingués. Il les met à part pour un temps ; seuls les observateurs légers peuvent se figurer que c'est de l'oubli. Moïse, après l'élan irréfléchi qui l'a poussé à défendre les opprimés, vivra quarante ans ignoré dans les pâturages de Madian. Saul de Tarse, avant de débiter dans l'apostolat, passera trois années en Arabie, sans que ses amis ni ses ennemis sachent ce qu'il est devenu. Jésus restera quarante jours au désert, entre son baptême et sa première apparition en public. Ainsi en est-il pour Samuel. Vingt ans sans gloire et sans éclat, entre les premières révélations reçues à Silo et le triomphe à Mitspa.

C'est une leçon, sans doute. Mais c'est un encouragement aussi, pour ceux qui désirent un réveil au milieu de leurs contemporains et qui, loyalement, s'emploient de toutes leurs forces à l'amener. Cela ne marche pas aussi rapidement qu'ils l'espéraient. Les efforts demeurent inutiles. Les bonnes intentions sont paralysées. Le sommeil est d'autant plus profond que les appels sont plus éloquentes. . . Regardez Samuel, et comptez. Vingt

10. Romains 10.21

ans de labeurs soutenus. Au bout des dix premières années, vous auriez cru qu'il n'y avait plus rien à faire ; et c'est déjà bien long, dix ans ! Samuel attendit et travailla dix autres années. Alors seulement il put s'apercevoir que ses paroles n'étaient pas tombées à terre. Le peuple qui semblait mort se mit à s'agiter. Très peu d'abord, et puis davantage. Et à mesure que cette agitation grandissait, le prophète pouvait mieux en discerner la nature ; c'était bien le mouvement de l'âme cherchant son Dieu. Pour commencer, ce ne sont encore que des soupirs. Mais ce sont ceux du pécheur qui demande son pardon. Ils montent vers l'Éternel. Ils deviennent peu à peu des gémissements ; toute la maison d'Israël en est ébranlée... Ah ! mes amis, le réveil de la nature au printemps n'est pas plus beau que celui de cette nation. Pour elle aussi l'hiver est passé, les glaces fondent, la neige disparaît ; les fleurs se montrent ; les fruits ne tarderont pas à se compter par milliers.

La conduite de Samuel en cette circonstance mérite d'être citée comme un modèle. A la fois lévite, nazaréen et prophète, il était plus propre que personne à diriger le mouvement qu'il avait provoqué avec tant de persévérance. Il le dirige en effet. Deux écueils surgissaient devant lui : il les évite l'un et l'autre. – Trop de sévérité, d'une part : Vos pleurs sont inutiles ; ils arrivent trop tard ; Dieu en est lassé ; taisez-vous ! – D'autre part, une indulgence excessive : Ne vous faites pas des idées si noires ; tout ne va pas si mal ; vous avez gémi, c'est bien ; il n'en faut pas davantage et vous n'avez plus qu'à vous calmer. – Rien de pareil, heureusement. Samuel veut mettre à l'épreuve le repentir des Hébreux. Donc, il demande des actes. « Si c'est de tout votre cœur que vous revenez à l'Éternel, ôtez du milieu de vous les dieux étrangers¹¹. » En d'autres termes, prouvez votre sincérité. Il n'y a point d'accord possible entre le culte de Jahveh et celui de Baal. Si vous vous décidez pour le premier, renoncez au second. Otez du milieu de

11. 7.3

vous les Baals et les Astartés.

Or cet ordre, s'il préluait à une réforme, ne conduisait pas moins à une révolution. Les Philistins victorieux avaient certainement introduit leurs divinités dans le pays vaincu. Faire disparaître ces idoles, c'était secouer le joug de l'étranger ; c'était faire acte d'indépendance, préparer une restauration nationale. Il fallait à cette entreprise du cœur et du courage, Samuel n'en était pas dépourvu. Aurait-il pu déjà en communiquer assez à ses compatriotes ? On a peine à mesurer exactement, à la distance où nous sommes des événements, tout ce qu'il fallut d'énergie pour mener à bien une telle entreprise. On en avait vu de pareilles, quelquefois, sous la domination des juges. Mais dans aucune occurrence on n'avait vu les tribus d'Israël aussi profondément humiliées. Pour se soulever comme elles vont le faire contre l'oppresseur, elles doivent avoir acquis peu à peu une confiance en elles-mêmes qui leur faisait, il y a vingt ans, complètement défaut. Si elles la possèdent aujourd'hui, c'est qu'elles ont repris peu à peu confiance au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Du reste, pas de recours à des symboles extérieurs. Pas même à l'arche. Nous ne voyons pas Samuel faire le moindre effort pour aller la chercher à Kirjath-Jearim et pour la ramener dans une position plus centrale. On ne paraît guère s'inquiéter d'elle. Peut-être on a le sentiment qu'il n'y a pas lieu de la rétablir en sa place, tant que le pays n'est pas débarrassé des idoles : là est la tâche essentielle. Et c'est encore, mes amis, celle du temps présent. Au nombre des progrès que le XIX^{me} siècle semble vouloir se hâter de réaliser avant de mourir, il a placé l'alliance entre le vrai Dieu et les idoles. Le monde moderne, continuateur du monde ancien, prétend s'appeler chrétien, sans renoncer à ses plaisirs ni à ses faux dieux. Il poursuit des chimères. On ne peut pas appartenir à demi à l'Éternel ; il faut ou lui tourner le dos ou lui donner tout son cœur. Si l'apôtre Jean termine une lettre adressée à des croyants en les pressant de se garder des idoles ¹²

12. 1 Jean 5.21

que n'aurait-il pas à reprendre dans nos vies soi-disant pieuses, où tant de paganisme trouve encore moyen de se glisser ! Notre époque compte par milliers des adorateurs de l'argent, des âmes qui se prosternent devant la jouissance. Baal et Mamon ont encore leurs temples parmi nous, et ces temples sont presque les seuls qui ne soient jamais désertés. Jeunes gens, jeunes filles, n'avez-vous pas vu ces idoles dans bien des productions ignobles de la littérature contemporaine ? N'est-ce pas l'antique Astarté, travestie en déesse moderne, qui vient réclamer vos hommages dans ces feuilletons plus que légers, dans ces romans réalistes où les grâces du langage déguisent mal l'obscénité de la pensée et des sentiments ; dans ces pièces de théâtre où l'auteur réserve son admiration pour la femme tombée, tandis que l'épouse honnête est flétrie du nom de bourgeoise ? N'insistons pas, je le veux bien. Nous descendrions dans des bas-fonds où l'air même est empoisonné. Mais j'estimerai manquer à mon devoir si je ne vous les signalais pas par un garde à vous ! que me dictent tout ensemble et mon amour pour votre âme et mon devoir envers Dieu.

La sévérité de Samuel n'a point été trop forte. Le peuple ne trouve pas exagérées les exigences de son juge. Comme la famille de Jacob, au moment où elle s'apprêtait à rentrer en Canaan *Genèse 35.2*, il a fait résolument disparaître les dieux étrangers. Il les a *ôtés*, entendez bien. Non pas seulement placés à l'écart, pour pouvoir les reprendre et les servir encore quand les circonstances auront changé. Non : *ôtés*, enlevés, ces dieux trompeurs ; une vraie destruction de l'idolâtrie. Alors, mais seulement alors, Samuel qui avait tant prié *pour* Israël pourra prier *avec* lui. Il convoque une assemblée générale pour demander le pardon et les bénédictions de l'Éternel. C'est, on l'a dit, une sorte de *landsgemeinde*, où les destinées d'Israël vont se décider. Bien, du reste, ne nous autorise à y voir un conseil de guerre ; le but de la convocation est purement religieux.

On se réunit à Mitspa. Beaucoup de villes en Canaan portaient ce nom ;

il s'agit, sans doute, ici de celle dont les restes subsistent encore dans la tribu de Benjamin, au nord de Jérusalem, et qui a joué plusieurs fois un rôle important. Le camp des Israélites y avait été dressé, sous la conduite de Jephthé, dans la guerre contre les enfants d'Ammon¹³. Une foule énorme y était accourue pour délibérer sur les mesures à prendre, après le crime des Benjamites¹⁴. Bientôt Samuel en fera un des sièges de sa magistrature¹⁵, et c'est là que le sort décidera de l'élection de Saül comme roi. Bâtie sur un plateau qui domine la plaine d'environ 150 mètres, Mitspa méritait bien son nom de « veilleur » ou « tour de garde. » C'était un excellent poste d'observation. M. le professeur d'Orelli décrit ainsi la visite qu'il y a faite en 1876 :

« Il commençait à se faire tard, et nous devions nous hâter pour arriver encore de jour sur la hauteur de *Nebi-Semwil*. Mitspa, c'est-à-dire *la sentinelle*, était autrefois le nom de cette ville située sur la montagne ; et certes, cette colline haute de 1000 mètres au-dessus de la mer devait, mieux que toute autre aux environs de Jérusalem, être un observatoire d'où l'on pouvait signaler l'approche d'un malheur, celle, entre autres, de l'ennemi. On l'appelle aujourd'hui *le lieu de Samuel le prophète*. S'il n'y a pas à chercher ici son tombeau, malgré la supposition des croisés, cette localité cependant tient à l'histoire de Samuel. C'est ici qu'il a plusieurs fois convoqué des assemblées populaires... On trouve, au sommet de la colline, un village avec une mosquée et une tour, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur Jérusalem et sur les montagnes de Juda et d'Éphraïm. Les villes de Benjamin, entre autres, se groupent autour de nous ; au nord El Dschib (Gabaon) ; plus loin Ramallah, Beitin ; à l'est Beth-Hanina, Tulleilel-Fûl (Guibah), etc. Ésaïe, peut-être, les contemplait comme nous aux paisibles rayons du soleil couchant, lorsque le Saint-Esprit lui fit voir la marche envahissante de l'ar-

13. Juges 10.17 ; 11.11.

14. Juges 20.1 et suiv.

15. 1 Samuel 7.16 ; 10.17-24.

mée assyrienne¹⁶. . . Les prophètes, ces sentinelles spirituelles ainsi qu'ils sont nommés, ont dû souvent examiner de ces collines le pays confié à leur garde.

Nous aurions volontiers attendu ici les dernières clartés du jour. Mais la nuit vient très vite, et nous savions que le retour n'était pas exempt de difficultés. Nous n'en eûmes la preuve que trop vite. Nous n'avions pas quitté le sommet, que nous nous trouvions en pleine obscurité, au milieu de pentes rocailleuses. Comme pour être mieux dans la situation locale, nous perdîmes bientôt le chemin, d'ailleurs à peine tracé, et, sans s'en douter, notre caravane se trouva partagée en trois bandes qui ne purent plus se rejoindre. Je n'ai pas de peine à comprendre que Saül ait perdu ici ses ânesses. Même un jeune garçon né tout près de Mitspa, ne put nous donner aucune direction¹⁷. »

Samuel a donc très bien choisi le lieu où il rassemble le peuple. Position centrale, souvenirs nationaux, tout concourait à le désigner. Qu'y vont faire aujourd'hui les enfants d'Israël ?

En premier lieu, ils puisent de l'eau, et la répandent devant l'Éternel. Acte étrange, qui ne nous semble pas faire partie des prescriptions cérémonielles dans la loi de Moïse. Quelle peut bien en être la signification ?

Suivant quelques interprètes, le peuple aurait voulu de la sorte rendre plus rigoureux, plus complet, le jeûne qu'il allait célébrer. Il se serait enlevé la possibilité de boire même quelques gouttes d'eau. Sous cette forme absolue, l'idée ne nous paraît pas soutenable ; car si l'on a puisé de l'eau pour la répandre, il est probable qu'il en restait encore beaucoup, et qu'on aurait pu en puiser pour la boire. Mais qu'il y ait eu dans l'acte accompli un symbole d'abstinence et par conséquent de jeûne, de souffrance volon-

16. Ésaïe 10.28 et suiv.

17. Von Orelli, *Durch's heilige Land*, p. 181-182.

tairement subie pour l'Éternel, cela n'est point impossible. Un fait analogue s'est reproduit dans l'histoire de, David, lorsqu'il répandit devant l'Éternel l'eau de la citerne de Bethléhem, que trois guerriers lui apportaient au péril de leur vie ¹⁸.

Restant encore sur le terrain de l'interprétation symbolique, nous pourrions voir dans cette eau jetée sur le sol, où elle se perd, une image soit du péché, dont Israël est las et dont il veut se défaire, soit de l'état d'abaissement où l'a réduit l'oppression des Philistins : il a presque disparu de son pays, comme ces gouttes d'eau promptement absorbées par le sable. La première pensée trouve un appui dans un passage des Lamentations de Jérémie, où l'auteur parle d'un cœur contristé sous le sentiment de ses iniquités, et qui se répand comme de l'eau ¹⁹. La seconde est rappelée peut-être par divers soupirs des Psaumes où l'eau qui s'écoule représente une vie qui se fond, par suite des souffrances, des épreuves, du découragement. C'est ainsi que David gémissait, dans un de ses cantiques les plus messianiques : « Je suis comme de l'eau qui s'écoule ²⁰. » Et c'est ainsi que les Israélites se seraient considérés, à l'heure où ils furent accablés tout ensemble sous le joug du péché et sous celui de l'étranger.

Certaines traditions, enfin, donnent à croire qu'en Orient il n'était pas très rare de verser de l'eau sur la terre pour accompagner et pour confirmer un serment. L'idée serait alors celle-ci : Comme l'eau que je répands ne peut pas être reprise, de même la parole que je prononce ne le sera jamais. Le D^r Kitto rapporte à ce propos deux traits curieux, tirés de la mythologie hindoue. Vischnou, déguisé en nain, ayant demandé au géant Bali l'autorisation de faire un seul pas dans son empire, Bali lui accorda cette permission et la garantit en répandant de l'eau devant le nain. – Dans une autre occasion, lors du mariage de Shiwa avec la déesse Paravati, le père de la fiancée plaça la main de l'épouse dans celle de l'époux, puis versa de

18. 2 Samuel 23.14-17.

19. Lamentations 2.19

20. Psaumes 22.15. Comparez aussi Josué 7.5, dans le texte hébreu.

l'eau sur la terre en disant : Je te la donne de tout mon cœur. – Il n'est pas impossible qu'une pensée de ce genre ait présidé à l'acte qui nous occupe ²¹.

Israël, au surplus, ne s'en contenta pas. Il y joignit le jeûne et la confession de ses péchés. Il se laissa publiquement juger, par conséquent tancer, peut-être même punir, par ce prophète dont la voix avait semblé durant vingt ans perdue dans le désert.

Que manquait-il donc à ce repentir pour pouvoir être couronné par de nouvelles bénédictions ? Il y manquait l'épreuve, mes amis. L'épreuve, dont Satan voudrait faire pour toute âme une tentation qui la rejette dans le mal, mais que Dieu veut transformer en un creuset, où l'or se dégagera de toutes ses impuretés.

Elle se présentera, cette fois, sous la forme d'une attaque imprévue et tout à fait sérieuse. Les Philistins ont appris ce qui se passe à Mitspa. Inquiets, comme les conquérants sont toujours plus ou moins condamnés à l'être, ils n'ont pas eu de peine à discerner, dans le mouvement religieux qui se manifeste, les symptômes d'un soulèvement général contre eux. On ne rejette leurs dieux que pour mieux secouer leur joug. Il est donc de leur l'intérêt bien entendu de devancer les Hébreux. Ceux-ci, probablement, ne sont point armés. Tomber sur eux à l'improviste, les mettre en déroute, leur tuer quelques milliers d'hommes, ce plan est tout indiqué et ne paraît pas devoir être d'une exécution fort difficile. Après cela, toute velléité d'indépendance sera réprimée pour longtemps.

Au point de vue stratégique, c'est fort bien combiné. Au point de vue divin, si souvent négligé par les généraux, c'est une folie. Car attaquer un

21. Un interprète fort sagace, le Révérend W. Deane, rapproche ce rite de celui qui accompagna dans Jérusalem la fête des tabernacles : l'eau puisée à Siloé par le grand prêtre et versée à la vue de tout le peuple au haut des degrés du temple. Mais il me paraît que cette joyeuse cérémonie rappelait l'eau coulant du rocher dans le désert, bien plutôt que l'eau Puisée et répandue à Mitspa.

peuple en prière, c'est s'attaquer à Dieu lui-même.

Avouons, du reste, que la crise était grave pour la foi naissante des Israélites. Ils ont été aussi humbles, aussi soumis qu'on pouvait le leur demander. Les idoles ont été enlevées ; le serment d'alliance avec Dieu a été renouvelé ; le jeûne observé consciencieusement. Et c'est ce moment que l'Éternel choisit pour lâcher contre eux leurs ennemis les plus acharnés ! Est-ce juste ? Est-ce sage ? Samuel, en les rassemblant à Mitspa, les aurait-il conduits dans un guet-à-pens ? Si c'est là le sort réservé à la conversion, alors à quoi bon se convertir ?... Il y en aurait long à dire sur ce thème. Les concitoyens de Samuel ne songent heureusement pas à discuter ni à récriminer. Ils songent à prier. Dans leur détresse, ils ne rappellent point ces dieux dont ils viennent de se débarrasser ; pas un cri n'est poussé vers Baal ni vers Astarté. Jahveh seul est redevenu leur Dieu. Le juge fidèle est leur seul médiateur et leur intercesseur. Représentant universellement reconnu de son peuple, Samuel offre en sa faveur un holocauste, et fait monter vers le ciel ses plus ardentes supplications. Il s'agit en quelque sorte maintenant de la consécration de tout son ministère.

Vous figurez-vous cette scène, mes amis ? D'un côté ces bataillons serrés, hardis, qui montent à l'assaut de Mitspa. De l'autre une foule en prière, sans défense apparente, proie facile livrée à l'assaillant. Ici, les cris de guerre, le cliquetis des épées et des boucliers. Là, le pétilllement de la flamme qui consume le sacrifice, le murmure à demi-couvert de la terreur. Par-dessus tout cela, la voix mâle de Samuel que le tumulte n'épouvante point. Il sait que l'Éternel lui-même est en cause maintenant dans la personne de ses enfants. Cela suffit pour qu'il soit certain de la victoire. Avec une foi grandie par les années et par l'expérience, il peut redire comme jadis dans sa petite chambre de Silo : « Parle, Seigneur, ton serviteur écoute ! »

4

Eh bien, Dieu parle, en effet. Au moment marqué par lui, – pas une

minute plus tôt, mais aussi pas une minute trop tard, – sa voix éclate, sous la forme de ce tonnerre que l’hébreu nomme d’un mot bien significatif : « la voix de l’Éternel. » Au cri de Samuel, la parole de Dieu répond. Toute autre eût été perdue, sans doute, en ce moment suprême. Mais elle ne manque point son effet. « Jahveh, dit le texte, fit retentir son tonnerre sur les Philistins, et les mit en déroute. Ils furent battus devant Israël. » Ne reconnaissez-vous pas, dans ce qui se passe, un accomplissement littéral de la prophétie d’Anne ? Dans son cantique, elle avait chanté, avec des accents de victoire : « Les ennemis de l’Éternel trembleront ; du haut des cieux il lancera sur eux son tonnerre ? » Les voilà, ces foudres annoncées. Ce que la foi de la mère promettait, la prière du fils l’obtient aujourd’hui. L’arche n’est pas là, pourtant. Il n’y a pas de sacrificateurs dans les rangs d’Israël. Non ; mais le Seigneur y est, même sans son arche. Les Philistins, habitués à vaincre, et qui certainement ne sont pas des lâches, ne comptaient point cette fois sur un pareil adversaire. Ils ne peuvent pas tenir. La panique pénètre leur armée ; ils fuient épouvantés. Israël, qui paraît n’avoir pas même eu besoin de se battre, n’a plus qu’à poursuivre maintenant. Se lançant comme un torrent sur les pentes de Mitspa, il arrive sans résistance jusqu’à Bethcar, localité inconnue, peut être identique à Ain-Karim qui fut une place forte de la Philistie²².

Qu’en pensez-vous, mes amis ? Est-ce du temps perdu, est-ce un moyen de s’affaiblir que de chasser de chez soi les Baals et les Astartés, et de retourner à l’Éternel ?

Après la victoire, l’action de grâce. Pendant que le peuple achève la poursuite, Samuel songe à dresser un monument qui rappellera aux générations à venir la mémoire d’une si magnifique délivrance. Monument très simple d’ailleurs. Pas de colonne, pas d’obélisque. Une pierre suffira. Le prophète a soin de la placer au lieu même où, vingt ans auparavant, Israël

22. Jos. *Ant.*, IV, 2, 2.

s'était honteusement enfui²³. La tache d'autrefois est effacée. Quant au nom de cette pierre commémorative, Samuel n'a pas à le chercher longtemps : « Eben-Ezer ! Pierre du secours, car jusqu'ici l'Éternel nous a secourus. »

Le voyageur qui navigue sur le lac des Quatre-Cantons salue, à l'entrée de la branche de Fluelen, au pied du Seelisberg, un rocher abrupt, détaché du flanc de la montagne. Sur une face aplanie de la pierre, un sapin décharné abrite à moitié l'inscription suivante : *Dem Sænger Tell's, Friedrich von Schiller, die Urkantone !* (Au chanteur de Tell, Frédéric de Schiller, les cantons primitifs !) C'est modeste et grand tout ensemble ; digne de la nature imposante qui sert de cadre à ce souvenir ; digne aussi du merveilleux poète qui a chanté la Suisse avec de si nobles accents.

Il ne fut ni moins modeste ni moins grand, le pieux mémorial consacré sur la hauteur de Mitspa, au Dieu qui avait sauvé son peuple. Un rocher, une inscription. Et dans cette inscription, deux mots qui, en résumant tout un passé, engagent tout un avenir : Jusqu'ici ! C'est l'anneau qui rattache la délivrance d'aujourd'hui à celles d'autrefois. . . Jusqu'ici ! Les châtiments mêmes et les épreuves ont été une marque du secours de Dieu. Il n'y a rien de plus terrible que l'abandon ; mais quand le Père céleste frappe ses enfants, c'est qu'il ne les abandonne pas. . . Jusqu'ici ! Mais Dieu marche toujours, et en marchant il ne change jamais. Il a secouru ; il secourra encore. Eben-Ezer ! Pierre du secours !

Mes amis, n'en avez-vous point à dresser dans votre vie, pour monotone qu'elle soit d'ailleurs ? Seriez-vous trop ingrats ou trop légers pour avoir noté les occasions où vous pouviez et deviez dire : L'Éternel l'a secouru jusqu'ici ? Plusieurs d'entre vous ont connu la lutte ; plusieurs se sont trouvés aux prises avec la tentation. S'ils ont résisté, si la souillure n'a pas imprimé ses stigmates dans leur âme, s'ils osent se réjouir encore au sein

23. Comparez 4.1. La localité de *Schen* (la dent), mentionnée 7.12, demeure inconnue.

de leur famille, lever vers un vieux père un front qui n'a pas à rougir, à qui donc le doivent-ils, sinon au Dieu de Samuel, qui a fait échapper les Hébreux aux mains des Philistins. Une telle délivrance ne vaut-elle pas un Eben-Ezer ? J'en appelle aux plus déshérités. Oseraient-ils affirmer que le Seigneur ne les a jamais secourus ? Oui, jusqu'ici, n'est-ce pas ? Eh bien ! pour l'âme croyante, cela veut dire : Jusqu'à la fin.

La défaite des Philistins est maintenant aussi complète que l'avait été, près d'une génération plus tôt, celle des Israélites. Nous les reverrons plus tard, et fréquemment, pendant les jours de Saül. Mais à présent, pendant la vie de Samuel et surtout aussi longtemps que dure sa magistrature, ils sont fermement tenus en bride. Ils ne pourront avant des années se remettre en campagne. Nous ne voyons pas, il est vrai qu'ils aient abandonné tout le territoire de la Palestine. Néanmoins leur joug est bien brisé pour le moment. Samuel, qui ne paraît pas avoir accompli d'autres exploits guerriers, peut se consacrer désormais aux trois fonctions principales que nous lui savons dévolues.

Celles de juge, d'abord. Il en reçoit le titre pour la première fois dans notre texte, au verset six du chapitre sept. D'après les localités où il exerce cette charge alternativement, on est tenté de conclure que le midi seul, et principalement le pays qui forma plus tard le royaume des deux tribus, était tout-à-fait débarrassé de la domination étrangère. Dans ses tournées officielles, Samuel allait siéger successivement à Béthel, où le retenaient volontiers les souvenirs d'Abraham et de Jacob ; à Guilgal, où il aimait à contempler le monument élevé par Josué pour rappeler le passage du Jourdain ; à Mitspa où il saluait Eben-Ezer d'un regard reconnaissant. Sa résidence, au reste, n'était dans aucune de ces villes. Il demeurait à Rama, son séjour de prédilection, sans doute, parce que ce fût celui de sa mère. . . Était-il trop peu à la maison ? Ses courses annuelles ont-elles eu pour résultat de trop l'éloigner de ses fils et d'habituer ceux-ci à se passer de sa

tutelle ? Nous ne savons ; à peine osons-nous hasarder la question.

En second lieu, fonctions de prophète. Il en avait conquis de haute lutte les privilèges ; il en accomplissait fidèlement les devoirs. De même que tous ses successeurs, il ramène le peuple à la loi et se montre ennemi impitoyable de l'idolâtrie. Il n'y aurait rien d'impossible à ce que les écoles des prophètes eussent pris naissance, grâce à son initiative, précisément à l'époque où nous sommes arrivés. Le réveil qui venait de rajeunir Israël était particulièrement propre soit à créer, soit à développer cette institution. Mais nous aurons à en reparler plus tard.

Fonctions sacerdotales, enfin. Samuel ne les avait pas revêtues, convenons-en, sans quelque irrégularité. Bien que lévite, il n'était pas prêtre, et la loi conférait au prêtre seul le droit d'offrir un holocauste. En outre, pour son sacrifice il bâtit un autel. Légalement, cela ne se devait pas ; l'autel d'airain seul était destiné à brûler les victimes, et nous ne voyons pas trop comment, à Mitspa, Samuel aura pu se procurer du feu consacré, pour consumer l'agneau qu'il a choisi. Aucun blâme, toutefois, ne lui est infligé pour cette infraction aux règles mosaïques. La situation a souvent justifié des dérogations analogues. Non seulement Abraham et Jacob ont élevé des autels, mais, bien après la promulgation de la loi, Gédéon, qui n'était pas un prêtre, a reçu de Dieu même l'ordre d'en consacrer un²⁴. Quoi de plus naturel aux jours de Samuel, où l'arche était fort éloignée, et le tabernacle en quelque sorte disloqué ?

Dès cette époque, le Seigneur voulait montrer que le culte selon la lettre est destiné à faire place au culte selon l'esprit. C'est dans ce sens que sera dirigée désormais l'activité de Samuel, jusqu'au moment où il enseignera que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice²⁵. Et c'est ainsi surtout que son ministère sera vraiment prophétique. Nous l'avons déjà vu ne pas intercéder publiquement pour son peuple avant d'avoir offert

24. Juges 6.26.

25. 15.22



pour lui l'holocauste expiatoire, et nous donner ainsi une leçon capitale sur les exigences de la prière. De même, nous le verrons annoncer par son travail, autant et plus que par ses paroles Celui qui doit venir, Celui qui sera tout ensemble roi, sacrificateur et prophète. Les hommes de Dieu dans l'ancienne Alliance n'ont, au fond, pas d'autre mandat ; et c'était bien à ce rôle que la pieuse Anne avait destiné son fils en le consacrant à l'Éternel.

Rama

L'Éternel dit à Samuel : Écoute leur voix, et établis un roi sur eux.

(1 Samuel 7.22)

Un temps assez long s'écoule de nouveau, sans que nous sachions rien de précis au sujet de Samuel. Nous : l'avons laissé à l'apogée de sa gloire et probablement dans la force de l'âge. Nous le retrouvons, au chapitre huitième, déjà vieux et se croyant obligé de confier à d'autres mains une partie de son administration. Il a commencé à s'apercevoir que ses forces ne suffisent plus à la tâche. Il avait besoin d'aides, il a cru les avoir trouvés dans la personne de ses deux fils : Joël et Abija¹.

En cela, il s'est trompé. Il est même permis de dire que notre prophète a commis une faute ; faute politique, sans doute, mais qui touche de très près à la faute morale.

En désignant de sa propre autorité les juges qui doivent l'assister, d'abord, puis le remplacer, Samuel a dérogé aux usages anciens, qui avaient subi probablement une première atteinte dans le cas d'Éli. Dieu seul, autrefois, faisait ces désignations ; soit directement, comme pour Gédéon ; soit

1. 1 Chroniques 6.28, les nomme *Vascheni et Abija*. Mais *Vascheni* équivaut exactement en hébreu aux mots « et le second. » Le texte des Chroniques pourrait donc être traduit : « Et le second Abija, » ce qui laisserait supposer que le nom du premier, Joël, a été omis par une faute de copiste.

par le moyen d'un appel populaire, comme pour Jephthé. En outre, la nomination de Joël et d'Abija introduisait dans la transmission des pouvoirs le principe de l'hérédité ; nous savons avec quelle énergie Gédéon s'était refusé à entrer dans cette voie². Ce choix, enfin, expose le prophète à être accusé de népotisme. Son autorité n'en pourra être qu'amoindrie.

Encore si ses fils lui avaient ressemblé ! Malheureusement il n'en était rien. Par leur conduite cupide et, vénale, ils avaient commencé à jeter le discrédit sur la magistrature, comme un jour les fils d'Éli sur le sacerdoce. Aucun verset, il est vrai, aucune ligne ne nous prouve que Samuel n'ait pas été fidèle dans : l'éducation donnée à ses fils. Nous avons à peine hasardé plus haut la supposition que ses fréquentes absences comme juge l'auraient un peu trop éloigné de la maison. Est-il absolument besoin de rechercher les fautes du père pour expliquer les péchés des enfants ? Ne savons-nous pas que les parents les plus fermes et les plus pieux ont vu grandir à leur foyer des fils incrédules et lâches ?

Quand, comment s'est révélée l'inconduite de Joël et d'Abija ? Nous l'ignorons. Peut-être ont-ils été vexés de voir que Samuel ne profitait pas de sa position pour arrondir d'avance leur patrimoine. Ils se seront alors promis qu'ils n'imiteraient pas son désintéressement, et ils ont tenu parole. Les voilà maintenant qui rendent des services et non des arrêts. Ce qui décide leurs verdicts, ce n'est pas le droit, c'est l'argent : « ils reçoivent des présents. » Etablis pour faire partout respecter la loi de Moïse (Israël n'avait pas d'autre code), ils foulent aux pieds outrageusement ces défenses pourtant assez précises : « Tu ne porteras point atteinte au droit du pauvre. . . Tu ne recevras point de présent ; car les présents aveuglent ceux qui ont les yeux ouverts et corrompent les paroles des justes³. » Peut-être ces deux jeunes gens eussent-ils fait moins de mal s'ils avaient été séparés l'un de l'autre. Mais leur père avait commis une faute de plus en les plaçant tous

2. Juges 8.23

3. Exode 23.6,8 ; Deutéronome 16.19.

les deux à Béer-Schébah⁴. Ils semblent en avoir profité pour s'encourager mutuellement dans leurs concussions. Ils profitent aussi de la vieillesse de Samuel : il n'a plus l'énergie nécessaire ni pour porter lui-même tout le fardeau, ni pour s'en décharger sur des épaules plus dignes. Cela nous paraît ressortir presque avec évidence de l'accent mis par l'historien sur l'âge avancé du prophète : « Lorsqu'il devint vieux, il établit ses fils pour juges... Tous les anciens vinrent auprès de lui et lui dirent : Voici, tu es vieux ! »

Pauvre père ! Pauvres parents qui assistent de nos jours au même spectacle et qui souffrent des mêmes douleurs ! Joël et Abija aimaient l'argent. Ils l'aiment aussi, ils l'aiment avec passion beaucoup de nos jeunes contemporains. N'est-ce pas à propos du convoi funèbre d'Alfred de Musset qu'un journaliste écrivit cette mordante observation : « On n'y voyait que des quinquagénaires. Tous les jeunes gens étaient à la Bourse ? » Ils y sont encore, à moins qu'ils ne soient partis pour Monte-Carlo, ces jeunes adorateurs du veau d'or dont la fin de notre siècle engendre des milliers toujours renouvelés. On dit que les dieux s'en vont ? Pas celui-là, en tout cas. Ses temples sont bien remplis, et ses autels ne manquent pas de sacrifices. Et aujourd'hui comme aux jours de Timothée « l'amour de l'argent est la racine de toutes sortes de maux. Quelques-uns en étant possédés, se sont égarés loin de la foi et se sont jetés eux-mêmes dans bien des tourments...⁵ » Oh ! mes amis, ne grossissez pas les rangs de ces idolâtres. C'est le culte de l'argent qui a fait de Judas un traître à Jésus-Christ, comme il avait fait des fils de Samuel des traîtres à leur pays.

Il vint un jour où la mesure fut comble. Une députation du peuple, prise assurément parmi les citoyens les plus respectables, chefs de famille et

4. 8.2. Josèphe affirme (*Antiq.* VI, 3, 2) que l'un d'eux fut placé à Béthel et l'autre seulement à Béer-Schébah ; mais le texte de notre livre ne favorise pas cette explication.

5. 1 Timothée 6.10

revêtus de l'autorité des anciens, se rendit auprès de Samuel pour le presser de mettre un terme à une situation intolérable. Il n'y a, selon eux, pas d'autre moyen d'en sortir que l'établissement de la royauté. Qu'ils eussent compris toute la gravité de leur démarche et toutes les conséquences qu'elle devait entraîner, cela n'est ni certain ni même probable. Mais les soins minutieux que la Bible a pris de nous raconter l'introduction à cette nouvelle phase de l'histoire d'Israël suffisent, pour nous prouver que nous arrivons à l'un des points tournants des destinées du peuple élu.

Convenons-en, du reste ; la demande présentée par les anciens ne ressemble point à un coup de tête. C'est plutôt une requête mûrement pesée et sérieusement motivée. Si elle blesse profondément le cœur de Samuel, elle n'en renferme pas moins un très bel hommage rendu à son caractère. Car enfin, il fallait qu'il inspirât une confiance bien solide, pour qu'on s'en remît à lui du choix de ce roi que tout le monde excepté lui réclamait avec impatience. On était prêt à recevoir les yeux fermés celui qu'il lui plairait de désigner. On ne voyait nulle part dans le peuple un homme plus capable ni plus digne que ce juge, déjà vieux, de donner un monarque à ses concitoyens. En outre, ce n'est pas seulement son âge avancé et la conduite coupable de ses fils que les anciens mentionnent, pour justifier les vœux unanimes de la nation.

Ils mettent en avant aussi, et non sans une forte apparence de raison, le besoin de posséder un chef militaire. Ce motif, il est vrai, ne se rencontrera que plus loin dans notre récit⁶. Mais il est permis de supposer que les anciens l'ont exprimé dès leur première entrevue avec le prophète. Des ennemis nouveaux se joignaient, contre les Hébreux, aux ennemis anciens, et cela dans le moment même où le vainqueur d'Ében-, Ezer n'était plus en état de conduire des armées.

Il est même équitable de concéder plus encore. La Bible à la main, on

6. 8.20 ; 12.12.

peut ne pas considérer comme un péché la demande d'avoir un roi. Elle tendait, sans doute, à modifier la forme ancienne de la théocratie ; mais elle ne la supprimait point. Autrement Samuel n'eut pas même consenti à la discuter et, selon toute apparence, Dieu ne lui eût point commandé d'y obtempérer. Dès l'époque patriarcale, la possibilité qu'une monarchie s'établisse en Israël est clairement entrevue. « Des rois sortiront de Sara, », dit l'Éternel à Abraham, et il fait à Jacob une promesse tout analogue⁷. Balaam, dans un de ses oracles, vit un sceptre qui s'élève d'Israël⁸. Moïse va jusqu'à énumérer les prescriptions auxquelles sera soumise l'élection d'un roi, et les règles qui seront imposées au monarque lors de son accession au trône⁹. Ce dernier passage, extrêmement remarquable, sert dans la suite à constituer le « droit du royaume, » ainsi que nous aurons à le signaler plus tard. La mère de Samuel se rappelait probablement ces prophéties, et en faisait en quelque sorte la sienne, lorsqu'elle chantait en son cantique : « L'Éternel donnera la puissance à son roi et il relèvera la force de son oint¹⁰. » Autant de paroles desquelles il est aisé de conclure que Dieu n'avait point interdit à son peuple de jamais se donner une constitution monarchique.

Autre chose serait de prétendre que Dieu ait approuvé la requête des anciens, et n'ait point trouvé de péché dans leur désir de posséder un roi. Un peu de réflexion nous y fera aisément découvrir trois mauvais symptômes.

Beaucoup d'ingratitude d'abord. Ce n'était pas la première fois qu'Israël traversait une situation difficile, et se trouvait menacé par des ennemis plus ou moins redoutables. Au désert, quand Amalek avait traîtreusement attaqué l'arrière-garde de la longue caravane, il n'y avait pas eu besoin d'un roi pour le mettre en fuite ; les prières de Moïse et la vaillance de Josué

7. Genèse 27.6 ; 35.11.

8. Nombres 24.17.

9. Deutéronome 17.14-20.

10. 1 Samuel 2.10.

y avaient suffi. Un monarque n'avait pas été nécessaire pour la prise de Jéricho ni pour la conquête de Canaan. Dans la période si mouvementée et si troublée des juges, tout avait été disposé de telle sorte que l'idée même de la royauté fût repoussée. Et quand, plus récemment, les Philistins avaient assailli à Mitspa Israël en prières, ce n'était pas un prince couronné qui les avait mis en fuite : la puissante intercession de Samuel avait déchaîné contre eux les foudres de Jahveh, et la victoire des Hébreux avait été éclatante... Tout cela maintenant est oublié. Il semble que Dieu soit vieilli, que sa main ne puisse plus délivrer, à moins qu'on ne lui fournisse de nouveaux instruments. A tout prix il faut changer les institutions et renouveler les procédés. C'est tellement agaçant de vivre depuis des siècles sous le même régime !

Beaucoup de petitesse ensuite. J'appelle ainsi ce besoin puéril d'être comme les autres, de ressembler à ceux du dehors, de renoncer à une distinction qui a fait pendant bientôt trois cents ans la gloire autant que la puissance d'un peuple. « Établis sur nous un roi pour nous juger *comme il y en a chez toutes les nations*. » Voilà le motif clairement exprimé par les anciens, et je ne serais pas étonné que ce fût le principal. On raconte que la grande raison donnée par les Athéniens pour se débarrasser d'Aristide, c'est qu'ils étaient las de l'entendre toujours appeler le juste. Eh bien ! les Hébreux sont las de ne pas ressembler à tout le monde, et de s'entendre appeler « les justes, » les « mis à part. » Cela devient à la longue très ennuyeux, presque honteux. Comment ! Être par excellence le peuple de Dieu ! Pouvoir se considérer comme « sa portion et la part de son héritage¹¹ » mais c'est une charge cela, c'est un joug, et nous n'en voulons d'aucune sorte. Allons ! donne-nous vite un roi, afin que nous devenions comme les autres et que nous soyons à la mode... Ainsi pensent, ainsi parlent souvent beaucoup de jeunes gens qui craignent bien moins de pécher que de se singulariser. Ils n'ont pas le désir d'être des impies ; oh ! non. Mais ils ne veulent point

11. Deutéronome 32.9

être tenus pour pieux (on dit vulgairement *mômiers*) dans la foule de leurs contemporains. Ils en viendront petit à petit jusqu'à renier leur foi, à se détourner du Christ, à commettre des bassesses, plutôt que de passer ouvertement pour des disciples du Crucifié. On nomme cela de l'indépendance, ne ferait-on pas mieux de dire : lâcheté ? Où donc est la vraie liberté, dans une vie qui n'a pour devise que ces trois mots : Comme les autres ?

Enfin, et malgré bien des réflexions, nous en sommes convenus, beaucoup d'imprudence. Autre forme de l'ingratitude envers Dieu. Lorsque Samuel, navré de tout ce qu'il vient d'entendre, essaiera d'opposer une digue à cette marée bruyante, il commencera par prier. Il ne cédera, contre son sentiment le plus intime, que sur un ordre positif de l'Éternel. Mais je ne vois pas que rien de semblable ait précédé la démarche des anciens. Ils n'ont pas consulté Dieu. Ils n'ont consulté qu'eux-mêmes et n'ont écouté que la voix du peuple, Mauvaise préparation, à la veille d'une entreprise qui allait modifier du tout au tout les conditions politiques et sociales d'Israël. Sous prétexte de se hausser au niveau des autres nations, les anciens se préparent à descendre et à faire descendre leurs concitoyens. Quelques heures de prière les auraient empêchés de leur causer un si grand mal !

Quant à Samuel, en cette occurrence, il nous apparaît avec une incontestable grandeur. Point de petitesse chez lui. Seulement une douleur profonde qui nous le fait aimer mieux encore, en nous révélant l'âme d'un vrai patriote. Il a discerné tout de suite ce que renfermait la demande à lui adressée. Il y a vu une sorte de défi jeté à la face de ce Dieu qu'il servait depuis son enfance. Néanmoins, avant toute autre démarche, avant même de formuler une réponse ou d'exprimer sa tristesse aux représentants d'Israël, il cherche sa sûre et forte retraite : il prie. Il se gardera bien de laisser dégénérer en question personnelle la cause qui vient de lui être confiée. Ne sachant tout d'abord à quoi se résoudre, c'est dans un moment d'intime communion avec Dieu qu'il cherche la solution du problème. . . « Samuel vit avec dé-

plaisir qu'ils disaient : Donne-nous un roi. . . Et Samuel pria l'Éternel ! » Il y a, dans le rapprochement de ces deux phrases, un bel exemple proposé à notre imitation. Il y a trop de déplaisirs qui s'exhalent en plaintes, trop peu qui se traduisent en prières.

Ce que le prophète dit à son Dieu, nous pouvons sans beaucoup de peine le deviner. Il le supplia de détourner ses concitoyens d'un dessein coupable, ou, tout au moins, de lui épargner à lui-même l'obligation de l'accomplir. Requête inutile. L'Éternel n'exauce pas son serviteur. « Écoute, lui dit-il, la voix du peuple ¹². » Mais est-il vrai que ce ne soit pas un exaucement ? Quand l'apôtre Paul, souffleté par un ange de Satan, demanda par trois fois d'être délivré, le Seigneur lui donna autre chose que ce qu'il avait demandé : sa grâce au lieu de la guérison ; sa force manifestée dans son infirmité, et non la suppression de l'infirmité même ¹³. C'était un exaucement cela, quand même l'apôtre en attendait, en désirait un autre. Samuel aussi fut exaucé, car ce qu'il demanda ce fut sans doute, plus encore que l'accomplissement de ses vœux personnels, la réalisation de la volonté divine. Eh bien ! Dieu confond la cause de son prophète avec sa propre cause. Il l'associe à ses propres souffrances de père abandonné par ses enfants. . . « Ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est moi ! » Ainsi devait parler Jésus à ses disciples : « Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous rejette me rejette ¹⁴. »

Lorsqu'on examine d'aussi près que possible les différents textes relatifs à l'établissement de la royauté chez les Hébreux, on est conduit à croire que cette institution répondait après tout au plan de Dieu. Seulement, il s'était réservé de choisir lui-même l'heure et le mode d'exécution. L'entrée en scène des anciens à Rama aurait donc été tout particulièrement intempestive. En favorisant leur dessein, l'Éternel aurait joint à sa concession un

12. 8.7,9

13. 2 Corinthiens 12.9

14. Luc 10.16

châtiment pour leur manque de foi. En fait, l'histoire de Saül nous montrera bien souvent ce caractère de la punition, de l'épreuve attachée à une royauté qu'on avait si ardemment souhaitée. Ce n'est pas du fils de Kis, c'est seulement du fils d'Isaï qu'il est dit qu'il fut un roi selon le cœur de Dieu. Et n'est-ce point à lui qu'il faut appliquer cette solennelle déclaration d'un prophète : « Je t'ai donné un roi dans ma colère, je te l'ôterai dans ma fureur¹⁵ ? » Il reste, en tout cas, certain que le Messie n'est pas sorti de la famille de Saül, d'un monarque demandé d'abord par ingratitude, acclamé ensuite par enthousiasme, écarté enfin et par le désenchantement du peuple et par les justes rétributions divines. Le Christ devait naître d'un prince choisi et désigné par le doigt même de Dieu, en dehors de la dynastie appelée la première au trône, contrairement à toute attente et à toute supposition.

Voici, dès lors, sous quel jour les grands événements qui se passent maintenant se présentent à nous. En désirant un roi, les Israélites ne se révoltent pas pour cela contre la loi de Dieu. En le demandant sous la forme impérieuse qu'ils emploient, avec les motifs qu'ils mettent en avant, ils se constituent bien en état d'opposition à la volonté divine, Donc, en résistant aux prières de Samuel qui avait un sentiment juste de la situation, en octroyant aux anciens la requête formulée par eux au nom du peuple, Dieu rend toute justice à son prophète et accorde aux Hébreux une faveur qui va devenir une épreuve, même un châtement. De là les avertissements si clairs, si précis que Samuel devra leur soumettre, tout en se déclarant prêt à leur complaire. Ils ne se décideront, du moins, qu'en pleine connaissance de cause. La souveraineté de l'Éternel n'enlèvera rien à leur liberté. En leur permettant de choisir, le Seigneur placera devant eux tous les éléments du choix ; il répandra la lumière à flots sur les deux routes maintenant ouvertes. Et quand leur décision aura été prise, quand elle aura été la moins bonne possible pour leurs intérêts, Dieu ne manquera pas de la faire tourner à

15. Osée 13.11

l'accomplissement de ses projets, par conséquent au bien final de ceux-là mêmes qui avaient si mal choisi.

Il faut, tout d'abord, apprendre sans ambage au peuple les conséquences que sa demande entraînera. Sans leur opposer ni refus ni fin de non-recevoir, Samuel va leur faire une description très nette de la condition nouvelle où ils entreront, s'ils persistent dans leur dessein. Il leur exposera « le droit du roi qui régnera sur eux¹⁶. » Non pas le droit absolu, celui de la justice, mais celui que le futur monarque ne manquera pas de créer à son intention : le droit du plus fort, Un mot le résume, c'est le verbe prendre. Il prendra ! Les pachas, en Orient et ailleurs, n'ont pas d'autre *motto* et guère d'autre occupation. Lisez bien : vous le voyez revenir six fois en sept versets : « Il prendra vos fils... Il prendra vos filles... Il prendra la meilleure partie de vos champs... Il prendra la dîme du produit de vos semences et de vos vignes... Il prendra vos serviteurs et vos servantes, vos meilleurs bœufs et vos ânes... Il prendra la dîme de vos troupeaux. » Cela ne sera peut-être pas très gai. Mais à ce compte, au moins, les Israélites pourront se dire satisfaits. Ils seront comme les autres nations ! Je me figure que le prophète insista beaucoup sur ces conséquences fatales de la royauté ! Il dut se plaire en quelque sorte à en tracer un sombre tableau. Un instant de réflexion ne suffirait-il pas, après ces peintures, pour détourner le peuple de son projet ? Comparant son passé avec cet avenir, il ne manquerait pas de se désister... Le croyez-vous, mes amis ? Et quand donc a-t-il suffi, pour vous faire abandonner vos plans favoris, de vous exposer les maux qui en résulteraient ? Vous vous êtes persuadé, n'est-ce pas ? qu'on chargeait les couleurs afin de vous effrayer. Vous avez admis que les dangers dont on vous paraît étaient réels peut-être pour les autres, mais chimériques en ce qui vous concernait. Vous avez conclu, enfin, que c'était vous qui aviez raison, les conseillers qui avaient tort, et qu'on perdait son temps à vous

16. 8.11

faire de si longs sermons. Ce qu'il en est advenu, de cette belle assurance, vos échecs et vos déboires sauraient nous le dire. Les concitoyens de Samuel ont fait les mêmes expériences, à la suite du même entêtement. Ils ont écouté son discours ; rien ne prouve qu'ils n'aient pas été respectueux. Puis, quand le prophète s'est tu, ils ont dit : Non ! Tout simplement. Ce genre de réponse est commode. Il dispense de chercher des raisons. L'enfant gâté paraît résolu alors qu'il n'est que têtue.

« Non ! mais il y aura un roi sur nous. » Eh bien ! vous l'aurez, votre roi. Il n'y a plus rien à opposer. Samuel essaie bien encore une dernière prière, en répétant « aux oreilles de l'Éternel » ce que le peuple vient de décider. Mais Dieu ne modifie rien à sa première décision. « Écoute leur voix, dit-il. Établis un roi sur eux. » Il ne reste plus au prophète qu'à obéir.

Caleb et Josué, autrefois, avaient sauvé Israël d'une destruction totale en ne voulant pas être comme les autres espions. Le peuple saint courrait-il à sa perte, aujourd'hui, en voulant à toute force être comme les autres nations ? Cette question demeurera longtemps suspendue. L'histoire marchera, avec des alternatives d'abaissement et d'élévation, jusqu'au jour où Jérusalem désolée, le temple livré aux flammes, une population entière emmenée en captivité prouveront aux plus indifférents qu'en effet les descendants d'Abraham sont devenus « comme les autres. »

Revenons à notre récit. Laissant à Samuel le soin de préparer la réalisation de leur vœu, les anciens ont quitté Rama. Nous sortons avec eux de cette ville. La Bible, avec l'admirable variété de ses ressources, fait succéder à cet entretien solennel une scène presque idyllique. Elle va nous montrer, en même temps, comment Dieu se sert des moyens les plus ordinaires pour accomplir ses desseins.

C'est volontiers des plus petites causes qu'il fait sortir les plus grands effets. Deux fonctionnaires d'une cour égyptienne, jetés dans une prison

par un caprice de leur maître, raconteront à un troisième captif des songes qui tourmentent leur esprit. . . et Joseph deviendra le premier ministre de Pharaon, Jacob et ses enfants échapperont à la famine qui ravage Canaan, le peuple de Dieu sera formé. Une princesse viendra faire, un matin, ses ablutions dans les eaux d'un fleuve sacré. . . et Moïse sortira vivant de ces ondes qui allaient l'engloutir, il recevra l'éducation la plus distinguée qui pût se donner alors, il deviendra un législateur consommé, un libérateur, un homme qui s'entretiendra avec l'Éternel comme un ami avec son ami. – Un paysan de la tribu de Benjamin ne retrouvera pas, un jour, au pâturage, quelques ânesses de son troupeau ; il enverra son fils et un domestique les chercher. . . et ce fils, rencontrant un prophète, recevra l'onction, sainte, sera le premier roi d'Israël, battra les Ammonites, restera pour un temps l'homme le plus populaire des douze tribus. Toujours, au-dessus de la liberté humaine, la providence divine qui s'en sert sans la violenter. De siècle en siècle et chez toutes les nations le dicton demeure vrai : L'homme s'agite ; Dieu le mène.

Un Benjamite donc, nommé Kis et désigné par l'historien comme fort et vaillant, avait perdu ses ânesses. La perte était probablement sensible pour lui. Pour peu qu'on se trouvât au moment des travaux de la campagne, cela pouvait devenir un sérieux embarras. Il avait envoyé sans tarder son fils Saül, un jeune et beau garçon, accompagné d'un domestique, à la recherche des bêtes égarées. Saül, sans observations, avait obéi. Cela va sans dire, pensez-vous ? Hélas ! pas tellement sans dire, avec nos habitudes progressistes. Dans nombre de nos familles, le fils aurait trouvé au-dessous de sa dignité de se charger d'un pareil mandat. Il aurait objecté, non sans hauteur, que les domestiques sont « faits pour ça. » Saül, qui doit bien avoir pour le moins vingt ans, ne se croit pas déshonoré de courir après des ânesses. Son père le désire ; cela suffit. Relevons ce trait qui est à son éloge ; nous en aurons assez de mauvais à signaler plus tard. Et, si cela peut contribuer à stimuler votre obéissance, rappelez-vous que ce jeune homme,

en cherchant des ânesses, a trouvé une couronne. Il y en a une aussi pour vous, mes chers amis, et une meilleure que celle de Saül, si vous avez pour principe d'honorer en tout temps votre père et votre mère.

Les recherches durèrent trois jours, à travers la campagne d'Éphraïm, le pays de Schalischa¹⁷ et celui de Schaalim, jusqu'à celui de Tsuph, patrie de Samuel. Toujours en vain. Les ânesses ne se trouvaient point. Saül soupçonne à la longue que son père commence à s'inquiéter à son sujet. Il demande qu'on reprenne le chemin de la maison. Le serviteur, alors, hasarde un conseil. Il ne se considère point comme un étranger à son maître. Les intérêts de la famille sont les siens. Il est un peu comme cette jeune servante de la femme de Naaman qui fut le premier instrument de la guérison du Syrien, ou comme les domestiques de ce général lui-même qui apaisèrent son courroux et le conduisirent au Jourdain¹⁸. « Si nous allions, dit-il, consulter l'homme de Dieu. Peut-être nous fera-t-il connaître le chemin que nous devons prendre. »

La pensée est naïve et jolie. Elle nous montre quelle absolue confiance on plaçait dans le « voyant. » On croyait à son savoir universel comme à sa bonté sans limites. Le prophète passe pour un homme qui voit tout, ou peu s'en faut. Et parce que rien ne lui est caché, on ose tout lui demander. On ne l'ennuie point, même en lui exposant de petits malheurs fort ordinaires. Pourtant, je ne puis m'empêcher de relever ici un trait bien étrange. A entendre la conversation entre Saül et son domestique, il semble que le premier ait vécu jusqu'ici dans une parfaite ignorance de Samuel. Ce n'est point lui qui songe à l'aller consulter. Il ne paraît pas se douter que Rama, dont ils sont tout près, soit la ville de l'homme de Dieu. Cela se comprendrait encore s'il s'agissait de quelque prophète obscur et sans notoriété. Mais, depuis la victoire de Mitspa, Samuel était aussi connu que le fut Bonaparte après Marengo. Que Saül sache si peu de lui, cela donne

17. Peut-être Baal- Schalischa de 2 Rois 4.42

18. 2 Rois 5.3,13

à penser. Il pouvait bien dépasser de la tête tous les enfants d'Israël ; il est peu probable qu'il les effaçât par ses habitudes religieuses.

Il consent, au reste, et c'est encore un trait à noter en sa faveur, à suivre immédiatement l'avis de son domestique. Il ne met pas sa gloire à ne pas écouter un inférieur. Une seule objection l'arrête : les sacs aux provisions sont vides, il n'y a rien à offrir à l'homme de Dieu, et l'on n'ose pas l'aborder sans un présent. Ces scrupules ne doivent pas nous étonner. C'était, c'est encore aujourd'hui la coutume en Orient de ne point se rendre auprès d'un personnage distingué sans avoir un cadeau quelconque à lui faire. Les exemples en sont nombreux dans l'Écriture même. Quand les anciens de Moab arrivent auprès de Balaam pour le déterminer à maudire Israël, ils ont eu soin de se munir de présents à son intention¹⁹. La femme de Jéroboam ne vient pas consulter Achija au sujet de son enfant malade, sans avoir pris une offrande pour cet homme de Dieu²⁰. Et Naaman le lépreux, espérant obtenir du roi d'Israël d'abord, ensuite d'Élisée, la guérison de sa maladie, apporte avec soi des libéralités dont la valeur a été estimée à un million de francs²¹. Il était permis, au reste, de se contenter de dons beaucoup moins riches ; mais il fallait donner quelque chose. Plutarque raconte le trait d'un pauvre paysan qui, voyant tout le monde offrir des présents à Artaxerxès en voyage, courut à la rivière, y remplit d'eau ses deux mains et vint présenter ce don précieux au roi des rois²². Ce que les princes d'Orient, grands ou petits, prisent le plus aujourd'hui, c'est l'argent, toujours l'argent. Tel schah de Perse, dit-on, demandait à propos de tout cadeau qu'on voulait bien lui présenter : « Combien cela vaut-il ? » Et, sur la réponse du loyal sujet : « Garde la chose, répliquait-il, et paie m'en la valeur²³. »

19. Nombres 22.7.

20. 1 Rois 14.1-3

21. 2 Rois 5.5

22. Plutarque *Vies des hommes illustres*. Traduit par Dacier. Tome VIII, p. 206.

23. Kitto, vol. cité, p. 137.

Le domestique de Saül n'était donc point en dehors des traditions en voulant offrir quelque chose à l'homme de Dieu, avant de le consulter, ni en réduisant ce quelque chose en argent, le seul qu'il possédât. C'était peu, du reste ; le quart d'un sicle, à peine 85 centimes de notre monnaie. Mais ce peu suffisait ; l'usage était de la sorte observé et nul ne songeait à se formaliser.

La ville vers laquelle Saül monte avec son serviteur n'est pas nommée dans notre texte. Il est à peu près certain que c'était Rama, résidence habituelle du juge, nous l'avons vu, une fois qu'il avait terminé les tournées annuelles exigées par sa charge. En chemin, les deux voyageurs rencontrent un essaim de jeunes filles qui descendent à la source, leurs cruches sur la tête ou sur l'épaule. Elles vont faire la provision d'eau du ménage. De part et d'autre on s'arrête, on se regarde, on cause. Saül s'informe du prophète. Les jeunes filles, charmées sans doute de cette rencontre, répondent toutes à la fois : « Oui. Il est devant toi. Mais va promptement. Aujourd'hui il est venu à la ville. Il y a un sacrifice sur le haut lieu. . . Quand vous serez entrés vous le trouverez. . . Le peuple ne mangera point qu'il ne soit arrivé. . . Il doit bénir le sacrifice. . . Après cela les conviés mangeront. . . Montez donc, vous le trouverez. . . » Ne croirait-on pas entendre le joyeux babil de cette jeunesse ? – Saül ne s'attarde pas longtemps. Les informations qu'on vient de lui donner prouvent que l'occasion est des plus favorables, mais pourrait bien ne pas se retrouver. Il « Continue à monter, entre dans Rama, et arrive au milieu de la ville au moment où Samuel se dispose à sortir pour gagner le haut lieu²⁴.

Le prophète, de son côté, était prévenu. Nous l'avons laissé très ému après la visite des anciens. Bien des prières avaient dû s'élever de son âme

24. On appelait ainsi un bocage avec autel, situé sur une hauteur et destiné au culte. La loi les proscrivait. La désorganisation du culte à cette époque expliquait, sans la justifier, cette contravention. Le haut lieu que nous rencontrons ici était ou bien plus haut que la ville même, ou plutôt situé sur une autre colline (*Ramathajim*, les deux hauteurs).

blessée pour demander au Seigneur une manifestation plus positive de sa volonté. Dieu veut donner un roi au peuple. Mais lequel ? Où le trouver ? Est-ce au prophète à chercher ? Doit-il tout simplement attendre des ordres, une indication ? Enfin, la veille du jour où le fils de Kis approche de Rama, l'Éternel a dit au voyant : « Demain, à cette heure, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin ; tu l'oindras pour chef de mon peuple d'Israël ²⁵. » Les vingt-quatre heures sont écoulées. L'attente anxieuse de Samuel est arrivée à son plus haut point, quand, à l'instant où il traverse la place et où ses yeux découvrent le beau gars qui vient à sa rencontre, Dieu lui dit : « C'est Lui ! » Je ne sais point par quel moyen particulier cette révélation lui a été accordée. Mais je ne m'étonne pas que des âmes qui prient comme Samuel en reçoivent de pareilles. Nous retrouverons, au reste, un exemple tout semblable, quand le prophète sera dans la maison d'Isaï ²⁶.

Mais si, dès à présent, Samuel connaît Saül, ce dernier ne connaît pas encore le voyant. Il est probable qu'en se disposant à exercer des fonctions sacerdotales, Samuel avait quitté les insignes de sa magistrature, qui l'auraient aisément fait reconnaître. Le jeune paysan, d'autre part, semble frappé de la noble apparence du vieillard et des marques de respect qui l'accueillent sur son passage. Il se demande si ce ne serait pas celui qu'il est venu chercher. Néanmoins, il ne l'aborde pas tout de suite. La déférence, les usages le lui interdisent. Ce n'est pas sur la place publique qu'on adresse la parole à un personnage aussi distingué ²⁷. Les affaires, en Orient, se traitent à la porte de la ville. Saül revient donc sur ses pas ²⁸. Attendant le moment favorable pour formuler sa question.

25. 9.15-16. Les mots ajoutés : « Il sauvera mon peuple de la main des Philistins » indiquent bien que ces ennemis des Hébreux, tout en ayant renoncé à leurs incursions depuis la victoire d'Eben-Ézer, n'avaient point cessé d'être menaçants. Ils n'attendaient que l'occasion pour reprendre l'offensive.

26. 16.7-12

27. Comparez le cas de Booz, Ruth ch. 4.

28. Ainsi s'explique comment Saül, arrivé au milieu de la ville, vers. 14, se retrouve à la porte avec Samuel, vers. 18.

Cette question, pourtant, nous ne l'entendons pas sortir de ses lèvres. N'est-il pas assez sûr d'avoir bien Samuel devant lui ? Cela se peut. Il me semble plutôt éprouve une certaine gêne à troubler, pour un sujet si secondaire, un homme aussi grave et qui va présider à un sacrifice. Il se contentera de la demande plus générale et moins personnelle : « Indique-moi, je te prie, la demeure du voyant. » Ainsi, quelque onze siècles plus tard, au bord du Jourdain, deux jeunes disciples de Jean-Baptiste, brûlant de s'entretenir avec Jésus, n'oseront pas tout de suite lui en exprimer le désir. Quand le nouveau maître qu'ils veulent suivre se retourne vers eux et leur dit : « Que cherchez-vous ? » ils ne répondent point : Maître, toi-même, tes leçons, ta présence. Il ne leur est pas possible d'en dire plus que : « Où demeures-tu ? » Manière respectueuse et modeste, observe M. Godet, d'exprimer le désir de lui parler en particulier²⁹. »

Samuel ne se contente pas de se faire connaître comme le voyant. Il adresse à ce visiteur poli une invitation pour un festin qui va suivre le sacrifice. Il promet en même temps de révéler à Saül « tout ce qui se passe dans son cœur. » Pour le moment, qu'il n'ait plus d'inquiétudes : les ânesses sont retrouvées ; il pourra donc accepter sans scrupule l'invitation reçue ; cela ne le détournera pas de l'accomplissement d'un devoir. Il faut bien, d'ailleurs, qu'il se rende vers le voyant et qu'il ait avec lui une explication. Car ce mystérieux personnage est en train de lui tenir le discours le plus extraordinaire. Il ne lui suffit pas de le tranquilliser au sujet des bêtes perdues par son père. Il ajoute, comme pour le presser avec plus d'autorité de ne pas se troubler pour si peu : « Ce qu'il y a de mieux en Israël est réservé pour toi et pour ta famille... » Ah çà ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Il n'y a pas moyen de croire à une plaisanterie : le caractère de Samuel interdit cette supposition. Il me promet en outre de m'instruire sur tout ce qui se passe dans mon cœur. Est-ce qu'il s'y passe quelque chose de si particulier ? Ne sais-je pas bien que je suis Benjamite, de l'une des plus

29. Frédéric Godet, *Commentaire sur l'Évangile selon saint Jean*, I, p. 317.

petites tribus d'Israël ; que ma famille est une des moindres de cette tribu ? Comment ce qu'il y a de plus précieux dans le peuple pourrait-il nous être réservé ? N'est-ce qu'une formule de politesse ? Je n'y comprends rien. . . L'heure des explications viendra. C'est à présent de la cérémonie et du repas. Trente hommes environ sont réunis dans une salle de festin. Samuel entre avec ses deux hôtes, car le serviteur de Saül a été aussi convié. L'homme de Dieu, debout, les mains levées vers le ciel, rend grâce, en prononçant peut-être cette formule de prière que les rabbins nous ont conservée : « Béni sois-tu, ô Seigneur notre Dieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par tes commandements et nous as ordonné de manger le sacrifice ! » Puis on se met à table. Les places d'honneur ont été réservées aux deux Benjamites. Une portion d'honneur aussi est placée devant Saül : « l'épaule et ce qui l'entoure, » morceau habituellement mis à part pour les prêtres³⁰. Nous avons peut-être à nous représenter le peuple de Rama prenant en plein air, à côté de la maison, sa part du banquet. La distinction dont Saül fut l'objet ne put pas tarder à être connue. Elle excita sans doute bien des remarques étonnées, comme en avait provoqué jadis, chez les frères de Joseph, celle dont fut favorisé Benjamin, un des ancêtres de Saül³¹. C'est ainsi que se préparaient peu à peu les voies pour l'élévation au trône de ce cultivateur qui, hier encore, pensait à ses ânesses bien plus qu'à un sceptre.

De retour à la ville, Samuel emmène dans sa demeure celui que, dès à présent, il considère comme le prince de son peuple. Il le conduit sur le toit de la maison, sur cette terrasse qui sert aux Orientaux de lieu de réunion et de délassement après les fatigues de la journée. Vous savez de combien de scènes variées ces toits de la Palestine ont été les théâtres. Rahab y a

30. Lévitique 7.32. Quelques commentateurs mettent dans la bouche du cuisinier parlant à Saül, les mots du vers. 24 : « Voici ce qui a été réservé ! » Le texte original permet cette traduction, mais elle cadre mal avec la fin du verset : « J'ai convié le peuple. » Ce n'est pourtant pas le cuisinier qui a fait l'invitation au peuple. Le texte, il est vrai, paraît ici incertain.

31. Genèse 43.33-34

caché les espions de Josué. La Sunamite y a construit la petite chambre d'Elisée. Le paralytique y a été porté pour, être descendu de là aux pieds de Jésus. . . soir-là, nous aurions donné beaucoup, n'est-ce pas ? pour entendre quelque chose de la conversation qui s'engagea sur le toit de la maison, entre le juge l'Israël et son futur monarque. Qu'elle a dû être émouvante en même temps qu'instructive, passant tour à tour des souvenirs d'autrefois aux perspectives le l'avenir ; rappelant au jeune homme qui se croyait le jouet d'un rêve, les glorieuses journées où ses pères pavaient eu d'autre roi que l'Éternel ; puis déployant à ses regards éblouis des destinées plus hautes encore, s'il veut rester fidèle au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ! Samuel, évidemment, aura profité de la circonstance pour exposer à son hôte l'état vrai de la nation. Il lui aura montré les déficits nombreux qui se faisaient sentir dans la vie religieuse d'Israël. Surtout, il l'aura aidé dans la tâche plus importante et plus délicate d'apprendre à se connaître soi-même. Il aura jeté des rayons inattendus dans le cœur de Saül, dans cette conscience qui s'ignorait sur bien des points, dans cette volonté qui n'avait pas, jusqu'à présent, fait ses preuves, et dans cette intelligence dont l'horizon, il y a peu d'heures, était encore bien restreint. Il lui aura dit qu'une main ferme était absolument nécessaire pour tenir les rênes trop flottantes du gouvernement, et il aura peu à peu éveillé en lui l'ambition d'être cette main-là. Il l'aura pressé enfin de prendre l'Éternel seul pour conseil, et de lui redire chaque jour ce que Samuel disait jadis, à Silo : « Parle, Seigneur, ton serviteur écoute ! »

La soirée a passé vite dans un tel entretien. La nuit était avancée quand les deux interlocuteurs se sont séparés pour essayer de prendre un court repos. Je ne pense guère que Saül ait pu dormir. Samuel l'appelle de bon matin, et tous deux sortent de la ville. Le serviteur est envoyé seul en avant. Si favorisé qu'il soit de l'intimité de son jeune maître, il ne convient point qu'il soit témoin de l'acte solennel qui se prépare. Quand il est hors de vue, Samuel s'arrête et fait arrêter Saül. Aucun autre regard ne doit contempler

l'onction du fils de Kis³².

L'onction d'huile était conférée, d'après la loi, aux prêtres au moment de leur consécration. L'idée, au reste, de l'appliquer aussi aux rois n'apparaît pas ici pour la première fois. Jotham, fils de Gédéon, dans son ingénieux apologue, raconte que les arbres s'étaient occupés d'oindre un roi et de le mettre à leur tête³³. Il n'en faudrait pas conclure, cependant, que tous les rois d'Israël et de Juda aient reçu cette onction au moment de monter sur le trône. Il y a plutôt lieu de supposer qu'elle était réservée à certains cas exceptionnels, aux changements de dynastie par exemple, comme à l'avènement de David, de Jéhu. D'ordinaire, les descendants en ligne directe de monarques oints au nom du Seigneur étaient considérés comme héritant de leur onction. L'huile sainte, image et symbole du Saint-Esprit, rendait inviolable celui qui l'avait reçue, au moins aux yeux de tous les « craignants Dieu ». S'attaquer à lui, c'était s'élever contre Jahveh dont il avait reçu l'Esprit. Nous savons avec quelle constance et quelle fidélité David a respecté ce caractère sacré chez Saül, même quand ce prince en voulait à sa vie.

A l'onction, Samuel joint le baiser. C'était aussi une marque de soumission. L'injonction du Psalmiste tous les peuples : « Embrassez le Fils!³⁴ » ne signifie pas autre chose que : Portez-lui vos hommages. On donnait ce baiser sur la main, sur les genoux, quelquefois sur le bord du vêtement, plus rarement sur la bouche. Celui du prophète à son futur successeur a dû lui coûter, certes : c'était comme le sceau de son abdication. Aussi nous fait-il encore plus admirer Samuel. Descendre librement, volontairement, afin qu'un autre monte, que c'est rare et que c'est beau ! Comme cette retraite de Samuel va être plus noble, d'ailleurs, et plus bienfaisante que celle de Charles-Quint à Saint-Juste ! Ici la recherche égoïste et pompeuse d'un repos tout personnel, où l'on ne s'occupera plus des autres ; là, dans une

32. 9.27 ; 10.1

33. Juges 9.8

34. Psaumes 2.12

abnégation continuelle et sans ostentation, un travail qui ne cessera qu'avec la vie et qui aura toujours pour objet le bien du pays. Le baiser de Samuel nous fait entendre par avance la devise du Précurseur : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. »

Avant de se séparer de Saül, le prophète prend soin de raffermir et de rassurer ses esprits. C'était nécessaire après les secousses inattendues qui venaient de les ébranler. Il était non-seulement avantageux mais indispensable de graver profondément en son cœur le sérieux de sa vocation ; d'en bannir par conséquent tout ce qui aurait pu l'éblouir ou le griser. Trois signes vont lui être annoncés qui lui permettront de reconnaître, à ne pouvoir s'y méprendre, que c'est la main de Dieu qui vient de poser la couronne sur sa jeune tête. Ces signes consisteront en trois événements, fort naturels en eux-mêmes, mais que Saül ne pouvait pas prévoir, et dont la succession lui prouvera qu'il n'est pas devenu soudain un halluciné.

Ce sera d'abord la rencontre de deux hommes près du sépulcre de Rachel, sur la frontière de Benjamin, à Tselstach³⁵. Ces hommes achèveront de tranquilliser Saül au sujet de ses ânesses perdues. Il est bon que tout souci, sur ce point, soit enlevé à celui que bien d'autres préoccupations attendent. D'ailleurs, il n'y a pas pour Dieu de petites choses ; celles que nous appelons petites deviennent grandes par le seul fait qu'il consent à s'en occuper. Les ânesses d'un propriétaire de Béthléhem ont quelque valeur à ses yeux, et il ne dédaigne pas d'en parler à Samuel. Les animaux logés dans une grande ville païenne entrent pour quelque chose dans la résolution qu'il a prise de ne pas la détruire. « N'aurais-je pas, dit-il à Jonas, pitié de Ninive, où se trouvent plus de cent vingt mille hommes qui ne savent pas distinguer leur droite de leur gauche, *et des animaux en grand*

35. Localité inconnue dont le nom est peut-être incorrectement écrit. Si on lisait Tséla, on aurait l'indication du lieu de sépulture de la famille de Saül : 2 Samuel 21.14.

*nombre ?*³⁶ » Rappelez-vous ces traits, mes amis. Quand vous traversez les heures mauvaises où le péché vous sollicite avec plus d'insistance, quand le diable vous invite à de petites chutes, à de petits péchés dont Dieu ne saurait s'inquiéter, qu'il ne verra même pas, pensez à ces ânesses de Kis, à ces bêtes de Ninive qu'il a fort bien vues. Il verrait votre péché. Mais il vous voit aussi, et il vous protège. Croyez-vous qu'il se soucie de vous moins que des animaux ?

Second signe. Arrivé devant le térébinthe de Thabor (encore un lieu inconnu), Saül rencontrera trois hommes montant vers Dieu à Béthel, et chargés de trois chevreaux, de trois galettes de pain et d'une outre de vin : probablement des offrandes apportées pour quelque sacrifice, car Béthel était restée une ville de culte. En voyant Saül, ils lui donneront deux de leurs pains, et il ne devra pas faire difficulté de les recevoir. Cet acte, en apparence insignifiant, annonçait déjà la royauté de Saül. Nous l'avons en effet observé : en Orient, le personnage important, celui qui est élevé en dignité, ce n'est pas celui qui donne, c'est habituellement celui qui reçoit... ou qui prend. Saül a donné hier à Samuel, son supérieur, le peu qui lui restait. Aujourd'hui, c'est à lui de recevoir, car l'huile sainte a été répandue sur sa tête. Il reçoit même une portion de ce qu'on avait destiné à un sacrifice. L'onction dont il a été honoré le met, en un certain sens, au rang des prêtres, des représentants de Jahveh. Il a droit dès lors aux offrandes qui leur sont réservées et aux hommages qui les accompagnent. Ces deux galettes bien chétives remises à Saül, c'est le commencement du tribut. C'est aussi l'indication du changement qui s'opère dans la théocratie, Désormais les revenus du pays, symbolisés par ces pains, appartiendront dans une large mesure au souverain.

Le troisième signe annoncé par Samuel nous met en présence d'un des phénomènes les plus intéressants de l'histoire d'Israël, c'est-à-dire d'une école de prophètes. Nous retrouverons plus tard l'occasion d'en parler avec

36. Jonas 4.11

quelques détails, de relever au moins ce que l'Écriture nous en raconte. Bornons-nous, pour le moment, à marquer les paroles du voyant.

Parti du sépulcre de Rachel, Saül, continuant son chemin pour rentrer chez son père, doit arriver à Guibea-Elohim, littéralement « la colline de Dieu, » ville qu'on croit avoir retrouvée à une lieue au nord de Jérusalem³⁷. Là, dit notre texte, était établie une garnison de Philistins. Cette remarque a quelque chose de bizarre. Après la victoire décisive d'Eben-Ezer, après l'indication qu'elle suffit pour empêcher Philistins de revenir sur le territoire israélite pendant les jours de Samuel, on comprend peu que ces païens eussent alors une garnison au centre même du pays. L'auteur n'a-t-il pas voulu plutôt parler d'un monument propre à rappeler leurs anciens triomphes, et bien fait dès lors pour caractériser ce Guibea entre toutes les autres localités du même nom ? La supposition est d'autant plus permise que le terme employé³⁸ se rencontre avec le sens de pilier, colonne, et non pas seulement avec celui de poste militaire. Quoiqu'il en soit de cette question, d'ailleurs secondaire, en entrant dans la ville Saül se trouvera en face d'une bande d'hommes inspirés, descendant d'un haut lieu, et marchant en procession au son de divers instruments de musique. L'Esprit de Dieu le saisira soudain à cette rencontre. Pour un temps il sera changé en un autre homme. Le jeune paysan, tombé à l'improviste dans une compagnie de prophètes, deviendra prophète avec eux. Il pourra faire, dès lors, tout ce qui se présentera ; il ne sera plus seul ; l'Éternel sera avec lui. . . Comprendra-t-il les devoirs que des dons pareils lui imposeront ?

Samuel ne met qu'une restriction à l'exercice d'une aussi vaste liberté : les fonctions sacerdotales sont et demeureront interdites à Saül. Il ne devra s'en mêler en rien. Lorsqu'il y aura des holocaustes l'offrir, qu'il attende le voyant. Et si des décisions urgentes, capitales, dépendent de ces sacrifices, qu'elles soient renvoyées jusqu'au moment où l'homme de Dieu aura parlé

37. Probablement très près de Guibea-Saül, la colline de Saül.

38. *Netsib*, c'est ainsi qu'est désignée la statue de sel en laquelle fut changée la femme de Lot. Genèse 19.26.

de la part de l'Éternel... « Tu descendras avant moi à Guilgal ; et voici je descendrai vers toi pour offrir des holocaustes... Tu attendras sept jours, jusqu'à ce que j'arrive auprès de toi³⁹. » Une difficulté assez sérieuse se présente, par le rapprochement de cet ordre avec les faits racontés au début du chapitre treizième. Nous en renvoyons la solution au moment où nous aborderons l'exposé de faits. Accompagnons maintenant Saül de Rama jusqu'à la maison paternelle.

Séparé du vieillard qui vient de lui promettre de si hautes destinées, il reçoit d'abord un autre cœur, probablement avant de pouvoir s'en rendre un compte bien exact. Puis les signes annoncés se succèdent régulièrement pour lui. L'historien, toutefois, se contente de raconter le dernier. Le jeune homme, dès son arrivée à Guibeà, est saisi par l'Esprit de Dieu ; mais saisi avec une telle puissance qu'il se joint, sans trop savoir pourquoi ni comment, à la troupe des prophètes qui descendent du haut lieu, et qu'il se met à prophétiser avec eux. Cela paraît incroyable à ses concitoyens. Là, dans sa ville natale, au milieu de ceux qui le connaissent dès sa naissance ! Cela dépasse toute prévision. Peut-être que c'est un signe de folie. On ne l'avait jamais entendu prophétiser ; nul n'avait cru qu'il en devînt capable. Qu'est-il arrivé au fils de Kis ? se disent les uns aux autres les passants étonnés. Saül est-il aussi parmi les prophètes ?... Cette question devait se répéter plus tard, et devenir une sorte de proverbe⁴⁰. Est-il injuste d'en conclure que la réputation de Saül parmi ses contemporains, si elle était celle d'un honnête garçon, ne lui attribuait pourtant pas beaucoup de piété ? Ne voyons-nous pas ainsi se confirmer les doutes qu'avait fait naître en nous, quant à sa vie religieuse, l'ignorance où il avait vécu à propos de Samuel ?

Au surplus, l'exclamation railleuse dont le fils de Kis fut l'objet s'est

39. 10.8

40. 19.24

répétée et se répète encore maintes fois, dans nos villes comme dans nos villages. Un étudiant, un apprenti, un commis se décident à chercher Dieu après l'avoir presque ignoré... Quoi ! lui aussi parmi les prophètes ! Quel dommage ! Un si gai compagnon ! On ne pourra plus plaisanter avec lui... Cette jeune fille songe à se convertir ; elle renonce à briller dans le monde... Mais sa tête se dérange ! C'est une épidémie ! Pauvre jeunesse ! – bienheureuse épidémie, mes amis. Pussions-nous en sentir quelque atteinte au sein de notre piété correcte et posée, où l'on semble vouloir en revenir à la maxime des concordats : « Maintenir la religion dans de justes limites !! »

Une exclamation partie de la foule, pendant que Saül prophétise, semble témoigner d'un sens plus vrai de ce qui se passe. Comme on persiste à s'étonner, et que plusieurs peut-être se scandalisent, quelqu'un s'écrie : « Et qui est leur père ? » Non pas *son* père, veuillez l'observer ; mais *leur* père, celui de tous les prophètes dans les rangs desquels le fils de Kis vient d'entrer. Pourquoi donc être si surpris que ce jeune homme ait reçu tout-à-coup le don de prophétie ? Les autres, ses compagnons d'une heure, appartiennent-ils à des familles plus distinguées, plus exceptionnelles ? Ont-ils eu des pères plus excellents ? Est-ce par droit de naissance qu'on devient prophète ? Assurément non, grâce à Dieu. De tels dons ne dépendent ni de la famille ni du lieu d'origine. Un fils de Kis peut annoncer les secrets de l'Éternel, aussi bien qu'un Jean-Baptiste prêcher la repentance et l'approche du royaume de Dieu.

Un court verset du récit nous donne encore, au sujet de Saül, une indication que nous recueillons volontiers. Quand tous ces signes lui furent arrivés, « il se rendit au haut lieu. » Il y cherchait, nous le pensons, un peu de repos et de recueillement. Un peu de prière aussi n'était pas de trop après les heures qui venaient de finir. Et c'est peut-être dans ces instants consacrés au culte, que le jeune homme aura puisé quelque germe au moins d'une vertu vraiment royale : la discrétion. Lorsque son oncle – Abner probablement – le presse de questions sur l'excursion qu'il vient de faire, il ne

lui dit pas un mot des révélations relatives à la royauté.

Laissons, au surplus, ce qui touche uniquement à Saül. Son histoire ne nous occupera désormais que dans ses rapports avec Samuel. Avant de passer aux scènes suivantes, relevons trois traits du caractère de ce prophète qui nous sont apparus dans celles de Rama.

L'intimité d'abord et la permanence de ses rapports avec Dieu. Il faut, vraiment, une bien constante habitude de s'entretenir avec le Seigneur, pour recevoir de lui, juste au moment voulu, les indications qui empêchent les erreurs et les faux pas. Comment, s'il n'avait su ce que c'est que de prier avec instance et avec foi, le prophète eût-il entendu cet avertissement : Demain, je t'enverrai celui que tu cherches ? et, vingt-quatre heures plus tard, cette désignation : C'est lui ? Nous nous plaignons de ce que les révélations du Seigneur sont devenues rares. N'est-ce pas la faute de ceux qui ne savent plus ni prier, ni attendre, ni écouter ?

La bienveillance, ensuite, et la noblesse de ses rapports avec Saül. Il s'apprête à s'effacer devant ce jeune homme dont il pourrait être le père. Il va lui céder peu à peu presque tous les honneurs qu'il était seul à posséder jusqu'ici. Et il ne fera pas valoir à grandes phrases son désintéressement. Vous pensez, chers amis, qu'il est beau de défendre ses droits. C'est vrai quelquefois. Mais il y a quelque chose de plus beau. C'est de savoir les sacrifier sans mauvaise humeur. Samuel abandonne les siens avec un baiser ! Sa fidélité, enfin, au Dieu qu'il a servi dès l'enfance. En faisant abandon de ses droits, il ne livre point ceux de l'Éternel. Il ne permet pas que les fonctions du sacerdoce passent à des mains non consacrées... On peut me dépouiller, moi. On ne dépouillera pas le Seigneur. – L'inverse, hélas ! tend à devenir fréquent. Faire bon marché des droits de Dieu, se camper intransigeant sur les siens, c'est le seul idéal que certains prophètes modernes paraissent connaître, le seul qu'ils proposent à notre génération. On



nourrit, dans bien des écoles, des enfants de douze ans avec des notions mal comprises de droit constitutionnel. On proscriit des mêmes écoles tout enseignement biblique pendant les heures de classe. Les droits de l'homme ; voilà l'essentiel. Ses devoirs envers Dieu, c'est accessoire. Cela s'appelle neutralité confessionnelle. Reste à savoir si c'est ainsi qu'on fondera des libertés durables. Le système de Samuel m'inspire plus de confiance ; et ce ne sera pas la faute du prophète s'il n'en sort pas d'excellents fruits.

Mitspa et Guilgal

Tout le peuple poussa le cri de : Vive le roi ! . . . Si vous faites le mal, vous périrez, vous et votre roi.

(1 Samuel 10.24 ; 12.25.)

Samuel devait une réponse aux anciens d'Israël. Il est enfin en mesure de la leur donner. Dieu lui a désigné son oint ; c'est à lui de le faire connaître au peuple.

Le lieu choisi pour cette présentation solennelle est, à lui seul, une prédication et comme un discours du sacre. Ce n'est pas Guilgal, pour le moment. C'est Mitspa, et l'on peut deviner sans peine pourquoi. Le même lieu où les Hébreux ont été les objets d'une délivrance merveilleuse doit être maintenant le témoin de leur ingratitude ; il protestera en quelque sorte contre leur défection. L'absence d'un monarque ne les avait pas empêchés de dresser leur Eben-Ezer. Les empêcherait-elle tout-à-coup de battre les Ammonites ? Non certes. Mais puisque leur foi est tombée, il en faut constater la chute là-même où elle s'était jadis éveillée. C'est à l'endroit où ils ont juré de servir l'Éternel seul, qu'ils recevront un prince auquel ils seront bien contraints d'obéir. Ce qui montre que Samuel a voulu ce rapprochement et cette leçon, c'est l'opposition qu'il établit, dès les premiers mots de son discours, entre les dons de Dieu et l'oubli du peuple. « J'ai fait monter

d’Égypte Israël, » voilà l’œuvre de Dieu. Aujourd’hui Israël rejette Jahveh, voilà l’action de l’homme... Je ne vous ai fait que du bien. *Vous* n’avez su que vous détourner de moi. Quelle philosophie de l’histoire dans le parallèle établi entre ces deux petits mots ! N’est-ce pas le contraste qui se dresse en face de la conscience, lorsqu’elle se met à penser à son péché et à l’amour du Père céleste ? « Voilà ce que j’ai fait pour toi. Toi, qu’as-tu fait pour moi ? » Avant que cette question, si brûlante dans sa simplicité, ait remué l’âme du comte de Zinzendorf, elle avait pu remuer plus d’un cœur hébreu sur la hauteur de Mitspa.

Le prophète ne multipliera pas les paroles. Le moment est venu de passer aux actes ; il n’est même plus temps de se repentir et de retourner en arrière. Il faut élire un roi. C’est devenu la volonté de l’Éternel.

Pour décider cette élection, Samuel fait intervenir un élément qu’il n’est pas rare de rencontrer dans l’Écriture : il a recours au sort. On s’en était servi sous Josué pour découvrir un voleur¹. On l’emploiera dans la première Église chrétienne pour nommer un apôtre². Samuel, d’accord semble-t-il avec tous les anciens, s’en sert pour désigner un monarque. La façon de procéder était simple. On écrivait, sur des dés, des tablettes ou tels autres objets de petites dimensions, les signes particuliers ou les noms des personnes entre lesquelles il s’agissait de décider. Les objets ainsi marqués s’appelaient des sorts. Puis on les mêlait dans un vase, qu’on secouait jusqu’à ce qu’un dé tombât à terre. On disait alors que le sort était *tombé* sur la personne dont le dé portait le signe. Ou bien on secouait, jusqu’à ce qu’il ne restât plus qu’un seul nom au fond du vase. L’un ou l’autre de ces deux modes avait été employé pour le partage de Canaan entre les tribus³. D’autrefois encore, un enfant, un prêtre, un personnage choisi pour cet acte,

1. Josué 7.16-18

2. Actes 1.26

3. Josué 18.6-8

plongeait la main dans l'urne où « les sorts » avaient été réunis, et en retirait un. De là l'expression *tirer* au sort.

Nous n'avons pas ici à nous prononcer sur l'emploi du sort, ni sur le droit, très limité selon moi, que nous pourrions avoir d'y recourir. Il n'est légitime, assurément, que dans les limites tracées par un sage : « On jette le sort dans le pan de la robe, mais toute décision vient de l'Éternel⁴. »

Or c'est précisément cette vérité que Samuel tient maintenant à inculquer aux Israélites. Le mode d'élection pour lequel il s'est décidé prouvera ostensiblement au peuple que son roi lui est donné de la main de Dieu. C'était agir fort sagement. Tout soupçon de favoritisme sera, de la sorte, écarté. Samuel s'était trompé en désignant ses deux fils pour partager son autorité. Il ne se trompera pas en présentant Saül, car ce n'est point lui qui l'a choisi.

Trois tirages ont lieu successivement : un pour les tribus, un pour les familles, un pour les individus, et le dernier bulletin sorti de l'urne porte le nom de Saül. Un instant de surprise suit la proclamation du résultat. Le nom de l'élu est crié à travers la foule ; l'élu ne se trouve nulle part. Il s'est si bien caché que, pour le découvrir, il faut consulter Dieu⁵. Convenons-en : Saül vient de céder à un mouvement d'humilité qui lui confère, pour un temps, une très véritable grandeur. Il a peut-être été effrayé, ébranlé du moins, par les paroles que le prophète a prononcé tout à l'heure. Elles sont faites pour donner à réfléchir. Moïse avait reculé devant l'immensité de sa tâche. Jérémie s'est récusé à cause de son jeune âge et de son incapacité, lorsque Dieu l'a appelé au prophétisme⁶. Saül aussi voudrait s'excuser, remettre à un autre le fardeau de la couronne qui commence à lui sembler trop lourd. Il s'est caché. Il espère qu'on pourra refaire l'élection. On le trouve, pourtant ; il faut se montrer. Et ce dut être un moment curieux,

4. Proverbes 16.33

5. Peut-être par *Urim et Thummim*. Voir à ce propos au ch. 9 de ce volume.

6. Jérémie 1.6

presque plaisant, que celui où le fils de Kis sortit du milieu des caisses et des chariots du bagage, derrière lesquels il avait réussi à se dissimuler. Mais on ne put longtemps songer à rire. Ce jeune homme était superbe. Sa haute taille, promptement redressée, dominait tous les assistants. Samuel lui-même ne retient pas un mouvement d'admiration. « Voyez-vous, dit-il, celui que l'Éternel a choisi ? Il n'y a personne dans tout le peuple qui soit semblable à lui ! » Ce trait n'est pas unique dans l'Écriture. Bien loin de faire fi de la beauté du corps, elle la signale, au contraire, parce qu'elle l'apprécie. Elle y voit un don de Dieu que nous n'avons jamais à mépriser, pas plus qu'il ne nous est permis de nous en glorifier. De là cette expression de « divinement beau, » littéralement « beau à Dieu, » ou « pour Dieu, » qu'elle applique à Moïse, dans le discours du diacre Etienne⁷. La beauté est divine dans sa source. Pour demeurer, elle doit être consacrée à Dieu ; dans le ciel, elle ne se flétrira plus.

Les acclamations du peuple dès qu'il a vu son futur monarque ne troublent pas Samuel. Sa tâche n'est pas terminée ; c'est à lui d'installer son successeur. Il s'acquitte de ce devoir en faisant connaître à l'assemblée déjà très enthousiaste, « le droit de la royauté. » Que devons-nous entendre par là ? Ce n'était assurément pas une reproduction des prédictions faites aux anciens, lorsqu'ils étaient venus à Rama⁸. Ce prétendu droit, qui n'était que du caprice, ne méritait pas l'honneur d'être consigné dans un document authentique et officiel qui deviendrait la charte du royaume. Nous trouvons en revanche, dans un passage du Deutéronome auquel nous avons déjà fait allusion, toute une série de prescriptions éventuelles pour le cas où les Hébreux voudraient un jour avoir un roi. C'est là, je n'en doute point, le droit en question. Loi vénérable, revêtue de l'autorité de Moïse, et que

7. Actes 7.20. On peut rappeler aussi, à ce propos, l'importance que les anciens attachaient à la beauté physique et à la grandeur du corps chez leurs héros. Voyez l'Ajaj d'Homère et le Turnus de Virgile.

8. 8.10-18

Samuel a maintenant promulguée, en la développant peut-être quelque peu. Reprenons-la, dans le chapitre dix-septième du Deutéronome, dès le verset 14. Nous n'aurons pas de peine à y discerner les six articles suivants :

1. La nomination du monarque appartiendra exclusivement et directement à l'Éternel. C'est bien, dans le cas actuel, ce qui vient de se passer. Dieu n'avait pas dit d'avance comment il ferait connaître son choix : voix d'un prophète, appel populaire, tirage au sort, etc. Ce dernier mode a été employé pour Saül ; le principe est sauvegardé. Même après l'établissement d'une constitution monarchique, la théocratie continuera de subsister.
2. Le roi devra, en tout état de cause, être un Israélite : « Tu le prendras, avait dit Moïse, du milieu de tes frères. » Nul étranger, fût-il un prosélyte, n'aura le droit légal de monter sur le trône de Juda. C'est peut-être pour constater l'observation de cette règle, et le maintien d'une race royale sans mélange, que, dans l'histoire des princes qui ont régné à Jérusalem, nous rencontrons habituellement le nom de leur mère, accompagné d'indications précises sur la famille et l'origine de la reine. Ajoutons que l'usage, sinon une loi expresse, a exclu les femmes du trône. S'il arrive qu'elles gouvernent le pays, c'est considéré comme un malheur ⁹.
3. Le roi ne devra pas posséder un grand nombre de chevaux. Les haras lui sont interdits. Il est aisé de comprendre pourquoi. D'une part, une nombreuse cavalerie ne manquerait pas d'éveiller chez lui des idées de conquête et des désirs belliqueux. De l'autre, les chevaux étant très rares en Palestine, il aurait fallu en faire venir d'Égypte, par conséquent entrer en relation avec un peuple dont Dieu interdisait au sien de rechercher l'amitié.
4. Défense, ensuite, de se créer un harem, de peur que le cœur du roi ne se détourne du service de Dieu pour plaire à des femmes idolâtres.

9. Esaïe 3.12

D'ailleurs, il n'y a pas de harem sans d'effroyables dépenses. Les finances turques en savent quelque chose. Dieu voulait éviter à son peuple ces ruineuses prodigalités, qui se paient toujours par des impôts écrasants.

5. Pour une raison analogue, le monarque n'aura pas le droit de faire « de grands amas d'argent et d'or. » Il restera simple. Il ne devra point chercher à remplir ses caisses ni à enfler sa liste civile en pressurant ses sujets. Il ne faut pas que le culte de l'argent s'établisse dans son cœur. Nous savons ce qu'il en a i-coûté à Ézéchias d'avoir attaché à ses trésors une trop grande importance¹⁰.
6. Le roi, enfin, au moment où il montera sur le trône, écrira de sa main une copie de la loi. Il la gardera par devers lui, et y lira « tous les jours de sa vie. » Faut-il entendre par « la loi » les cinq livres de Moïse, comme c'était le cas ordinaire chez les Hébreux, ou seulement le Deutéronome ? Je ne sais pas. Mais, réduite même à ce dernier livre, la loi divine devait occuper dans les pensées d'un monarque hébreu une place absolument prépondérante. Comme nous avons changé tout cela, n'est-ce pas ? Allez donc rédiger au XIX^{me} siècle une constitution, monarchique ou républicaine, qui imposerait au premier magistrat du pays l'obligation d'ouvrir la Bible tous les jours ? Aurait-on assez de quolibets et de protestations indignées pour abîmer ce projet de loi. On évoquerait le fantôme de la tyrannie religieuse, on agiterait les souvenirs de l'inquisition. On raillerait impitoyablement le président piétiste, le monarque petit-saint. Que sais-je encore ? Cela n'empêchera pas que le « droit de la royauté » chez les Hébreux n'ait dépassé de beaucoup en sagesse et en portée la proclamation des droits de l'homme lors de la Révolution française.

On raconte qu'un prince africain avait envoyé en Angleterre une ambassade, chargée de riches présents pour la reine, avec la mission de

10. 2 Rois 20.12-19

rechercher les causes de la puissance anglaise. Victoria lui fit remettre alors une Bible, portant sur la première page ces simples et nobles paroles : Ici est le secret de la grandeur de l'Angleterre. Moïse et Samuel ont enseigné à leur peuple la même vérité ; pas de puissance durable, pas de grandeur vraie en dehors de la Parole Dieu. Ni la famille ni la société ne seront heureuses ni fortes, tant qu'elles essaieront de s'appuyer sur une autre base.

Nous ne finirons pas l'énoncé de ces remarquables articles, sans rappeler combien l'exemple de Salomon en a prouvé la justice. Ce roi en a violé ouvertement trois : le troisième, le quatrième et le cinquième. Nous savons ce qui en est résulté. Son âme s'est détournée de l'Éternel. L'idolâtrie s'est établie sous ses yeux dans Jérusalem. Le plus sage des Orientaux est devenu pour un temps un prince insensé, et son royaume fut irrévocablement déchiré.

Quand Samuel eut achevé de lire au peuple le « droit de la royauté, » il « l'écrivit dans un livre. » Ce fait mérite d'être signalé ; c'est la première fois qu'une activité littéraire des prophètes est mentionnée. Puis, le livre où ces préceptes avaient été consignés fut « déposé devant l'Éternel. » Où ? Le texte ne l'indique pas, et l'expression elle-même n'est pas très claire. Josèphe raconte, comme une tradition courante et qu'il ne discute pas, que « le prophète déposa le livre dans la tente de Dieu¹¹ » c'est-à-dire dans le tabernacle. C'est bien ce qu'il y a de plus probable. Mais nous avons vu que nous sommes réduits à des conjectures sur l'emplacement et même sur l'état du tabernacle, jusqu'à l'époque de David et de Salomon.

L'assemblée populaire est maintenant dissoute. Tandis que chacun retourne chez soi, deux partis se forment. L'un, la majorité sans doute, voit en Saül un don de Dieu en réponse à l'attente du peuple, et l'accompagne comme des sujets qui suivent leur chef. L'autre – des hommes pervers, dit

11. Antiq. VI, 4, 6.

le texte – préfère se moquer du fils de Kis. Ce sont des frondeurs, prêts à rire de tout ; des mécontents qui auraient voulu que le roi fût pris dans leur tribu, ou même dans leur famille ; des rebelles, car c'était bien se constituer en rébellion que de « refuser des présents » au monarque désigné par le doigt de Dieu. Avec une bienveillance qui ne manque point d'esprit, Saül s'arrange à ne pas voir ces grondeurs et à ne pas entendre leurs plaisanteries. C'était le mieux, de beaucoup. Rien ne troublera la beauté tranquille de ses débuts. Aucun nuage n'assombrit son horizon. . . Hélas ! ils ne devaient pas tarder à s'amasser.

Nous n'avons pas à raconter la première victoire du nouveau roi ; ce n'est pas l'histoire de Saül que nous retraçons. Il s'y montra général aussi habile que courageux, animé de cette décision prompte, de ce coup d'œil sûr qui font les grands capitaines. Si, dans cette campagne rapide et brillante, Samuel se tient complètement à l'arrière-plan, on peut affirmer cependant que son nom a servi de drapeau pour forcer les rangs des Israélites. Saül aurait eu peut-être quelque peine à convoquer une armée. Mais il somme les guerriers tant en son propre nom qu'au nom de Samuel¹² et il les voit accourir au nombre de 330 000. De plus, quand la bataille est gagnée, quand les Hébreux, dans l'enivrement du triomphe, veulent faire un mauvais parti aux mécontents qui s'étaient moqués du fils de Kis, c'est à Samuel¹³ qu'ils demandent la permission de les mettre à mort. Il est vrai que c'est Saül qui répond aussitôt, avec une générosité toute royale : « Personne ne sera mis à mort en ce jour. » Ce pardon, très politique d'ailleurs, est peut-être un résultat des leçons que Samuel avait données à son élève d'un soir, sur le toit de sa maison, à Rama. Il lui avait alors appris que « celui qui est maître de son cœur est plus grand que celui qui prend des villes¹⁴. »

Le prophète, au surplus, va seconder avec un parfait à propos les vues sages et modérées du jeune monarque. Il propose de confirmer solennelle-

12. 11.7

13. 11.12

14. Proverbes 16.32

ment la royauté par une seconde assemblée générale qui sera tenue, cette fois, à Guilgal. Ce ne sera pas une seconde onction. La première suffit pleinement. Mais Saül vient de prouver, en battant les Ammonites, ce qu'il est capable de faire. Il a légitimé en quelque sorte la décision du sort manifestée à Mitspa. Le moment est donc bien choisi, soit pour une retraite décisive de Samuel, soit pour un couronnement public de Saül. La désignation du lieu n'est pas moins heureuse. Guilgal aussi était un centre politique et religieux. Là avait été dressé jadis, comme un premier Eben-Ezer, le monument des douze pierres prises dans le lit du Jourdain. Là Israël avait établi ses quartiers en entrant dans le territoire de Canaan. C'est de là que la conquête était partie. Convoquer une réunion du peuple à Guilgal c'était, pour les Hébreux, ce que serait une convocation des Suisses sur les pentes du Grütli. L'invitation fut comprise. On y répondit de partout avec empressement, et l'on consacra Saül comme roi « devant l'Éternel. » Il n'est pas impossible que ces derniers mots donnent à entendre la présence de l'arche avec le grand prêtre. Cela ne paraît néanmoins guère probable, vu le silence du texte sur ce point. Mais nous savons que des sacrifices d'actions de grâces furent offerts, et qu'on livra à de grandes réjouissances pour sceller le pacte du monarque avec la nation.

Samuel, toutefois, s'était proposé un autre but encore en rassemblant ces comices. Il avait besoin de recevoir une décharge de son administration. Non pas qu'il songeât proprement à rentrer dans la vie privée. Au contraire. Il a rempli jusqu'à la fin de ses jours ses fonctions de juge¹⁵. Il va, de plus, s'engager à conserver tant qu'il en aura les forces un ministère prophétique au milieu de ses concitoyens. Sa position n'en est pas moins changée, et il importe de le constater devant tous. L'autorité vient de passer en d'autres mains. Or, comme il veut, moins que personne, susciter des embarras au monarque, il n'essaiera pas de partager avec lui le pouvoir. Il donnera

15. 7.15

le premier l'exemple de l'obéissance. Il se retire donc. Seulement, il ne peut pas, il ne doit pas se retirer sans un témoignage à lui rendu par ses administrés. C'est d'autant plus nécessaire qu'une des causes de sa retraite a été la conduite de ses fils. Il a besoin d'une attestation que sa conduite, du moins, a été pure.

N'objectons pas que ce sont là des préoccupations trop personnelles, que c'est prendre un trop grand soin de ce *moi* dont il faut toujours se détacher. Il y a ici bien autre chose. Samuel avait nommé ses deux fils à la charge de juge. Ils ont mal agi ; la responsabilité de leurs actes ne peut remonter plus haut que leur père. Qui, en revanche, avait nommé Samuel ? Dieu lui-même. S'il avait eu le malheur de se rendre indigne, si des malversations avait souillé sa carrière, c'est jusqu'à Dieu que les plaintes et les reproches monteraient. L'honneur de Jahveh est donc engagé dans la question qui reste à débattre. Ainsi quand Paul et Silas, enfermés injustement dans la prison de Philippe, recevront l'avis que les portes vont leur être ouvertes, ils refuseront de sortir en secret et la tête basse ; ils réclameront la présence des magistrats pour constater leur innocence. L'honneur de Jésus est en quelque mesure lié à ce que leur ministère ne porte pas la flétrissure d'une condamnation.

Le début du discours de Samuel est d'une entière simplicité. C'est aussi la plus véritable éloquence. « J'ai écouté votre voix, » dit-il au peuple, représenté probablement par la plus grande partie de l'armée qui revient de Jabès en Galaad. « J'ai établi sur vous le roi que vous aviez demandé. Vous ne pouvez donc pas voir en moi un adversaire constamment opposé à vos vues. Ne suis-je pas plutôt votre ami ? Mes fils sont au milieu de vous. Je sais leurs injustices ; je connais vos défiances à leur égard. Je n'ai pas le droit de les excuser. Mais ils ne sont plus en charge. Saül a pris leur place. Pour moi, je suis vieux, vous me l'avez dit, peut-être un peu durement, l'autre jour. Ce n'était rien, au reste, de nouveau pour moi. Je n'oublie pas mes cheveux blancs. Eh bien ! en face à un magistrat dont vous avez connu

la vie entière, d'un chef que vous avez suivi dès les jours de sa jeunesse, parlez ouvertement, pour ou contre lui. Ne cachez rien. Faites entendre vos plaintes, si vous avez lieu de vous plaindre. Si votre témoignage doit être défendu contre moi, ne le taisez point. Nous voilà tous réunis en présence de l'Éternel et en présence de son oint. »

C'est bien une sorte de procès que Samuel ouvre par ces paroles. La cause se plaidera devant deux juges. L'un dans le ciel : Jahveh. L'autre sur la terre : Saül, à qui ses fonctions royales imposent désormais le devoir de juger. L'accusé, pour un moment, ce sera le prophète, l'ancien juge. Si l'on a quelque grief à articuler contre lui, qu'on le dise. Voyons, Israël ; rassemble tes souvenirs. Ne passe rien à ce vieillard. Amasse contre lui tout ce que tu pourras produire. Fais la revue complète de ces années où il fut ton premier représentant. Il est prêt à tout entendre... Beau parallèle de cet autre procès, encore plus grand et plus majestueux, où l'Éternel intervient comme partie contre les fils d'Abraham, et prend pour témoins les montagnes de la terre : « Mon peuple, que t'ai-je fait, et en quoi t'ai-je fatigué ? Réponds-moi !¹⁶ »

Samuel pose ici trois questions. Elles lui sont comme dictées par les trop justes imputations qu'on avait dirigées contre ses fils.

– Ai-je touché, sous quelque forme que ce soit, à la propriété de mon prochain ? – Cette propriété se concentre en deux termes : le bœuf et l'âne. C'est parfaitement naturel devant un auditoire d'agriculteurs et de propriétaires ruraux. C'est en outre un examen imposé, en quelque sorte, par le dixième commandement, qui nous interdit de convoiter le bœuf et l'âne du prochain. Moïse aussi, quand il veut affirmer son équité vis-à-vis des enfants de Coré, déclare qu'il ne leur a pas pris un âne¹⁷.

– Ai-je opprimé ou traité durement qui que ce soit parmi mes concitoyens ? – En d'autres termes, j'ai respecté la propriété, ai-je porté atteinte

16. Michée 6.1-8

17. Nombres 16.16

au droit ou à la liberté des personnes ? Mes fils l'ont fait, il m'est assez dur d'en convenir. Pouvez-vous prouver que je l'aie fait aussi ?

– Ai-je, enfin, accepté des présents de la main d'un coupable pour fermer les yeux sur sa faute ? – Question de première importance, dans cet Orient où l'on peut dire que l'habitude d'exiger des présents ou d'en donner hors de propos constitue un mal endémique. On se sert même pour désigner ces cadeaux d'un mot significatif : on les appelle des « couvertures, » parce qu'ils servent à couvrir soit le coupable pour qu'il ne soit pas vu, soit les yeux du juge, pour qu'il ne regarde pas. Saint Paul, comme Samuel, a tenu à constater qu'il n'avait jamais trempé les mains dans ces malversations : « Je n'ai désiré ni l'or ni l'argent, ni les vêtements de personne, » dit-il aux pasteurs d'Éphèse¹⁸. Et aux chrétiens de Corinthe : Donnez-nous une place, nous n'avons fait de tort à personne¹⁹. »

Une réponse unanime atteste au prophète qu'il emportera dans sa retraite l'estime de tous ses anciens subordonnés. « Tu ne nous a point opprimés, et tu ne nous a point traités durement, et tu n'as rien reçu de la main de personne. » Et comme il ajoute que les deux témoins du procès, l'Éternel et Saül, sauront, au besoin, rappeler à Israël ce témoignage à décharge qu'il accorde à son premier magistrat, l'assemblée déclare qu'elle accepte toutes les conséquences de son vote. . . J'ignore, mes jeunes amis, si vous aurez à revêtir des fonctions semblables à celles de cet homme de Dieu. Vous en exercerez d'autres probablement. Quelles qu'elles soient, puissiez-vous, à l'heure où vous les déposerez, emporter un témoignage pareil à celui qui fut rendu alors au juge. Il n'y aura peut-être pas de foule pour le proclamer. Que votre conscience, du moins, vous le rende, de la part de Dieu ; cela

18. Actes 20.33

19. 2 Corinthiens 7.2. Un missionnaire américain raconte, à propos de ces habitudes, un trait typique : En tractation pour acheter un terrain nécessaire à sa station, il refusait de payer un prix absolument usuraire. On le cite, pour ce refus, en justice. On prolonge, sans raison valable, les délais. Mais on lui fait dire, en même temps, que « les roues de la justice tourneront beaucoup plus vite s'il veut les graisser avec un peu d'or américain. » (Blaikie ; *Expositor's Bible. I Samuel*, p. 186).

suffit.

Je vous souhaite, en outre, d'être aussi jaloux que Samuel de l'honneur de Dieu. Le prophète n'a pas levé l'assemblée, après l'éloge qu'elle vient de lui décerner. Il avait à lui demander beaucoup plus encore. Il voulait obtenir d'elle une confession de son péché, aussi éclatante que l'approbation sans réserve dont elle vient d'honorer son juge.

Le procès continue donc. Samuel ne défend plus sa cause devant Dieu. C'est la cause de Dieu même dont il se constitue l'avocat. Il en a le droit, maintenant qu'il a été déclaré intègre et sans reproche. Aussi, avec quelle autorité il plaide ! Avec quels accents élevés, pénétrés d'une conviction qui a sa source dans les profondeurs les plus intimes de l'âme ! C'est tout un cours d'histoire nationale qu'il expose en peu de minutes à ses concitoyens. Il ne multiplie pas les exemples, mais il les choisit avec soin, parmi les plus illustres. Il commence à Moïse ; il finit par son nom, pour montrer toujours et partout la main souveraine de Dieu agissant, suivant l'occasion, pour châtier ou pour délivrer. La période des juges, en particulier, est résumée en quelques traits d'une sobre fidélité²⁰. Le peuple s'est révolté contre l'Éternel ; Jahveh l'a châtié ; Israël a crié dans sa détresse ; son Dieu l'a entendu et l'a sauvé. On ne saurait mieux dire. Et c'est après cette longue série de bienfaits que les Hébreux, les tenant en quelque sorte pour nuls et non avenus, se sont écriés sans rien vouloir entendre : Non, mais il y aura un roi sur nous !...

Essayez de vous représenter la surprise, d'abord, l'inquiétude ensuite, des auditeurs du prophète. Ils ne lui ont pas marchandé, tout à l'heure, leurs applaudissements. Ils se flattaient que cela serait assez, et qu'une fois en possession de leurs témoignages de confiance, Samuel ne leur demanderait plus rien. Or voici qu'il continue. Il raconte, et ses récits renferment une

20. Le texte offre une difficulté à l'occasion du nom de Bedan, qui ne se trouve nulle part dans le livre des Juges. Il est possible que ce nom remplace, par erreur, celui de Barac, dont les consonnes, en hébreu, sont assez semblables à celles de Bedan.

accusation d'autant plus angoissante qu'elle n'est pas encore nettement formulée... Où veut-il donc en venir ? Prétendrait-il établir que ce passé, où l'Éternel seul était roi, valait mieux que cet avenir en vue duquel nous nous sommes donné le luxe d'une cour ? – Précisément ; c'est bien le but de son réquisitoire. Une dernière fois, le juge qui dépose aujourd'hui ses fonctions entend faire toucher du doigt à ses administrés leur folie. Il assure bien que tout n'est pas perdu. Si les Israélites ne renoncent pas à servir l'Éternel, il y a encore des bénédictions en réserve pour eux. Mais s'ils se révoltent, ils verront tomber sur eux-mêmes les châtiments qui ont déjà frappé leurs pères. Comprendront-ils enfin, ces gens au col roide, que la prospérité d'un peuple ou ses infortunes ne dépendent pas de la forme du gouvernement, mais de la conduite des individus ? L'Éternel n'avait eu besoin d'un prince couronné ni pour punir les infidélités de ses enfants, ni pour les arracher à leurs détresses.

A mesure que Samuel avance dans ce discours, la crainte envahit petit à petit la foule. C'était bien ce qu'il se proposait. Il veut même l'amener à trembler plus encore. Montrant du doigt les champs jaunis qui les entourent et qui promettent la moisson des blés, il annonce qu'à sa prière le tonnerre va gronder et la pluie inonder la campagne. Phénomène inouï. De mai à juin, époque ordinaire de cette moisson, il ne pleut pas en Palestine. De mémoire d'homme, on n'a pas vu d'orage fondre sur les épis mûrs. C'est vrai, très vrai. Mais Dieu règne sur la nature et n'est pas gouverné par elle. Quand il s'agit de convertir quelques cœurs, plus précieux que toutes les moissons du monde, peu lui importe d'agir ou non dans les limites de ce qu'on appelle les lois naturelles. Il agit dans les limites de sa puissance, qui sont aussi celles de sa charité, et les unes comme les autres sont infinies. De plus, nous le voyons répondre en ceci à la prière d'un de ses serviteurs. Digne prédécesseur d'Élie et, comme lui, d'une nature semblable à la nôtre²¹, Samuel fait aujourd'hui ce que le Tischbite fera

21. Jacques 5.17

plus tard pour les plaines de la Samarie. Il suffit de sa requête pour qu'un orage éclate. Les Hébreux paraissent ne s'y être pas trompés un instant. Ils découvrent tout de suite dans ce phénomène la main de Dieu. Maintenant ils ont peur de mourir, et ils ne voient le salut que dans une autre prière, qu'ils n'osent pas prononcer eux-mêmes.

L'Écriture est bien hardie, pensons-nous, de montrer ainsi la supplication d'un homme agissant dans le domaine de la nature, amenant des sécheresses, commandant des orages et arrosant la terre. Oui, certainement l'Écriture est hardie. Quant à nous, nous sommes timides. Faibles dans notre foi, sous prétexte de devenir plus raisonnables. Nous n'admettons pas, il nous semble impossible qu'un Père, plus grand que tous les autres pères, écoute les requêtes de ses enfants. Nous prétendons avoir compris beaucoup mieux qu'Élie et Samuel, beaucoup mieux que la Bible, non seulement les lois du monde, mais le cœur de Dieu. Nous avons découvert qu'il est enchaîné par l'organisation de l'univers ! Gens sensés que nous sommes, ce n'est pas nous qui lui demanderons de faire un miracle ! Nous savons assez qu'il n'y en a plus !... Prenez garde, mes amis. Cette prétendue sagesse confine au mensonge. Il n'est pas vrai que Dieu soit lié, si ce n'est par sa propre volonté. Il n'a point à redouter, en nous exauçant, de briser les décrets soi-disant immuables du soi-disant destin. La folie, ce n'est pas de lui « faire connaître nos besoins en toutes choses²² ; » c'est de douter de lui. Si les exaucements marquants sont rares, c'est que nos prières hésitent et que notre foi vacille.

Samuel, du moins, n'a pas douté. A Guilgal comme à Mitspa, comme dans toutes les circonstances importantes de sa vie, il a su lutter avec Dieu. L'Éternel, de son côté, ne lui a rien refusé de ce qui pouvait servir à la conversion de son peuple. Le tonnerre a grondé pour réveiller la conscience endormie des Hébreux, comme autrefois pour épouvanter les Philistins. La pluie est tombée, et tout Israël craint à la fois Jahveh et son prophète, Or, il

22. Philippiens 4.6

vaut la peine de l'observer : dans sa détresse, ce n'est pas à son roi que le peuple a recours ; on dirait qu'il n'est pas assez sûr encore de la piété de Saül. Il s'adresse à Samuel. « Prie, » lui dit-il ; « prie *ton* Dieu, » comme si des remords soudains faisaient sentir aux Israélites qu'en ne voulant plus de l'Éternel pour leur roi, c'est à peine s'ils l'avaient conservé comme leur Dieu. « Prie, car nous avons ajouté à tous nos péchés celui de demander un roi. » Quel revirement ! Il y a quelques semaines : Voici, tu es vieux ; établis sur nous un autre chef. – Maintenant : Prie l'Éternel pour tes serviteurs. Nulle mention du jeune roi. Dans la circonstance actuelle, il ne peut point sauver son peuple ; il faut que Saül soit délivré ou périsse avec ses sujets. . . Un fidèle ministre du Seigneur est quelquefois utile. On le dédaigne au temps de la prospérité. Aux jours d'angoisse, on est fort content de pouvoir compter sur lui. Sur les flots courroucés de la Méditerranée, deux cent soixante-quinze passagers et matelots ont été arrachés à la mort par la présence d'un seul homme au milieu d'eux. Cet homme était un prisonnier, mais un chrétien. C'était l'apôtre Paul. Samuel, d'ailleurs, ne cherchait point la puérile satisfaction de faire peur aux gens. Il ne voulait que le repentir de ses concitoyens et la confession loyale de leur péché. « Ne craignez rien, leur dit-il. » Il est encore temps de revenir à l'Éternel. Seulement, que votre retour soit sincère. Ne vous détournez plus de lui. Plus de partage avec les idoles. Le nom même de Jahveh est intéressé à ce que vous ne périssiez pas. Il a résolu de faire de vous son peuple²³. Vous ne pouvez pas ne pas l'être. Toute la question est de savoir si vous serez un peuple rebelle et châtié, ou bien un peuple fidèle et comblé de bénédictions.

Adorons, ici, la patience, la condescendance toute paternelle et néanmoins absolument sainte de notre Dieu. Admirons aussi, car elle en découle, la noblesse de Samuel. On lui a fait, il y a quelque temps, un des plus grands affronts qui se puissent faire à un homme public. On l'a mis de côté comme

23. 12.22

incapable et comme père de magistrats indignes. On a exigé qu'il fît place à un autre, après qu'il l'aurait lui-même désigné et présenté à ses concitoyens. Il y a consenti. Il n'a laissé paraître aucune rancune personnelle. Il n'y a qu'une chose à laquelle il ne consent pas : c'est à laisser les devoirs d'un ministère qu'il tient directement de Dieu et non de la faveur populaire. Il entend rester jusqu'à la fin le pasteur d'Israël – jusqu'au moment où il sera recueilli près d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. – Laissez-moi à l'écart, semble-t-il dire aux fils d'Israël. Saluez l'étoile qui se lève. Que sa clarté efface la mienne ; je veux bien. Il y a deux choses pourtant que vous n'obtiendrez jamais de moi : c'est que je cesse de prier pour vous ou que je refuse de vous donner tous les conseils et tous les enseignements qui pourront vous être utiles. Intercesseur et prophète, je le suis, je veux l'être jusqu'à la fin. Présenter au trône de Dieu vos besoins et vos faiblesses. Vous apporter de la part du Seigneur tantôt des ordres et tantôt des pardons ; des révélations ou des reproches ; des encouragements ou des leçons. C'est là ma tâche ; je l'aime, et je ne cesserai de m'en acquitter qu'à l'instant où je cesserai de vivre. « Je vous enseignerai le bon et le droit chemin. »

Dans le discours de Samuel, le mot de la fin est cependant une menace. « Si vous faites le mal vous périrez, vous et votre roi. » L'événement a fait de cette parole une prophétie. Le vieillard avait peut-être déjà discerné chez Saül un principe de désobéissance qui devait amener un jour la rébellion ouverte. Habitué comme il l'était à vivre avec Dieu, le prophète pouvait bien avoir reçu quelque révélation de ce que le jeune roi deviendrait, quand il céderait à ses instincts naturels.

Un fait, en tout cas, reste frappant : c'est le silence gardé par Saül pendant et après cette solennelle allocution. Vous avez entendu avec quelle insistance Samuel déclare au peuple qu'il a péché en demandant un roi. Or Saül, n'est-ce pas ? est en quelque sorte la preuve visible ou le représentant vivant de ce péché. Il entend les remontrances du voyant. Ces appels redoublés à la conscience d'Israël devraient tomber sur sa propre conscience.



Comment expliquer qu'il ne dise, rien ? Est-ce bon signe ? Personnification d'une faute qui peut attirer sur sa nation d'immenses malheurs, et qui, déjà, rend moins intimes ses rapports avec l'Éternel, il consent à porter cette responsabilité. Il semble n'en être point troublé... Mais, s'il doit contribuer à rendre définitive et sans remède la transgression d'Israël, ne ferait-il pas mieux mille fois de se retirer dès maintenant ?... Monarque à ce prix ? Jamais ! Je retourne garder les ânesses de mon père !...

Saül n'a rien dit. L'historien, du moins, ne nous a pas conservé un mot de lui dans cette conjoncture. Serait-il permis de deviner ce qu'il a pensé ? Il n'aura pas supporté sans quelque impatience la longue plaidoirie du prophète. Il aura trouvé qu'il abusait un peu trop de son autorité. Et tandis que Samuel prolonge, peut-être à dessein, ses objurgations, comme pour fournir au souverain l'occasion d'une prière, d'une parole qui témoigne de son humilité, de son désir d'aimer Dieu malgré tout, le fils de Kis persiste à se taire. Il trouve que c'est assez de s'être fait petit pour une fois.

A partir de cette heure, sa déchéance a commencé. Il remportera encore des victoires. Mais il deviendra ce despote soupçonneux et méchant dont l'image recouvrira bientôt le portrait auquel nous avons d'abord souri. Un voile mélancolique va s'étendre sur sa personne et sur son règne. Il va descendre. Lentement d'abord, et puis toujours plus vite, jusqu'à ce que le Souverain Juge dise de lui : « Je l'ai rejeté ! »

Saül rejeté

Maintenant ton règne ne durera point...
Puisque tu as rejeté la parole de l'Éternel, il te
rejette aussi comme roi.

(1 Samuel 13.14 ; 15.23)

L'âge de Saül au moment où il est monté sur le trône ne nous est pas connu. Le texte hébreu renferme une lacune qui amène à lire littéralement : « Saül était âgé de... ans, lorsqu'il devint roi. » On pourrait presque traduire, si l'on ne veut pas admettre cette faute du texte : « Saül avait un an quand il commença à régner. » Et c'est pour expliquer ce sens impossible, que la paraphrase chaldéenne émet l'opinion que Saül, au début de son règne, était innocent comme un enfant d'un an !! Ne pouvant deviner ce que les plus anciens manuscrits ne disent pas, indiquons seulement que Saül n'était plus très jeune à la date où nous sommes parvenus. Jonathan son fils, en effet, est en âge de commander une petite troupe de mille hommes, et de faire à sa tête une attaque heureuse contre un poste de Philistins¹.

C'est par le récit de ce succès militaire que s'ouvre notre chapitre treizième. Saül a fait publier à son de trompe la nouvelle de cet exploit. Il

1. 13.3. On pourrait traduire aussi : « Il renversa le monument des Philistins qui était sur la colline. » Le terme employé est encore *Netsib*. Et cela n'expliquerait-il pas mieux qu'Israël se soit rendu odieux aux Philistins ? v. 4.

pensait remplir ainsi d'élan et de courage l'armée qu'il convoque au même moment auprès de lui, à Guilgal. Mais c'est un effet inverse qui est produit. Israël est devenu peureux. Il craint que les ennemis ne soient rendus furieux, et ne fassent payer chèrement la honte que Jonathan leur a infligée. Leurs appréhensions ne sont pas absolument chimériques. Tandis que Saül se concentre du mieux qu'il peut à Guilgal, les Philistins envoient mille chariots de guerre, six mille hommes de cavalerie et une infanterie nombreuse au cœur même du pays. Les Hébreux ne savent que devenir. Plusieurs se cachent dans les cavernes et dans d'autres retraites naturelles. Plusieurs aussi, passant le Jourdain, vont chercher un refuge jusqu'en Galaad. Les soldats qui restent groupés autour de leur roi ressemblent plus à un troupeau de moutons effrayés qu'à une armée prête à combattre. Il faut donc en convenir ; la situation de Saül devenait fort critique. Chaque jour la rendait plus grave. Fallait-il donner le signal d'une attaque ? Pouvait-on y songer sans avoir offert les sacrifices qui devaient sanctifier, en quelque sorte, l'entrée en campagne et appeler sur elle la bénédiction de Dieu ? Samuel n'était pas là. Que faire ?

C'est ici le lieu de rappeler une des prescriptions que le voyant avait laissées à Saül, au moment de se séparer de lui à Rama. « Tu descendras, avait-il dit, avant moi à Guilgal ; et voici je descendrai vers toi pour offrir des holocaustes. . . Tu attendras sept jours jusqu'à ce que j'arrive auprès de toi ² » Nous sommes précisément aujourd'hui à Guilgal. Saül est séparé de Samuel ; sept jours d'attente se sont écoulés ; le prophète n'est point encore arrivé. Est-ce bien la circonstance qu'il avait en vue lors de l'avis donné au fils de Kis ? Cette semaine d'attente est-elle bien celle qu'il lui avait assignée ?

Il est difficile de le croire. Il y a déjà deux ans que le roi exerce le pouvoir. Ce n'était pas un si long terme que visait la défense du prophète. Il est vrai qu'il peut l'avoir renouvelée plus tard. Mais une autre solution est possible.

2. 10.8

On peut traduire le passage 10.8, non pas : « Puis tu descendras avant moi à Guilgal, » mais : « Quand tu descendras » ou encore : « Si tu descends avant moi (ou « devant moi ») à Guilgal, j’y descendrai vers toi pour offrir des holocaustes. Tu attendras sept jours³. » Ce sens me paraît d’autant plus probable que, dans la première occasion où nous voyons Saül se rendre à Guilgal, il n’y vient pas *avant* Samuel, mais *avec* lui, et, par conséquent, n’a point à l’attendre. Le prophète de Rama prévoyait probablement qu’après avoir triomphé des Ammonites, le monarque aurait à s’occuper de l’expulsion des Philistins. Ce sera une campagne toute nouvelle à commencer. Il l’organisera naturellement à Guilgal ; il y convoquera ses troupes. Avant de partir, il aura soin de préparer les sacrifices d’usage ; pour les offrir, il attendra Samuel pendant une semaine entière⁴. L’avertissement du chapitre dixième se rapporte ainsi, par avance, aux événements dont le récit nous est fait au treizième.

Mais ces événements sont soudain devenus sérieux. Inquiets, privés de direction, les soldats, déjà si rares, se débandent. A la fin, Saül n’y tient plus. En dépit ! de l’avis reçu et que sa conscience ne manquait certes pas de lui répéter, il se décide à faire les fonctions du prêtre, puisque Samuel ne vient point. « Amenez, dit-il, l’holocauste et les sacrifices d’actions de grâces. »

Il se peut que cela vous paraisse naturel. Vous ne seriez même pas éloignés d’y voir une marque de piété. Ils ne sont pas si nombreux, après tout, les généraux qui refusent d’entrer en campagne avant de s’être assuré la bénédiction de Dieu ! C’est cette bénédiction que le roi d’Israël implore maintenant. Y a-t-il là de quoi le blâmer ? Oui vraiment, il y a de quoi. Il y a aussi sujet de le plaindre. Mais tâchons de bien comprendre en quoi consiste son péché.

On l’accuse volontiers d’avoir violé un article de loi interdisant à tout Hébreu qui n’était pas prêtre d’offrir des holocaustes. Il me paraît certain

3. Cf. Erdmann, dans Lange, *Bibelwerk*, Anc. Test., VI.

4. Voir Deane, *Samuel and Saül*, p. 93, note.

qu'il a failli en ce point. Sans doute, nous voyons auprès de lui, au chapitre quatorzième, le sacrificateur Achija⁵. Il est fort possible qu'il se soit trouvé à Guilgal avant l'arrivée de Samuel, et que ce soit lui qui ait fonctionné. Le texte pourtant, en disant « Saül offrit l'holocauste, » semble bien lui attribuer à lui seul toute la responsabilité et peut-être l'exécution même de cet acte. Sans doute encore, en temps de crise, on peut admettre des exceptions à la règle, des tempéraments apportés à certaines défenses. Nous n'en rencontrons cependant guère d'exemples, en ce qui concerne l'interdiction des fonctions sacerdotales à tout Israélite qui ne ressortissait pas à la tribu de Lévi. Nous nous rappelons qu'un autre roi, Ozias, fut frappé de la lèpre pour avoir voulu offrir de l'encens dans le sanctuaire⁶. Je crois donc bien que, de ce chef déjà, Saül s'est mis en contravention contre des articles précis de la loi.

Mais ce n'est pas son seul péché. Il en commet un autre par son manque d'égards, disons mieux, par sa désobéissance vis-à-vis de Samuel. Parlant au nom de l'Éternel, dont il n'avait point cessé d'être le représentant, le prophète lui avait enjoint de l'attendre sept jours, quoi qu'il pût arriver, sans offrir de sacrifices. Il s'engageait par la même à le rejoindre, avant que ces sept jours fussent arrivés à leur terme. De son côté, Saül avait accepté cette convention. Saurait-il s'y tenir ? De la réponse qu'il ferait à la question ainsi posée, allait résulter une manifestation fort exacte de ses sentiments intérieurs. On verrait par là quelle position il entendait prendre vis-à-vis de Dieu. S'il obéit, s'il se contient, si, malgré les impatiences des autres et la sienne, il ne manque pas à la parole donnée au ministre de l'Éternel, alors il est bien le roi théocratique digne de régner sur Israël. Il se pose franchement en serviteur, non en maître, dès qu'il s'agit des intérêts spirituels. S'il brise, au contraire, les barrières imposées à son initiative, s'il prétend se débarrasser d'un joug légitime et volontairement accepté, alors aussi il donne sa mesure ; mais l'on pourra dire de lui ce que Daniel dira

5. 14.3,18

6. 2 Chroniques 26.16-21

au roi de Babylone : « Pesé à la balance ; trouvé léger ! » Sa conduite sera d'autant plus grave qu'il est plus en vue, On s'autorisera de son exemple pour traiter à la légère les engagements pris avec Dieu. Les notions de ce qui est permis et de ce qui est défendu seront confondues. Comment donc faire respecter au peuple les ordonnances de l'Éternel, s'il est entendu que le monarque est libre de s'y soustraire ? Dieu avait promis sa délivrance à Israël. Mais à une condition pourtant : c'est qu'Israël obéirait à sa voix⁷. Si cette condition est violée par celui-là même à qui elle avait été le plus strictement imposée, que reste-t-il de l'alliance contractée avec le Seigneur ?

Voilà le vrai, le grand péché de Saül. Or c'est avec cette transgression flagrante sur la conscience, c'est à l'instant même où il la commet, qu'il offre son culte à l'Éternel ! Des holocaustes, des sacrifices d'actions de grâces ! Est-ce une dérision ? De quoi remercier Dieu, quand on essaie d'échapper à ses ordres ? Qu'est à ses yeux la fumée de l'encens ou celle de la graisse des victimes, quand le cœur qui l'invoque n'est point un cœur docile ? Pouvez-vous vous représenter la prière qui devrait accompagner ces offrandes ? A peu près celle-ci : « O Dieu ! je fais à cette heure exactement le contraire de ce que tu m'as commandé. Je ne me le cache pas. Je commets une transgression. Seulement, vois-tu, je ne pouvais pas faire autrement. Bénis-moi, je te prie. Accorde ta faveur à mon entreprise. Qu'il soit bien entendu que je ne cesse pas d'être ton oint. Vois-tu : voici des holocaustes... »

Prière de pharisien, dites-vous ? Assurément. Et prière répétée aujourd'hui par des milliers de bouches. On demande d'avance au Seigneur le pardon d'un péché qu'on va commettre. On joue ainsi avec sa sainteté. Tantôt on s'en rend compte. Tantôt on essaie de s'aveugler soi-même, de se persuader qu'on a été victime des circonstances, que le péché était nécessaire, que dès lors il a presque cessé d'être un péché, qu'un acte de culte, extérieurement correct, suffira amplement pour l'effacer. On prie ; on offre son holocauste, et l'on se croit, ou l'on tâche de se croire en règle.

7. 13.14

Mes amis, l'œil de l'Éternel ne se laisse pas éblouir. On ne se moque pas de lui ! Revenez à l'histoire de Saül et puisse-t-elle vous convaincre à salut.

Voyez : il achevait le sacrifice. Le bois finissait de brûler sur l'autel. La fumée emportait vers le ciel non pas l'hommage d'une adoration véritable, mais une accusation contre le roi d'Israël. Samuel, alors, paraît. Le jour n'était pas à son terme. Le prophète n'a donc point trahi sa promesse. Il peut avoir eu beaucoup de peine à franchir les lignes ennemies. Son retard, aussi, peut provenir uniquement du dessein de Dieu de mettre Saül à l'épreuve. Pourquoi le roi n'a-t-il pas attendu une heure de plus ? Il s'avance à la rencontre du voyant avec de grandes démonstrations de politesse. Sans doute. Mais n'y sentez-vous pas la gêne d'une mauvaise conscience ? A la question de Samuel : Qu'as-tu fait ? il se trouble, et il se lance assez maladroitement dans la voie des excuses. Nous ne surprenons dans sa justification embarrassée ni repentir ni aveu. – J'ai vu que le peuple se dispersait, que tu n'arrivais pas. Je me suis dit que les Philistins allaient m'attaquer avant que j'eusse invoqué l'Éternel. – Comme s'il lui avait été interdit de prier avant l'arrivée du prophète ! – Alors, je t'assure, je me suis fait violence ; il m'en a beaucoup coûté, et finalement j'ai offert le sacrifice.

Que tout soit faux dans cette réponse, nous nous garderions bien de le prétendre. Il est très exact que les soldats israélites commençaient à se débander. Saül aurait pu se rappeler, toutefois, qu'un autre général, dans une situation non moins périlleuse, avait été abandonné par trente mille hommes environ de ses troupes, avait tenu bon malgré ces défections, parce qu'il comptait sur le Seigneur, et avait remporté la victoire. Gédéon, avec trois cents guerriers, avait mis en fuite l'armée immense des Madianites. Si les soldats de Saül, dans la guerre contre les Ammonites, avaient atteint le chiffre de trois cent trente mille, il n'en résultait pas que Dieu ne pût lui accorder, avec un nombre plus petit, un triomphe au moins aussi grand. D'ailleurs, son procédé pour retenir les hommes ! sous les drapeaux lui

réussit mal. Il fait, le sacrifice terminé, une revue de ses gens ; il n'en trouve plus que six cents⁸. On ne gagne rien à désobéir à Dieu.

Saül objecte encore que le prophète l'a trop fait attendre. Trop pour son impatience, à la bonne heure. Mais les limites convenues n'ont pourtant pas été franchies. Les rapprocher, ne fût-ce que de très peu, ainsi que fait le prince, c'était manquer de respect tout ensemble à Samuel et à Celui dont il était le représentant. C'était donc se mettre en lieu et place de Dieu, substituer son caprice à la volonté du Très-Haut. Symptôme fâcheux en tout homme, et particulièrement grave dans le chef d'un peuple.

Pesons bien ces diverses considérations. Nous ne serons plus si empressés à nous scandaliser de la sentence portée contre le roi. C'était un « petit péché, » dites-vous ? Sauriez-vous bien m'expliquer ce que c'est qu'un petit péché ? Ne consultez pas l'opinion, s'il vous plaît ! Examinez votre Bible. Montrez-moi où et comment elle établit la distinction entre les petits et les grands péchés, entre ceux qu'il faut punir, et ceux auxquels l'Éternel ne prend pas garde. Tout commandement, vous en conviendrez, est grand par cela seul qu'il vient de Dieu. Dès lors aussi, tout péché est grand, par cela seul qu'il est la transgression d'un commandement de Dieu. Ah ! tâchons une bonne fois de nous mettre cela dans l'esprit. Débarrassons-nous de la casuistique, dans laquelle nous tâchons de nous prendre nous-mêmes. – Petit péché, dit-on, peccadille, cet acte d'Adam et d'Eve qui mangent dans le jardin d'Éden le fruit défendu. Et pour effacer les conséquences de cette peccadille, il a fallu que Jésus fût cloué sur croix⁹ ! – Petit péché, cette impatience rapide de Moïse qui le pousse à frapper le rocher de sa verge, au lieu de lui adresser la parole, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre. Et cette négligence légère a suffi pour que le conducteur d'Israël mourût sans entrer dans la terre promise, et qu'à son ardente prière de lever cette interdiction, Dieu ait coupé court en disant : « C'est assez ; ne me parle plus de cette affaire¹⁰. »

8. 13.15

9. Voir le sermon d'Adolphe Monod : *La peccadille d'Adam et les vertus des Pharisiens*.

10. Deutéronome 3.26

– Petit péché, et bien justifié par les circonstances, cette intrusion de Saül dans le domaine sacerdotal, cette infraction à une convention sérieusement acceptée. Et cette précipitation lui fait perdre sa couronne... Non ! non ! Cessons de croire aux *petits* péchés et aux *petits* mensonges. Ne croyons aux *petits* devoirs que pour nous rappeler sans cesse l'avertissement du Sauveur : « Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes ; et celui qui est injuste dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes ¹¹. »

Il nous faut donc en convenir. Samuel n'a pas été dur. Dieu n'a pas été cruel quand ce jugement a été rendu : « Tu as agi en insensé ; tu n'as pas observé le commandement que l'Éternel ton Dieu t'avait donné... maintenant ton règne ne durera point. » Saül vient d'agir en fou. Car c'est folie d'afficher une certaine foi au Seigneur, tout en transgressant ses commandements. Il a eu beau donner à ses actes une couleur religieuse, de leur vrai nom ils s'appellent rébellion. C'est, dès lors, le châtement d'un rebelle qui tombe sur lui. Il est déposé, dans le conseil de Dieu. « L'Éternel s'est choisi un homme selon son cœur. » Quand le moment sera venu, il le fera connaître.

Nous devons cependant faire ici une observation. La sentence prononcée atteint Saül dans sa couronne plus directement que dans sa personne. Ses descendants sont désormais exclus du trône ; il est trop permis de craindre que les dispositions manifestées par leur père ne se retrouvent aggravées chez eux. Cela n'emporte pourtant pas une condamnation sans appel contre Saül. Son règne ne sera pas affermi pour toujours. Il ne durera même point. Mais son âme pourrait être sauvée. Rejeté en temps que chef de dynastie, il lui serait, en tant qu'individu, possible de rentrer en grâce. Ce qui le prouve, c'est qu'une occasion va lui être offerte bientôt pour ce relèvement. La campagne contre Amalek paraît, du moins, avoir eu ce but, aussi bien que celui d'exterminer une race vouée à l'interdit. Cette guerre, en effet,

11. Luc 16.10

eut lieu encore avant l'onction de David. Qui sait ? Dans le cas où Saül l'eût conduite autrement, la sentence que nous venons d'entendre aurait pu être en partie rapportée. L'Éternel fut miséricordieux envers les Ninivites ; l'aurait-il été moins envers le fils de Kis ?

Pour le moment, Samuel se retire. Il a rempli son mandat. Laissant dans le cœur du monarque la mystérieuse et inquiétante révélation relative à son successeur, le prophète se rend à Guibea de Benjamin. Saül a fait le prêtre tout à l'heure ; qu'il fasse maintenant le général. Il se passera des conseils que le voyant lui avait offerts.

Il en aurait eu pourtant grand besoin, car la situation ne s'était pas améliorée, loin de là. Le joug des Philistins pesait plus lourdement que jamais sur Israël. Les récoltes étaient détruites, les industries et les métiers arrêtés. C'était au point qu'on ne trouvait pas un forgeron dans tous le pays. Les agriculteurs qui avaient encore le courage de labourer leurs terres devaient s'adresser à leurs vainqueurs pour faire aiguiser leurs instruments aratoires. L'énergie et la foi de Jonathan amènent enfin une éclaircie dans ce temps sombre. Saül saisit habilement l'occasion pour un effort général. Mais tous ses actes révèlent le trouble de son âme, comme il est facile de s'en convaincre en lisant avec quelque attention le chapitre quatorzième. Il n'est pas en règle avec Dieu. Son coup d'œil, dès lors, est moins net ; ses ordres sont moins heureux. Un petit mot jette un jour inattendu sur les sentiments qui l'agitent et qui le guident. Il veut, dit-il, se venger de *ses* ennemis. Ce n'est plus, en premier lieu, la gloire de Dieu qu'il poursuit ; à peine celle de son peuple ; c'est plutôt la sienne propre. C'est à *sa* couronne qu'il veut donner un nouveau lustre ; pour cela, il faut qu'il humilie *ses* ennemis. Il ne renonce pas, il est vrai, aux actes extérieurs de la piété. Mais tout s'y montre hâtif, irréfléchi et dépourvu de foi. C'est d'abord un jeûne parfaitement intempestif, inhumain même, qu'il impose à ses soldats pour une journée entière. Il se figure peut-être qu'il les rendra de la sorte

beaucoup plus agréables à Dieu. En fait, il les rend incapables de tirer toutes les conséquences d'une grande victoire que Dieu leur accorde. C'est ensuite une consultation hésitante de la volonté divine ; pur formalisme, derrière lequel ne se cache point un cœur décidé à obéir. C'est enfin un autel dressé dans le tumulte d'une poursuite, « le premier autel, » dit le texte, que Saül bâtit à Jahveh. Ce n'était pas trop tôt ; on se demande si ce n'était pas déjà trop tard. Le roi voulait expier de la sorte un péché commis par l'armée, mais qui n'avait d'autre cause que le jeûne si ridiculement commandé : ne pouvant plus supporter la faim, les soldats s'étaient jetés sur le butin, avaient égorgé sur place le bétail pris à l'ennemi, et avaient mangé la viande saignante, ce que la loi interdisait.

Passons rapidement sur ces scènes guerrières, et sur le bref résumé des campagnes de Saül que nous lisons à la fin du chapitre quatorzième. Arrêtons-nous seulement à celle qu'il a conduite contre les Amalékites, obéissant cette fois à un ordre de Dieu. Nous en trouvons le récit au chapitre quinzième. Les Amalékites, qui descendaient d'Esäu par son fils Eliphaz¹² habitaient au sud et au sud-est de Juda, dans la contrée qu'on appelait *Negeb* et qui confine à l'Arabie Pétrée. Nous les rencontrons pour la première fois lors de la marche d'Israël à travers le désert. Ils attaquèrent l'immense caravane en tombant sur son arrière-garde¹³. Réunissant les premières troupes qu'il avait trouvées sous sa main, Moïse en avait confié le commandement à Josué ; puis, montant sur une montagne qui dominait le champ de bataille, il avait manié son arme à lui : la prière. Les Amalékites avaient été complètement battus. Mais la leçon n'était pas suffisante ; au moins pas pour l'avenir. Dieu, avait ordonné à Moïse de consigner dans un livre le souvenir de cette délivrance, et d'annoncer à Josué que la mémoire d'Amalek serait effacée un jour de dessous les cieux. Un serment de l'Éternel s'était ajouté à cette prophétie. « Parce que la main a été levée sur le trône de l'Éternel, il y aura guerre de l'Éternel contre Amalek de génération

12. Genèse 36.12,15,16 ; 1 Chroniques 1.35-36.

13. Deutéronome 25.17-19.

en génération ¹⁴. » Avant de détruire ce peuple, néanmoins, Dieu lui avait laissé du temps pour se repentir. Amalek en avait profité pour guerroyer contre Israël, et pour se joindre successivement à la plupart de ses ennemis. Nous le voyons associé, en effet, tantôt aux Cananéens lorsque ceux-ci taillent en pièces les Hébreux près de Horma ¹⁵ ; tantôt aux Ammonites et aux Moabites sous la conduite du roi Eglon ¹⁶ ; tantôt encore à ces Madianites qui opprimèrent pendant sept ans Israël, jusqu'à ce que Gédéon les chassât du pays ¹⁷. Leur dernier roi, Agag (peut-être un nom patronymique analogue à celui des Pharaons), avait continué ces violences ; Samuel les lui reprochera en termes qui ne laissent aucun doute ¹⁸. Les Amalékites, donc, étaient toujours sous le coup de l'antique menace que Dieu avait prononcée contre eux dans le désert et que Balaam, peut-être inconscient de ses propres paroles, avait renouvelée ¹⁹. Moïse, quelques semaines avant de mourir, avait légué au peuple le devoir d'exterminer cette nation : « Ne l'oublie point, » avait-il dit ²⁰. C'est cette redoutable tâche que Dieu confie à Saül.

Cinq siècles se sont écoulés depuis que le serment de destruction a retenti. Celui qui est patient parce qu'il est éternel a longtemps attendu, avant de frapper ces fils du désert. De même, il avait patienté cent vingt ans, avant d'emporter par le déluge les contemporains de Noé ; quatre cent soixante et dix ans, avant de permettre aux fils d'Abraham d'attaquer les Cananéens, dont les péchés, pourtant, criaient jusqu'à lui. De même, il attend de nos jours longtemps, bien longtemps, avant que sa vengeance tombe sur le pécheur. Mais il ne renvoie pas toujours. Une heure vient où il dit : C'est assez. Alors il donne un ordre à quelqu'un de ses dix mille

14. Exode 17.8-16.

15. Nombres 14.40-43.

16. Juges 3.12-13.

17. Juges 7.12.

18. 15.33.

19. Nombres 24.20.

20. Deutéronome 25.19.

milliers d'anges ; ou à quelque fléau, de ceux que nous appelons « naturels ; » ou à quelque général auquel rien n'avait fait supposer qu'il dût s'acquitter d'un pareil devoir.

Dieu aurait pu, dans le cas qui nous occupe, employer une calamité publique : une épidémie soudaine, comme celle qui anéantit l'armée de Sanchérib sous les murs de Jérusalem ; un tremblement de terre ; quelque chose comme une des dix plaies d'Égypte. Il ne le fait pas. Les Amalékites et les Hébreux n'auraient vu dans ces phénomènes – pour parler en langage moderne – qu'un déploiement un peu extraordinaire des forces de la nature. Ils devaient être amenés à y voir la main de Dieu. Ce sont des instruments intelligents qui vont être mis en œuvre. Au temps de Josué, les Cananéens n'avaient pas été détruits par des phénomènes, mais par des êtres moraux et responsables, par le peuple même de l'Éternel. Il en sera encore ainsi cette fois. Exécuteurs de la justice céleste, Saül et ses soldats comprendront mieux, peut-être, que c'est une chose redoutable d'offenser et de braver le Dieu des armées.

L'ordre donné est d'une extrême sévérité : « Frappe Amalek, dit l'Éternel à Saül par la bouche de Samuel. Dévouez par interdit tout ce qui lui appartient. Tu ne l'épargneras point, et tu feras mourir hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes²¹. » C'est épouvantable. Que le Dieu des miséricordes ordonne une exécution comme celle-là, en vérité cela dépasse absolument notre intelligence. J'allais dire : cela révolte notre cœur. Essayer d'expliquer, ce serait, dans une certaine mesure, plus que nous ne pouvons et que nous ne devons. Nous sommes en face d'une de ces volontés mystérieuses du Seigneur, devant lesquelles ce qu'il y a de plus sage c'est de nous incliner en silence. Pécheurs, nous ne sommes pas en état de comprendre tout ce qui procède de la sainteté de Dieu. Injustes, il nous manque toujours quelque chose pour interpréter les décrets de sa justice. Quelques remarques seulement.

21. 15.3

On a fait observer que l'époque de Saül et des Amalékites était un âge rude entre tous. Des châtiments, des leçons exceptionnellement rudes y étaient dès lors plus à leur place, pour ne pas dire plus nécessaires qu'en d'autres temps. Il y a beaucoup de vérité dans cette observation. Je ne voudrais pourtant pas y insister, et je ne la crois point suffisante.

J'aime mieux noter un fait qui ressort des termes mêmes de l'ordre reçu par Saül. C'est l'interdiction absolue de faire du butin. Il faut tuer ces bœufs, ces brebis, ces chameaux, ces ânes qui constituaient la principale richesse des Amalékites, et qui auraient fort enrichi les Hébreux s'ils avaient pu les prendre pour eux. Point de pillage ; donc rien qui encourage ni satisfasse les passions humaines. Dans une guerre de peuple à peuple, l'appât du butin était alors une force incontestable. Elle fera défaut cette fois, parce que c'est une guerre de l'Éternel, c'est-à-dire un jugement exercé par lui contre des blasphémateurs endurcis. Voilà ce que Saül n'a pas voulu comprendre. Il a tout ramené à des proportions humaines. Il s'est presque regardé comme un conquérant ; il n'était qu'un exécuteur des hautes œuvres de Dieu. Tâche lourde et douloureuse, sans doute. Après une première transgression, le fils de Kis n'avait pas le droit de réclamer un mandat plus agréable. Il devait lui suffire que le Seigneur consentit à lui en confier encore un.

Exécuteur, avons-nous dit. C'est bien là le vrai mot. A ce compte, Saül n'avait pas à discuter. Nous non plus. Quand un ulcère venimeux atteint un de nos membres, le chirurgien ne discute pas. Il ôte le membre pour sauver le corps. Quand une nation est corrompue jusqu'à la moelle, Dieu l'enlève aussi, afin qu'elle ne devienne pas pour les autres un foyer de corruption. Et il confie quelquefois la mission de l'enlever à une autre nation, afin de lui inculquer par ce terrible mandat des leçons qu'aucun prophète ni docteur n'aurait su donner... Ah ! mes amis, la justice de Dieu est une réalité sérieuse, et il faut être un bien grand fou pour s'en moquer. Elle attend ; elle n'oublie pas. Au bout de cinq siècles ou de cinq ans, elle sait qui elle doit frapper, et pourquoi. Elle va prendre alors, tantôt un Élie, sur

le mont Carmel, tantôt un Saül, à Guibea. Elle lui dit : Toi, sois mon glaive. Immole les prêtres de Baal. Extermine Amalek. Ne m'interroge pas. Obéis !

Il ne paraît pas, au reste, que le roi d'Israël ait beaucoup hésité à se charger de l'œuvre imposée à sa vaillance. Son tempérament était devenu guerrier. Il ne lui déplaisait ni de commander une armée ni de courir sus à des tribus de maraudeurs. Cette fois il rassemble ses troupes à Thélaïm, ou Thélem, dans le territoire de Juda, pas très loin des Amalékites. Il n'a pas autant d'hommes sous les armes que dans sa campagne contre les Ammonites ; deux cent dix mille au lieu de trois cent trente mille. Faut-il y voir la preuve qu'il n'est plus tout-à-fait aussi populaire qu'autrefois ? C'est possible, sans être certain. Les bataillons qui lui restent sont d'ailleurs assez nombreux, pour détruire Amalek.

Il se montre, dans cette expédition, allié fidèle autant que bon général. Les Kéniens, mêlés à la peuplade qu'il allait attaquer, couraient le risque d'être, eux aussi, exterminés. Or ces anciens habitants de Canaan²² avaient rendu autrefois un grand service à Israël en le guidant par le désert ; cela est dit, du moins, d'un des leurs, de Hobab, beau-père de Moïse²³. Ce souvenir conduit Saül à les épargner. Il les prévient de ses projets, et réussit à les mettre à l'abri de tout accident. Ainsi, peu avant de violer pour la seconde fois un commandement de Dieu, ce monarque étrange trouve moyen de se rappeler les devoirs de l'humanité et de la reconnaissance. Ce contraste ne se retrouve pas seulement chez Saül.

Au point de vue stratégique, la campagne réussit à souhait. Amalek est battu « de Havila jusqu'à Schur, » ce qui revient à dire, probablement, des frontières de l'Arabie jusqu'à l'Égypte²⁴ ; on a cru retrouver Schur dans les environs de Suez. La population est passée au fil de l'épée. Mais sur deux

22. Genèse 15.19

23. Juges 1.16 ; 4.11 ; Nombres 10.29-32.

24. Comparez Genèse 15.18 ; Exode 15.22.

points l'ordre de Dieu a été violé. D'abord, le roi des Amalékites, Agag, est pris vivant au lieu d'être égorgé. Ensuite, les troupeaux ne sont pas soumis à la loi de l'interdit, qui exigeait une destruction totale. Deux très grandes tentations s'étaient présentées. Pour le roi, celle d'orner son triomphe par la présence d'un captif de haute marque ; pour le peuple, celle de s'approprier les bestiaux pris à l'ennemi. Le roi et le peuple ont cédé ; et Saül, sans doute, est le plus coupable. S'il avait voulu, sa volonté aurait prévalu. Le peuple ne lui avait résisté jusqu'ici qu'une seule fois, lorsque son fol entêtement réclamait la mort de Jonathan. Mais ce que le prince a cherché, maintenant, c'était la satisfaction de ses désirs personnels, non l'accomplissement de la loi de Dieu. Aussi son exemple a été suivi. Il paraît même que l'armée, dans son empressement à prendre des bœufs et des brebis, a laissé échapper beaucoup d'Amalékites. Nous retrouverons de ces vieux ennemis d'Israël parmi les tribus contre qui David dirige ses razzias²⁵. Leurs derniers restes ne disparaîtront que sous le règne d'Ézéchias, à la suite d'une attaque des Siméonites²⁶.

Ainsi, pour la seconde fois, Saül s'est permis de substituer ses préférences au commandement de l'Éternel. Le conflit est nettement accusé. Dieu veut ; Saül et ses gens ne veulent pas. Dieu a dit : Tu n'épargneras point. Saül répond : J'épargnerai ! Il ne manquait plus que de donner à la désobéissance une couleur religieuse. C'est ce qu'il aura soin de l'aire.

Une révélation spéciale avertit le prophète de ce qui vient de se passer. Ce fut peut-être un songe, comme dans cette nuit inoubliable, à Silo, lorsqu'il apprit pour la première fois à discerner la voix du Seigneur. Le cas était assez grave pour nécessiter une parole divine.

« Je me repens, dit l'Éternel à son serviteur, d'avoir établi Saül pour roi. » – Je me repens ! Comment concilier cette déclaration avec celle que

25. 1 Samuel 27.8 ; 30.1 ; 2 Samuel 8.11-12.

26. 1 Chroniques 4.41-42.

le voyant prononcera le lendemain : « Celui qui est la force d'Israël ne se repent point²⁷ ? » Est-ce une contradiction ? Non. Si Dieu se repent, ce n'est pas, ce ne peut pas être à la façon des hommes. Il n'éprouve pas comme eux le regret d'avoir mal fait ou de s'être trompé. Jamais il ne cesse de poursuivre le même but : le bonheur de ses créatures intelligentes. Mais leur bonheur dans et par la sainteté. Sa volonté juste et sainte avait tracé, pour atteindre ce but, un plan dont la réalisation dépendait d'une conduite juste et sainte, fidèle du moins, de la part de l'homme. Cette conduite, au contraire, est inique. Dieu ne change pas pour cela son plan. Seulement il change ses moyens d'exécution. Ce qu'il a voulu hier, il le veut encore aujourd'hui ; il le voudra demain. Il ne se repent pas de l'avoir voulu. Mais il lui en coûte, car il nous aime, d'accomplir sa volonté en châtiant au lieu de bénir... Eh bien ! Saül ne consent plus à être un instrument docile dans la main de l'Éternel. Il cessera, dès lors, d'être l'oint de Dieu. Sa dynastie, de ce chef, a été écartée. Sa personne, maintenant, va être rejetée. L'élue Mitspa s'est montré du même coup indigne et incapable ; car il entend n'exécuter qu'à sa façon les ordres reçus d'En-haut. La royauté, sans doute, subsistera ; car le peuple aussi a mérité d'être châtié ; il ne sera point ramené aux jours d'autrefois, où Jahveh était son seul monarque. Mais cette royauté ne demeurera pas dans la famille de Saül, et la couronne tombera bientôt de sa tête.

Voilà ce qui fut révélé à Samuel. Il en résultait pour lui le devoir – il l'a bien compris – de se rendre immédiatement auprès de son prince et de lui dénoncer le jugement de Dieu. – Vous conviendrez, je m'assure, que la mission des prophètes n'était pas toujours douce à leur cœur. Au début de sa carrière, Samuel a dû dire à celui qu'il considérait comme son second père : Dieu t'a rejeté. Le voici maintenant près du terme. Vieillard blanchi, usé au service de son Maître, il aurait le droit de chercher à se reposer... ! Du repos pour un prophète ! Pas plus que pour un : pasteur fidèle. – « Mon

27. 15.29

« fils, » disait un vénéré doyen : d'une de nos villes suisses en consacrant son fils au : saint ministère, « mon fils, souviens-toi qu'il n'y aura désormais de repos pour toi que sur un lit de maladie, ou dans la tombe. » – Non ! Ne te repose pas. Lève-toi, Samuel ! Va vers ce prince que tu as beaucoup aimé, que tu aimes encore beaucoup. Tu te rappelles, n'est-ce pas ? cette rencontre charmante à Rama, lorsqu'il venait te consulter au sujet des ânesses de son père. Tu n'as oublié ni l'accueil enthousiaste qui lui fut fait par ton peuple, ni cette première campagne victorieuse où l'humilité le disputait encore à la vaillance. Tu te rappelles... Va vers Saül comme tu es allé vers Éli, et dis-lui aussi : Dieu t'a rejeté... Tu te sens attiré vers Jonathan. Tu pensais que la royauté serait dignement placée entre ses mains. Il ne régnera pas. Va le dire à son père !...

Comprenez-vous, mes amis, qu'un autre prophète sous le poids d'un mandat non moins douloureux, se soit écrié : « Pourquoi suis-je sorti du sein maternel pour voir la souffrance, et pour consumer mes jours dans la honte ?²⁸ » Et, pour revenir à Samuel, comprenez-vous qu'il se soit « irrité » aux découvertes qu'il était amené à faire ? Irrité de ce que son désintéressement si complet, si généreux ait abouti à de si lamentables résultats. Irrité de ce qu'un monarque, tiré d'une position plus que modeste, ait profité de son élévation au trône pour donner essor à ses plus mauvais instincts, et pour insulter Dieu à la face de son peuple. Irrité, oui, de cette colère que Jésus éprouva lorsqu'il vit la maison de son Père transformée en une caverne de voleurs. Il serait bon que notre jeunesse apprît à s'irriter de la sorte. Elle est trop placide en présence du mal. Hélas ! elle s'en amuse parfois ; elle en sourit. Sourire bien plat, s'il n'est pas bien coupable. Car vraiment le péché n'a rien de drôle ; les histoires sales et profanes ne méritent pas qu'on en rie. C'est à vous, mes amis, que nous souhaitons du fond du cœur

... ces haines vigoureuses

28. Jérémie 20.18

Que doit donner le vice aux âmes vertueuses²⁹.

Apprenez à vous irriter à la façon de Samuel. Certes, il ne fut pas impie, son courroux. Il fut associé à des prières qui durèrent toute la nuit. Jusqu'au matin le prophète lutta et pria. Aux premières lueurs du jour, il intercédait encore. En vain pour Saül. Pas en vain pour lui-même. Il avait puisé dans cette nuit de supplications la force nécessaire à sa rude tâche. Quand vous saurez vous mettre en colère de cette sorte, peut-être un apôtre moderne pourra s'adresser à vous, comme faisait « l'ancien » aux jeunes gens de son temps : « Je vous écris parce que vous êtes forts, et que vous avez vaincu le malin³⁰. »

Les prières, cependant, l'indignation ne suffisent pas. Il faut agir, condamner et châtier. De bon matin, comme Saül se dispose à fêter brillamment sa victoire, le voyant se met en route pour aller au-devant de lui. Le roi a traversé la petite ville de Karmel, au sud de Hébron, dans le territoire de Juda. En passant, il s'y est érigé un monument. Pas un Eben-Ezer, bien sûr. Une pierre quelconque (les détails nous manquent), destinée à rappeler le souvenir de son triomphe. Elle conserva, en fait, celui de sa chute. De là, il s'est rendu à Guilgal. Il y arrive probablement en même temps que le prophète. Étrange retour des choses ! C'est à Guilgal que Saül a reçu publiquement la couronne. C'est là que les Israélites, après l'avoir acclamé, ont entendu de la bouche de Samuel les plus solennelles objurgations. Aujourd'hui, c'est là que la déchéance va être décrétée. Non point par quelque parlement ni par quelque émeute populaire ; mais par ce que Dieu a rejeté Saül. Assistons à ce dernier procès.

Le prince prend le premier la parole. Comme s'il voulait éviter un reproche qu'il n'est pas certain de ne point mériter, il commence par se

29. Molière, *Le Misanthrope*, Acte I, scène 1. (C. R.)

30. 1 Jean 2.14

décerner un compliment, avec un vœu poli pour le prophète : « Sois béni de l'Éternel ! J'ai observé la parole de l'Éternel ! » C'eût été bien, devant des courtisans. Mais en face d'un « voyant » tel que Samuel, c'était d'une insigne maladresse. Peu de mots, au reste, suffiront à l'homme de Dieu : quelquefois, quand les hommes se mettent à mentir, les animaux ont un langage pour les confondre. Saül a proféré un mensonge, du moins ce qu'on pourrait appeler un demi-mensonge ; des brebis et des bœufs vont témoigner contre lui : « ... Tu as observé la parole de l'Éternel » ? ; Vraiment ? Alors, « qu'est-ce que ce bêlement de brebis qui parvient à mes oreilles, et ce mugissement de bœufs que j'entends ? »

Il y avait peut-être encore, dans cette question, une dernière occasion offerte à Saül pour confesser sa transgression et pour se repentir. Il ne la saisit pas. La peur, après tout, commence à le gagner. Il a besoin de s'excuser. Ce qui vient de se passer n'est pas correct ; on peut en convenir. Mais ce n'est pas sa faute. C'est le peuple qui a voulu... Quelle générosité, de rejeter sur ses sujets tout le fardeau et toutes les responsabilités ! Quelle bonne politique de faire condamner le peuple pour sauver le roi !... Au surplus, y a-t-il matière à condamner ? Ce serait beaucoup trop sévère. Tout s'est fait à bonne intention. Avec ces troupeaux épargnés, nous allons offrir un très beau sacrifice. Jamais on n'aura vu rien de pareil. Il y a eu des victimes immolées là-bas, sur le champ de bataille ; il y aura ici des holocaustes en plus grande abondance. Tu verras, Samuel, ce sera magnifique... Pauvre roi ! Résister à la volonté de Dieu ; céder à celle de ses soldats. Il en est là, maintenant, lui qui fut un jour changé en prophète. Il songe sérieusement à présenter au Seigneur un hommage du produit de sa rébellion. Y avait-il déjà songé au moment de la victoire ? Je n'oserais l'affirmer. Ces paroles malheureuses ressemblent plutôt à une misérable excuse, inventée sur le moment, et dès lors fautive autant qu'elle est inutile. Saül a bien mis sa conscience à la torture, pour en arriver à ces détours. Il ne l'a pourtant pas entièrement étouffée. Car elle ne lui permet plus de dire : Nous allons

sacrifier à l'Éternel *mon* Dieu. Il se contente de : l'Éternel *ton* Dieu. Un Dieu qu'on trompe n'est pourtant pas celui du fils d'Elkana !

Samuel est écoeuré de tout ce verbiage. – Assez ! crie-t-il au roi. Assez de contre-vérités. J'ai à te parler de la part de l'Éternel. La nuit dernière il m'a fait connaître ses desseins. Écoute. – Et Saül, subjugué, ne peut que répondre : Parle !

Alors commence un de ces discours brefs, incisifs, tels que nous en rencontrons plusieurs dans la carrière des prophètes. Chaque mot doit pénétrer dans l'âme comme une flèche acérée. – « Lorsque tu étais petit à tes yeux, n'es-tu pas devenu le chef des tribus d'Israël ? » C'était le beau temps alors. Mais tu en es vite revenu. Tu as commencé à te croire grand. C'était déjà quitter le droit chemin. L'Éternel, cependant, ne t'a point abandonné. Il t'a confié le soin de détruire les Amalékites. œuvre religieuse, politique aussi, puisque leur présence à tes frontières était pour toi une menace continuelle. Tu n'avais 'point à discuter l'ordre reçu ; seulement à obéir. Pourquoi n'as-tu pas écouté la voix de l'Éternel ? Pourquoi t'es-tu jeté sur le butin ? » Pourquoi ? As-tu à donner une seule bonne raison ?

Surpris, beaucoup plus que touché, Saül essaie toujours de blanchir sa conduite. Il n'est pas si coupable, après tout. Il a suivi le chemin par lequel Dieu l'envoyait. Il a pris Agag vivant ; c'est vrai ; mais il a détruit ses sujets. Quant au bétail conservé, eh bien ! c'est le peuple qui a voulu. – Toujours la même pitoyable excuse ; celle des écoliers pris en faute. Ce n'est pas moi, c'est l'autre !

Déjà le fait d'épargner un seul individu voué à l'interdit constituait une violation flagrante de la loi ³¹. Il aurait pu suffire au prophète d'en rappeler le texte. Il fait plus. Au lieu d'en rester à un cas particulier, il s'élève à des considérations générales dont nous ne saurions trop relever l'importance. Nous y trouvons l'énoncé de ce grand principe, repris par Jésus auprès du

31. Comparez Lévitique 27.29.

puits de Sichar, que le culte en esprit et en vérité doit être substitué au culte de la lettre. La mission du prophétisme, désormais, consistera surtout à développer cet enseignement. Un élève de Samuel, David, chantera dans son psaume cinquante et unième que « les sacrifices agréables à Dieu, c'est un esprit brisé³². » Asaph expliquera que l'Éternel ne mange point la chair des taureaux et ne boit pas le sang des boucs³³. Michée repoussera, au nom de Jahveh, des myriades de torrents d'huile³⁴. Osée prêchera qu'il aime la piété et non les sacrifices, et la connaissance de Dieu plus que les holocaustes³⁵. Et dans les accents du poète chrétien qui écrivit *Athalie* nous retrouvons, à peu près textuellement, les sévères leçons d'Ésaïe, en son premier chapitre :

Quels fruits me revient-il de tous vos sacrifices ?

Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?

Toute cette prédication, si hautement spiritualiste, nous la trouvons en germe dans la courageuse apostrophe de Samuel à Saül : « Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des béliers³⁶. »

Si donc l'obéissance à la parole de Dieu est préférable aux plus riches sacrifices, la désobéissance ne saurait être moins répréhensible que l'idolâtrie. C'est encore ce que le voyant déclare au monarque. Il aurait commis le péché de divination, introduit dans son palais ces idoles domestiques que l'Ancien Testament appelle des *Téraphim*, qu'il ne se serait pas chargé d'une faute plus grave. La sentence rendue contre lui ne peut être, dès lors, que très sévère. Il a volontairement fermé devant lui la porte du pardon,

32. Psaume 51.19.

33. Psaume 50.13.

34. Michée 6.7.

35. Osée 6.6.

36. « La pensée fondamentale que David exprime dans les Psaumes 24.3-6 ; 40.7-9 ; 51.18 et suiv. ; 69.31 et suiv., est un écho de la grande parole de Samuel (15.32), le père de la poésie des Psaumes. » (F. Delitzsch, *Commentar über den Psalter*, I, 389.

ouverte un moment lorsqu'il avait été chargé du jugement de Dieu contre Amalek. Pour la seconde fois il a remplacé par ses caprices la loi divine. Il a rejeté l'Éternel ; il est rejeté par lui.

Un aveu, enfin, s'échappe de ses lèvres ; mais vraiment de ses lèvres, beaucoup plus que de son cœur. « J'ai péché ! » s'écrie-t-il. Et comme pour reprendre aussitôt cet aveu, pour l'atténuer tout au moins, il ajoute : « Je craignais le peuple. » Est-ce bien vrai ? La transgression ne serait autre chose qu'une peur momentanée et regrettable ? Ce qui ressort clairement des excuses embrouillées du roi, c'est qu'il n'est point repentant. Il n'est que vexé. Ennuyé des conséquences de sa faute, fâché surtout d'avoir été surpris, il songe à peine à s'humilier un instant. Il y a trop, beaucoup trop d'adresse dans sa demi-confession. « Je n'ai pas obéi à *tes* paroles. » Était-ce à Samuel qu'il devait soumission ? N'était-ce pas à Dieu même ? Sans doute. Seulement s'il est possible de réduire l'offense à une atteinte portée à l'autorité du prophète, il sera bien plus facile de rentrer en grâce. Un mot de pardon de Samuel, et tout sera de nouveau en règle. Écoutez plutôt. Sa prière est-elle : O Éternel, pardonne ? Non pas. Mais : « Samuel, reviens ! » L'essentiel, pour le monarque en faute, c'est que les apparences soient sauvées. Reviens ! Fais comme s'il ne s'était rien passé. J'ai déshonoré l'Éternel en manquant à mon devoir. Reviens ! Nous irons ensemble l'adorer, et personne n'y trouvera rien à redire.

Le voyant refuse. Il part ; il veut retourner à Rama ; il répète, en l'aggravant, la sentence déjà prononcée. Saül désespéré, saisit le manteau du prophète. Il le déchire. Le symbole, alors, s'ajoute à la parole pour le condamner. « L'Éternel, reprend Samuel, déchire aujourd'hui de dessus toi la royauté d'Israël, et il la donne à un autre qui est meilleur que toi. » Prophétie voilée, mystérieuse ; d'autant plus inquiétante. Qui est cet « autre ? » Le voyant ne le sait probablement pas encore lui-même. Il ne peut donc pas le révéler, et cela importe au salut de « cet autre. » Si Saül avait deviné, comme Hérode il aurait pu organiser quelque massacre en Bethléhem pour

se débarrasser de ce rival. Mais si un voile couvre encore l'accomplissement de la prophétie, celle-ci n'en est pas moins irrévocable. Saül est décidément tombé. Un autre prendra sa place. « Celui qui est la force d'Israël ne ment point. »

Eh bien ! même ces menaces décisives n'arrachent point Saül de la position fautive où il s'est enfoncé. Il persiste dans la voie des aveux incomplets et des confessions mitigées. Ce qu'il veut, ce n'est pas un pardon ; il ne le demande pas. Il lui faut des dehors, des semblants. ... J'ai péché, soit ! Faisons comme si je n'avais pas péché. Honore-moi en public, toi prophète que tous mes sujets révèrent. Accordons-nous pour tromper un peu le monde. Cela ne tire pas à conséquence. Laisse croire aux gens que rien n'est changé entre toi et moi. J'irai au culte. J'invoquerai *ton* Dieu. S'il n'est plus tout à fait le mien, n'importe. Honore-moi !

Infortuné Saül ! Être tombé si bas ! Apprenons au moins de ses repoussantes excuses à nous examiner et à nous juger nous-mêmes, car elles sont essentiellement humaines. Combien il y en a de ces vies, soi-disant religieuses, où les dehors sont tout, où l'on s'efforce de retenir les avantages de la piété après en avoir renié la force !

Samuel finit par céder. Il consent à se joindre pour un moment à Saül. Que cela ne vous étonne pas. Justicier de Dieu, si nous osons le nommer ainsi, le prophète n'est pas un révolutionnaire. Il ne se permet rien qui puisse justifier, si peu que ce soit, un mouvement populaire contre son roi. Hélas ! la désaffection viendra assez vite ; ce n'est pas au pasteur de l'encourager. Samuel, donc, suit Saül. C'est à la fois pour un dernier adieu et pour un dernier devoir. Il a une fois encore à remplir les fonctions du juge, puisque le roi les a laissés tomber de ses mains.

Terribles fonctions ! Terrible jugement ! Les futurs monarques d'Israël seront avertis par là qu'ils n'ont pas le droit de changer à leur gré les ordres

du Seigneur. Les princes païens apprendront qu'ils ont affaire à un souverain plus redoutable que les généraux des Hébreux. Ces derniers épargnent quelquefois, là où l'Éternel avait commandé de frapper. Néanmoins, c'est toujours la parole de Jahveh qui finira par l'emporter. Dévoué expressément par interdit ainsi que tous ses sujets, Agag devait périr. Nulle pitié humaine n'avait le droit de le sauver. Il n'y a pas à faire intervenir ici la sentimentalité, qu'il est de mode aujourd'hui de réserver pour les assassins. Et puis, Agag aurait été moins cruel, son épée aurait privé d'enfants un moins grand nombre de mères, qu'il n'en était pas moins condamné, comme chef d'un peuple destiné à l'extermination. Saül voulait offrir des holocaustes pour réparer sa faute. En voici un, auquel il n'avait pas pensé, et qui consacra la mémoire de son péché.

Agag est amené. « D'un air joyeux, » disent quelques traductions. Cela ne me paraît pas certain. Je ne sais si le texte, peu correct dans ces versets, ne nous montre pas plutôt ce prisonnier enchaîné, et si la parole qu'il prononce n'est pas celle de la crainte, de la supplication, plutôt que de l'assurance. Autant que nous pouvons le comprendre, c'est Samuel en personne qui agit maintenant et qui frappe. Son bras représente celui de l'Éternel. Sacrificateur à Mitspa, en l'honneur du Dieu des délivrances, il est exécuteur aujourd'hui, sur l'ordre du Dieu des jugements. . . Oh ! mes amis, c'est une chose terrible pour le pécheur endurci de « tomber entre les mains du Dieu vivant³⁷ ! » Et c'est une charge parfois accablante d'être prophète du Saint des Saints.

Dès ce moment, les relations sont rompues entre Saül et Samuel. Ne le sont-elles pas, en fait, entre Saül et Dieu ? Le prophète va préparer dans la retraite les voies à une royauté meilleure et plus fidèle. Il ne rencontrera plus le fils de Kis qu'à Najoth. Mais ce revoir sera presque inconscient chez le prince. Ni l'un ni l'autre ne paraissent l'avoir cherché ; nous n'en voyons résulter aucun bien pour le coupable.

37. Hébreux 10.31.



Deux tristesses, sobrement dépeintes, sont les derniers coups de pinceau donnés au tableau qui vient de se dérouler sous nos yeux. La tristesse de Samuel. Il pleurait Saül ; il s'affligeait sincèrement d'une déchéance qu'il n'avait pu empêcher. La tristesse de Dieu ; je crois que le mot est permis. Il se repentait d'avoir établi Saül roi sur Israël. Un crêpe recouvre désormais le trône du premier monarque hébreu. Et il y en a un aussi autour du cœur du voyant. Il me semble entendre le fils d'Anne répéter le dernier mot de la veuve de Phinéas : I-Kabod ! Plus de gloire.

Bethléhem

Samuel prit la corne d'huile, et oignit David
au milieu de ses frères.

(1 Samuel 16.13)

Au tableau sombre qui vient de nous être présenté succède tout d'un coup une scène de famille aussi fraîche, aussi attrayante que celles dont Ramathaïm fut le théâtre. Un repos plein de charme après une marche haletante. C'est la manière habituelle de raconter adoptée dans ce livre si profond et si varié qui s'appelle la Bible.

Le vieux prophète, avant de quitter la carrière, a plus d'une leçon encore à recevoir de son Dieu. Pour le moment, il mène deuil, et certes jamais douleur plus sincère ni plus légitime ne s'est logée dans un cœur d'homme. C'est bien celle du patriote unie à celle du croyant. L'honneur de l'Éternel a été méconnu. Israël s'est vu trompé dans ses espérances. Il sait que le monarque, autrefois salué avec tant de joie, n'est plus en faveur auprès de Jahveh. N'y a-t-il pas à craindre, dès lors, un retour à ce désordre général et dangereux qui avait précédé l'onction de Saül ? Et puis, les ennemis aussi pourraient bien avoir eu vent de la déchéance du prince hébreu. Avec quelle ardeur ils reprendront l'offensive ! Philistins, Ammonites, restes épars des Amalékites, tous ces incirconcis vont s'unir pour menacer des frontières à peine rendues à la sécurité... Je comprends vraiment les appréhensions de

Samuel. Je comprends sa tristesse. Et pourtant, à voir la persistance avec laquelle il s'en nourrit, on a peur qu'elle ne cesse bientôt d'être « selon Dieu ¹ ». On en acquiert la conviction, quand on entend le Seigneur lui crier : « Quand cesseras-tu de pleurer sur Saül ? » Si respectables que soient les larmes, il n'en faut pourtant pas vivre. Il importe de sortir de cette demi-torpeur où les chagrins nous font entrer parfois. Saül est rejeté. Même les pleurs d'un Samuel ne le feront pas rentrer en grâce.

Au surplus, nous l'avons déjà dit. Le peuple aussi reste sous le coup d'un châtement dont il ne sera point entièrement relevé. Il a péché en demandant un roi. La monarchie lui a été accordée à titre de punition plus que d'exaucement. Elle est maintenant définitivement installée ; il n'y a pas à en revenir. Ce qui va être changé, ce sera la dynastie. L'Éternel a destiné la couronne à un plus digne. Cet « homme selon son cœur » que Samuel avait vaguement annoncé à Saül, à Guilgal ² ; cet « autre meilleur que lui, » dont il avait parlé après la campagne contre Amalek ³, le voyant allait enfin le connaître. C'est un fils d'Isaï le Bethléhémitte.

« Remplis ta corne d'huile, » commande le Seigneur – peut-être cette même corne qui a servi à l'onction du fils de Kis à Rama. « Va-t-en à Bethléhem ; » dans cette même ville où Ruth est entrée, il y a trois générations en accompagnant Naomi.

C'est un arrière petit-fils de la pieuse moabite qui va être désigné au prophète. C'est à lui qu'il devra confier le gouvernement de son peuple.

Un tel ordre ne laisse pas que d'effrayer l'ambassadeur de l'Éternel. Il connaît Saül. Il sait que ses colères sont cruelles. Si le monarque apprend la démarche de l'homme de Dieu, il le tuera, tout simplement. . .

1. 2 Corinthiens 7.10

2. 13.14

3. 15.28

Vous trouvez que Samuel est trop craintif, qu'il aurait dû ne point faire d'objection ? C'est aisé à dire. D'ailleurs, n'est-ce pas ? vous n'objectez jamais rien aux ordres qui vous sont donnés ? En attendant, rappelez-vous le drame sanglant qui se passa quelques temps après, Saül faisant mettre à mort par Doëg quatre-vingts prêtres, pour punir l'un d'eux d'avoir fourni quelque assistance à David⁴. Le sacerdoce n'arrêtait point la main furieuse du fils de Kis ; le prophétisme ne l'aurait pas non plus retenue. Il aurait tué Samuel. Mais Dieu y avait pourvu. Il ne voulait pas exposer la vie de son serviteur. Il ne lui reproche même point d'avoir un moment tremblé. Il lui explique, bien plutôt, comment il doit s'y prendre pour détourner de lui le soupçon. Samuel a continué souvent à exercer les fonctions d'un prêtre. L'éloignement constant de l'arche à Kirjath-Jearim expliquait, justifiait même ce qui eût été en d'autres temps un désordre. Il suffira donc que le prophète organise à Bethléhem un sacrifice, et qu'il amène avec lui la victime. Il s'agira d'une fête religieuse. Ce qu'il accomplira à cette occasion dans la famille d'Isaï. pourra demeurer secret.

Des lecteurs scrupuleux, anxieux même, de l'Écriture ont voulu voir dans ces recommandations quelque chose qui ressemble à un double jeu, donc une petite tromperie. Laquelle ? Un sacrifice est annoncé ; il a lieu effectivement, avec le repas qui les suivait d'ordinaire. A l'occasion de ce sacrifice, Samuel accomplit un acte qu'il convenait à tous égards de tenir caché. Nous ne voyons pas ce que la morale la plus austère peut y trouver à redire. Cacher n'est pas tromper. Et, à le bien prendre, un des éléments constants de la Providence ne consiste-t-il pas à cacher telle portion des plans du Très-Haut ? « La gloire de Dieu, » dit un remarquable passage du livre des Proverbes, « la gloire de Dieu c'est de cacher les choses⁵. »

Les directions données à Samuel se bornent à peu de mots pour le moment. Inviter au sacrifice Isaï et ses fils ; oindre ensuite un de ses fils.

4. 22.16-19.

5. Proverbes 30.2

Le nom de l'élú n'a pas été révélé au prophète. Mais il n'est pas dans ses habitudes de poser beaucoup de questions. Il est accoutumé à obéir ; il obéit.

Son arrivée excite plus que de l'étonnement. On a peur. Ce n'est peut-être pas sans raison. Ses visites, accompagnées de sacrifices, avaient volontiers pour but certains redressements à opérer ; tel reproche à faire, par conséquent, et tel avertissement à donner. Il n'a pas cessé d'être juge, lors même qu'il ne gouverne plus. En cette qualité, il s'est montré un exécuteur rigoureux des ordres de Dieu dans l'affaire d'Agag. Les Bethléhémites ne sont peut-être pas tout à fait nets du péché commis par Saül. Tel de leurs anciens peut bien avoir, aussi, pris du butin sur Amalek. On est donc, au premier abord, plus inquiet que charmé de voir entrer Samuel dans la ville. « Ton arrivée annonce-t-elle quelque chose d'heureux ? » lui dit-on, de la voix d'une conscience qui n'est pas tranquille, – Le voyant ne se complaît point à faire trembler ses concitoyens. Il les rassure au plus vite. Il convie les gens de Bethléhem, à une fête qui commence par un culte. Seulement, il leur rappelle le devoir de se sanctifier avant d'y prendre part. Nous connaissons les ordonnances lévitiques relatives à cette sanctification : lavage du corps, lavage des vêtements, autant de symboles qui devaient représenter la purification de l'âme. – Une invitation spéciale est envoyée à Isaï et à ses fils.

Nous savons très peu de chose sur cette famille. Au nombre de ses ancêtres, nous rencontrons un certain Nachschon, qui avait été chef de la tribu de Juda dans les marches à travers le désert⁶, mais dont l'histoire nous reste inconnue. Isaï, à en juger par ce qui suit, aurait été plus riche en enfants qu'en revenus et en troupeaux ; -du moins, un de ses fils (il en avait huit) parle du « peu de brebis » possédé par le père⁷. Il y a lieu de croire que la piété n'était point étrangère à sa maison. Le seul fait qu'elle est

6. Nombres 2.3 ; Ruth 4.18-22. Ce dernier passage place aussi parmi les ancêtres d'Isaï Ruth la Moabite.

7. 17.28

choisie pour assister au repas du sacrifice, présidé par le prophète, suffirait à nous le faire supposer. Les enfants paraissent respectueux pour leur père et pour l'hôte distingué qui honore leur famille. Tous lui sont présentés, les uns après les autres, en commençant par l'aîné⁸.

Samuel ne se défend pas, en les voyant, d'une réelle satisfaction. Ces beaux jeunes gens qui défilent devant lui rappellent aisément l'impression qu'il avait reçue de la beauté de Saül. Il se reporte à sa première rencontre avec ce modeste campagnard qui cherchait des ânesses égarées. Il croit entendre encore les acclamations du peuple, au moment où l'élus sortit de sa cachette, avec je ne sais quoi de royal répandu sur toute sa personne. Il aurait voulu, pourquoi pas ? que le successeur de Saül ne lui fût pas inférieur sous ce rapport. Et quand il voit entrer Éliab, l'aîné, il ne peut s'empêcher de dire : C'est celui-là !

Il se trompait. Heureusement que son erreur ne pouvait pas avoir des conséquences graves. Samuel restait toujours dans l'intimité de son Dieu. A toute heure il savait entendre une voix d'En-Haut qui parlait à sa conscience, et que les autres ne discernaient point. Or cette voix fidèle, la même qui lui disait jadis à Rama, à l'approche de Saül : « C'est lui, » dit maintenant d'Éliab ; « Je l'ai rejeté. » Vous le voyez : Arrivé au terme de sa carrière, enrichi d'une foule d'expériences qui le placent au-dessus de ses contemporains et de la plupart de ses successeurs, Samuel a encore une grande leçon à apprendre. Il aurait dû la savoir. Au fond, il n'ignorait pas absolument que l'Éternel n'arrête pas toujours ses regards là où l'homme arrête les siens. Mais il avait oublié, dans un instant d'entraînement. Il lui fallait reprendre. Il n'y a pas là de honte, croyez-le bien. La honte, c'est de prétendre savoir lorsqu'on ignore, et de se refuser à être enseigné. Ne craignons pas

8. Le récit, très rapidement mené, laisse quelque doute sur le lieu et le mode de cette présentation. Eût-elle lieu devant les anciens, dans la salle du banquet ? Le texte semble l'indiquer. Il permet cependant aussi de croire que Samuel, avant le repas, s'est rendu chez Isaï pour l'inviter ainsi que ses fils. Ceux-ci, alors, auraient tous passé devant lui. Mais les anciens n'y étaient pas et n'auraient pas assisté à l'onction de David. Cela paraîtrait plus sage, en vue du secret à garder.

de prolonger notre temps d'école ; nous nous y trouverons en compagnie de Samuel.

Non, l'Éternel ne considère pas ce que l'homme admire le plus. L'apparence nous satisfait. Nous nous laissons éblouir. Dieu, qui regarde au cœur, soulève les voiles, arrache les masques. Il descend jusqu'aux sources de la vie. J'ignore s'il ne les a pas trouvées pures chez Éliab. En tout cas, elles n'étaient pas suffisantes. Éliab ne pouvait pas être roi ; Abinadab non plus ; Schamma pas davantage. Bref, aucun des sept fils que le père fait passer successivement devant le prophète. Isaï a-t-il soupçonné le sens de cet examen ? A-t-il compris la parole qui le termine : « L'Éternel n'a choisi aucun d'eux ? » J'en doute. Il me semble plutôt que cette parole aura été pour lui une énigme. Qu'est-ce donc que ce choix de l'Éternel ? Dans quel but a-t-il été fait ? Comment parvenir à le connaître ? Questions que l'homme de Dieu laisse sans réponses.

Mais il n'était pas possible qu'il sortît de la maison d'Isaï sans avoir accompli son mandat. Ce n'était pas chez quelque autre Bethléhémite que Dieu l'avait envoyé ; c'était bien chez celui-là. Il s'adresse donc au père de famille. « Sont-ce là tous tes fils ? » lui dit-il. Non ! il y en avait encore un, le plus jeune, celui dont on paraît n'avoir pas fait beaucoup de cas, précisément parce qu'il était le cadet. Ses aînés ne le traitaient pas toujours avec une très tendre affection. Comme on lui avait confié la surveillance du troupeau, on n'a pas jugé qu'il valût la peine de le rappeler en ville pour le sacrifice. Le père n'y pensait pas. Mais Samuel y pense, lui. Dieu ne vient-il pas de lui dire qu'il a une toute autre manière de juger que les hommes ? Si ce petit berger était celui qu'il a choisi ? Il faut s'en assurer. La fête ne commencera point qu'il ne soit arrivé... Touchante manière d'agir de notre Père céleste. Il a une pensée spéciale pour les plus petits. Les jeunes ont leur valeur devant lui, aussi bien que les plus âgés. Que sont les années à ses yeux ? Il aime à confier aux hommes les moins en vue l'exécution de ses plus grands desseins. Parfois il tient compte du droit

d'aînesse ; l'histoire de Jacob nous le prouve. Mais il crée aussi le droit des cadets ; au besoin il le défend. Il prend ici le rôle d'Isaï ; il lui rappelle qu'il n'y a pas de joie complète là où les plus jeunes ne sont pas invités.

N'est-ce pas aussi votre avis, sœurs et frères aînés qui voulez bien lire ces pages ? Ou tiendriez-vous avant tout à faire valoir le chiffre de vos années ? Vous plairait-il de transformer en tyrannie les honneurs que vous confèrent trois ou quatre printemps de plus ? Si quelque prophète chrétien vient un jour visiter votre famille, votre orgueil vous aura-t-il rendus si désagréables, que l'hôte de vos parents devrait répéter avec un soupir la question de Samuel : Sont-ce là tous vos enfants ? Faites en sorte, plutôt, que votre père, votre mère, trouvent chez eux un David, à présenter au Samuel qu'ils recevront à leur foyer.

Il était beau, ce jeune berger. Non pas de la beauté virile et imposante de Saül ; mais de cette beauté gracieuse qui attire peut-être encore plus, et qui marque volontiers le passage de l'adolescence à l'âge mûr. Blond⁹, les joues rosées, portant sur toute sa personne un air de fraîcheur qu'on apprécie d'autant plus qu'il ne dure pas longtemps, David, j'en suis sûr, était charmant. Samuel ne put saluer qu'avec sympathie cette aimable apparition. Nous l'avons déjà dit : des détails de ce genre ne semblent pas superflus à l'écrivain sacré. Si la beauté ne suffit pas à dicter le choix de Dieu, elle n'est pourtant pas non plus un motif d'exclusion. Ne soyons pas plus austères que la Bible.

Ce jeune homme, ce gardeur de brebis, est donc celui que l'Éternel a désigné pour faire de lui le conducteur de son peuple. Samuel s'était assis, en attendant l'arrivée du dernier fils d'Isaï. Quand il le voit paraître, le

9. On me permettra de ne pas discuter si l'adjectif *rouge*, écrit dans le texte, s'applique aux cheveux ou au teint de David. Les cheveux noirs étant ordinaires dans les pays chauds, il me paraît probable qu'une chevelure blonde devait être remarquée en Palestine comme une beauté.

même langage muet qui avait ordonné de rejeter Éliab et ses frères se fait entendre au prophète : « Lève-toi, oins-le, car c'est lui. » Et il verse sur cette jeune tête l'huile qu'il avait apportée. Il part, ensuite, et retourne à Rama.

La famille de David a-t-elle compris l'acte qui vient de s'accomplir ? Les anciens, s'il y en avait qui fussent présents à cette scène, en ont-ils deviné le sens ? C'est fort peu probable. Le texte n'ajoute pas la plus courte explication. L'historien Josèphe, il est vrai, a tâché de suppléer à ce silence. Il raconte que le voyant fit placer David à table à côté de lui, et lui fit bien des confidences. Il lui aurait exposé que Dieu l'appelait au trône, l'aurait exhorté à la justice, lui aurait promis qu'à cette condition « la royauté serait assurée de longues années et qu'il deviendrait une maison illustre et fameuse ¹⁰. » Josèphe reproduit très probablement ici quelque tradition qui avait cours chez ses concitoyens. Cela ne saurait pourtant nous en garantir l'exactitude. La manière dont le récit biblique est conçu nous donnerait plutôt à penser que rien de pareil ne s'est dit. Il importait beaucoup que Saül, au moins pour un certain temps, ne sût rien de cette scène. Or un mot imprudent est vite prononcé, plus vite encore transformé. Sur des bruits inexacts, le fils de Kis aurait fait massacrer le fils d'Isaï, avant qu'il eût eu le temps de s'enfuir. Plus tard même, quand David sera présenté à Saül, ce ne sera point en tant qu'oïnt du Seigneur. On le lui amènera comme un joueur de harpe qui pourrait calmer ses transports ; ou comme un jeune guerrier, vainqueur de Goliath et qui pourrait orner sa garde. Ce sera déjà bien assez pour exciter son envie.

Samuel a usé dans tout ceci d'une très grande prudence. Il n'a point expliqué en quelle qualité David recevait l'onction. Qui donc soupçonnerait en lui le successeur du roi ? L'huile sainte le marquait, aux yeux de ses frères, d'un sceau tout autre. Ou bien il allait avoir quelque fonction à remplir dans le sacrifice qui se préparait. Ou bien il était enrôlé comme disciple dans une école de prophètes. Qu'il fût dès cet instant destiné à porter une

10. Jos. *Antiq.* VI, 8, 1.

couronne, c'est ce que personne peut être ne supposa. Plus tard, beaucoup plus tard, David comprit. Et il reconnut alors combien il lui avait été bon d'avoir été mis à part de bonne heure pour un service de Dieu, même avant d'en savoir la nature.

L'entrée de Samuel dans la maison d'Isaï Bethléhémite est un de ces événements dont l'importance doit être jugée, non par le fait immédiat, mais par les conséquences qu'il entraîne. A ce point de vue, j'en sais peu d'aussi considérables. Le prophète n'en avait probablement pas lui-même calculé toute la portée. Nous sommes en mesure, aujourd'hui, d'en concevoir l'étendue.

De cette humble demeure allait sortir le chef d'une famille royale, dont Jésus devait être le descendant. Ainsi l'avait décidé « Celui qui opère toutes choses ¹¹. » Le berger, sur la tête duquel l'huile sainte a été versée, n'est pas un roi indiqué par la faveur populaire. Aucune acclamation n'a retenti à ce moment. Lui-même, nous venons de le dire, n'a point deviné tout de suite ses hautes destinées. Toutefois, il a été l'objet d'une vocation très personnelle et très directe. Rien ne l'avait encore désigné à l'attention du prophète ; on peut croire qu'ils ne s'étaient jamais rencontrés auparavant. L'Éternel l'avait discerné entre tous les Israélites ; cela suffisait. C'est pour Lui, tout d'abord, que Dieu l'a pris. « Va chez Isaï, avait-il dit au croyant. J'ai vu parmi ses fils celui *que je désire pour roi*. » Remarquable parole. Le peuple avait désiré Saül. Dieu a désiré David. Quelle entrée en charge pour un monarque ! C'est donc pour sa propre cause, c'est pour son règne et dès lors pour son Église, que l'Éternel a fait choix de ce nouveau prince. Le fils de Kis a été roi d'abord pour son peuple ; ensuite, toujours plus exclusivement, pour soi-même. Le fils d'Isaï est oint pour Dieu, roi pour l'Éternel et pour son service. L'ancêtre de Jésus-Christ ne portera la couronne que pour la déposer par avance, dans ses cantiques immortels, aux pieds de Celui qu'il

11. Éphésiens 1.11



aurait certainement salué, s'il l'eût rencontré, du cri de Nathanaël : « Maître, tu es le Fils de Dieu ; tu es le roi d'Israël ¹². »

Alors s'est fondée, non pas la plus durable des dynasties, mais la seule qui dure encore, la seule qui doive durer toujours. La forme en est changée. Le fond n'en est point altéré, parce que c'était un fond divin. Le libre choix de Dieu donnant David aux Hébreux, était étroitement rattaché au libre choix de Dieu donnant son Fils au monde, en la personne d'un descendant de David. Connaissez-vous dans l'histoire une succession princière plus grandiose que celle-là ? Le chantre des révolutions modernes a pu dire, dans une de ses belles inspirations :

Tout s'efface, tout se délie,
Le flot sur le flot se replie,
Et la vague qui passe oublie
Léviathan comme Alcyon. ¹³

Et cela est vrai. Vrai de toutes les républiques comme de toutes les monarchies. Vrai de tous les trônes, un seul excepté : celui de David. Il y a un nom de roi qui ne disparaîtra pas, et qui a laissé des traces plus profondes que ceux de César et de Napoléon. Il y a un souvenir qui ne sera pas oublié. Des millions de voix le rappellent chaque semaine, à l'heure où l'Église proclame les louanges de son Chef. C'est le souvenir, c'est le nom du berger devenu roi, dont l'Esprit saint a fait le poète préféré d'Israël et dont les Psaumes, après avoir été le trésor de la Synagogue, restent une des expressions les plus pures des douleurs comme des triomphes du chrétien.

Beaucoup d'empires s'effaceront encore. Bien des flots menaçants se replieront sur d'autres flots. Des vagues passeront, ne laissant après elles qu'un peu d'écume ou quelques grains de sable. Toujours l'âme en détresse, réunissant dans une seule prière le nom du fils d'Isaï et celui du fils de

12. Jean 1.50.

13. Victor Hugo, *Les chants du crépuscule*. C.R.



Marie, poussera ce cri de la foi : « Jésus, fils de David, aie pitié de moi ¹⁴ ! »
Les croyants, jusqu'à la fin, s'exhorteront entre eux ainsi que Paul exhortait
Timothée : « Souviens-toi de Jésus-Christ, issu de la postérité de David,
ressuscité des morts ¹⁵. »

14. Marc 10.47.

15. 2 Timothée 2.8.

Najoth

David alla, avec Samuel, demeurer à Najoth.

(1 Samuel 19.18.)

Samuel a presque fini sa tâche ; il arrive au terme de sa carrière. Avant de lui dire adieu, mes amis, arrêtons-nous quelques moments auprès de la jeune figure qui va bientôt remplacer la sienne, sans jamais l'effacer. David fut un prophète comme il fut un roi. L'influence exercée sur lui par le voyant de Rama fut assez grande, pour que nous en marquions les effets.

Nous ne savons rien ou presque rien de l'enfance de ce berger. Nous ignorons s'il dût, comme son maître, ses premières impressions religieuses à la piété d'une mère. Nous ne connaissons presque rien de son père. Pas beaucoup plus de ses frères ni de ses sœurs¹. Il nous paraît certain, cependant, qu'il apprit au foyer domestique à se familiariser avec la Bible. On n'en déploie pas plus tard une connaissance pareille à celle qu'il a possédée, si l'on ne s'est pas accoutumé au Saint Livre dans la jeunesse, et même dans l'enfance. David l'aimait, d'un amour trop rare de notre temps et que je voudrais travailler à faire revivre parmi vous. Il semble, si riche que soit le langage dont il se sert, qu'il n'y découvre pas assez d'expressions pour dire tout ce qu'il trouve dans l'Écriture. C'est sa méditation, son

1. Il avait deux sœurs, Abigaïl et Tserujah. 1 Chroniques 2.16.

cantique, sa joie, sa lampe, sa lumière, son héritage, bien d'autres choses encore. N'oubliez pas, avec cela, que la Bible, au temps de David, n'était que la loi, avec deux ou trois livres historiques tout au plus. Il ne possédait pas les prophètes. Il ne lui était possible de s'instruire ni par les discours d'Ésaïe, ni par les visions d'Ézéchiël. Nous avons tout cela, de nos jours. Nous avons, en outre, ses propres Psaumes ; nous avons les Évangiles. Que faisons-nous de ces richesses ?

Les premières occupations de David ont été, nous l'avons dit, celles du berger. Une telle vie dispose à la contemplation ; elle tourne à la fois les pensées vers la nature et vers Dieu. C'est également à cette grande et simple école qu'il a reçu ses premières leçons, comme musicien et comme poète. Oh ! pour poète, il l'a été dans toute l'étendue du mot. Odes, élégies, chants lyriques, poésie narrative, didactique ou descriptive, on peut dire qu'il a excellé dans ces différents genres. Nous n'avons aucune preuve qu'il ait déjà composé quelques Psaumes pendant qu'il gardait son troupeau. Le savant Delitzsch, dans son commentaire, ne le pense pas. Mais il est incontestable que les souvenirs du berger ont inspiré au poète quelques-unes de ses images, tantôt des plus douces tantôt des plus saisissantes. Par exemple dans la description des orages (Psaumes dix-huitième et vingt-neuvième), ou dans la peinture des soins dont l'entoure Celui qu'il appelle « mon berger » (Psaume vingt-troisième). Rappelons aussi que, durant ces années passées en pleine campagne, souvent à la frontière du désert, son courage et son sang-froid s'étaient développés autant que son imagination. De la même main qui pinçait les cordes de la guitare, il avait saisi des lions et des ours, et les avait tués².

Ce n'était là, du reste, que de belles dispositions naturelles. Elles pouvaient se perdre. Elles se seraient perdues, si l'esprit de Dieu n'avait pas été donné à David dans une mesure très spéciale. Or il avait reçu ce don. Dès le moment où l'huile de l'onction avait été répandue sur sa tête, l'Esprit

2. 17.34-35.

de Dieu l'avait saisi ; à quoi le texte ajoute « à partir de ce jour et dans la suite³, » ou, plus littéralement encore : « de ce jour en avant. » Il suit de là que l'action de l'Esprit Saint en David avait été croissant. Nous ne connaissons pas les détails de cette action bienfaisante. Nous savons cependant que deux moyens ont été employés. D'une part un contact personnel avec Samuel, de l'autre des relations fréquentes avec Saül. Ces dernières, à leur tour, ont été de deux sortes : des honneurs et des persécutions. Et ce sont les persécutions, beaucoup plus que les honneurs, qui ont fait avancer David dans la route où l'Esprit de l'Éternel le conduisait. Elles ont eu pour effet, entre autres, de ramener un jour le jeune berger dans la société du vieux prophète, et c'est cette rencontre, aux environs de Rama, que nous avons à raconter.

La jalousie avait envahi le cœur de Saül. Parfois c'était une véritable frénésie. Les succès de David, la faveur croissante dont il jouissait auprès du peuple, le bruit, enfin répandu, de son élection secrète à Bethléhem, l'ardente affection que Jonathan lui avait vouée, tout cela s'était transformé en autant d'insultes personnelles chez celui qui faisait jadis le sourd, à Mitspa, quand on se moquait de lui. Il est devenu positivement malade ; mais d'une de ces maladies qui ne se guérissent guère que par la conversion ; et Saül ne se convertissait pas. Il voulait d'autant moins pardonner, que les offenses dont il se plaignait étaient imaginaires. Il entendait les laver dans le sang. Pour satisfaire sa haine, il s'était abaissé à un rôle odieux. Il venait en particulier, n'ayant pu tuer David dans le palais, de le poursuivre jusque dans sa maison. Mical, épouse de David et fille de Saül, avait été placée dans l'inconcevable alternative ou de désobéir à son père ou de livrer son mari. Elle avait sauvé le persécuté. Son époux s'était enfui, et courait déjà la campagne lorsque de nouveaux sbires du roi étaient revenus pour l'arrêter.

David savait où aller, dans ces heures de détresse. Sa seconde maison

3. 16.13.

paternelle, c'était celle du prophète. Il s'était rendu à Kama. Il se tenait pour assuré que Saül n'oserait pas lui faire du mal, tant qu'il serait protégé par Samuel. Et puis, que n'avait-il pas à recevoir dans une société pareille ! Non pas seulement la paix, la sécurité qui lui manquaient à peu près partout. Mais aussi des leçons d'une inestimable valeur ; des conseils et des exemples qu'il n'aurait trouvés nulle part ailleurs. A vivre, fût-ce pour peu de jours, dans une école de prophètes, il gagnerait cet esprit prophétique dont il sentait, peut-être, les premières influences dans son âme encore naïve et pourtant déjà mûrie. D'autre part, avec quel intérêt le vieillard allait accorder quelques entretiens intimes à son jeune disciple ! On éprouve une sympathie particulière pour ceux qui ont souffert, surtout quand on a été plus ou moins indirectement une des causes de leur souffrance. C'était un peu le cas de Samuel. S'il n'avait pas oint David, celui-ci n'aurait pas connu la persécution. A lui donc de le consoler ; à lui de « fortifier sa confiance en Dieu, » comme Jonathan le fit plus tard⁴ et de lui expliquer comment, par beaucoup d'afflictions, l'âme fidèle entre dans le royaume des cieux⁵.

Le voyant, à ce moment, était établi à *Najoth*. Ce mot hébreu paraît être une abréviation de *Nevajoth*, « les demeures. » Il aurait désigné d'abord quelques habitations construites à proximité de Rama, puis serait devenu un nom propre, en même temps que ces maisons auraient formé une petite ville. Samuel en avait fait une retraite pour ses disciples, une école de prophètes. Il est naturel, en effet, de penser que sa réputation avait attiré autour de lui un nombre considérable d'admirateurs et d'élèves. Une sorte d'académie religieuse s'était constituée de la sorte. Le fils d'Elkana en était le recteur aimé et respecté, roi spirituel dont l'autorité devenait plus grande dans la mesure où baissait celle du monarque.

Le récit ne nous apprend pas la durée du séjour de David dans cette

4. 23.16.

5. Actes 14.22.

société. Il y est peut-être venu à diverses reprises. Ce que l'historien tient à raconter c'est la délivrance extraordinaire dont il y fut l'objet.

Saül, dès qu'il eût appris en quel lieu son rival s'était réfugié, avait résolu de l'y faire saisir. Il croyait la chose facile, sachant que les prophètes ne sont pas habituellement des guerriers et ne manient pas l'épée. En effet, nous verrons ces hommes de Dieu n'opposer aucune résistance aux gendarmes du roi maniaque. A quoi bon ? L'Esprit Saint veillait. Trois escouades sont envoyées successivement pour arrêter David. Pas une ne le ramène. Au lieu de le prendre, elles ont été prises, mais pas par la main des hommes. Ces soudards ont été changés en prophètes. Ils ont prié, chanté, prêché peut-être ; ils n'ont pas combattu.

L'histoire des persécutions religieuses nous présente quelques scènes, sinon semblables, du moins analogues, car l'Esprit de Dieu est toujours le même. Au temps des empereurs romains, à l'époque du « Grand roi, » on a vu des égorgeurs irrésistiblement gagnés, vaincus par les chants et par les prières des chrétiens qu'ils voulaient mener au supplice. Représentez-vous ces valets de Saül, soudain en présence des jeunes étudiants que leur arrivée ne trouble en aucune façon. David est là, sans doute, mais Samuel aussi. Ce Samuel qu'entoure, à mesure qu'il avance en âge, une auréole toujours plus majestueuse. On ne lui arrache pas comme cela ses protégés rien que sur un ordre de Saül. Et puis, qu'y a-t-il donc qui retient ces bras ? Qu'y a-t-il qui transforme ces voix préparées pour la menace ?... Il y a le Saint-Esprit, qui dit aux plus farouches huissiers : « Ne touchez pas à mes oints ⁶ ! » Une barrière invisible, mais infranchissable, est interposée entre David et les envoyés du roi. Aucun mal ne leur arrive ; seulement ils ne peuvent pas remplir leur mission.

Ce trait, malgré la grande brièveté du récit, a une importance considérable. Il nous explique, en particulier, un trait du même genre qui se passa

6. Psaume 105.13.

deux siècles plus tard.

Achazia, roi d'Israël, voulut un jour aussi s'attaquer à un prophète de l'Éternel. Blessé des paroles et de la conduite d'Élie, qui avait interpellé ses messagers sur la route d'Ekron et ne leur avait pas permis d'aller consulter Baal-Zébug, il envoya contre lui successivement trois demi-compagnies de milices, avec ordre de le lui amener à tout prix. Les soldats, alors, ne furent pas saisis par l'Esprit Saint. Ils le furent par le feu de Dieu. Deux fois un éclair meurtrier jaillit et les consuma. Le troisième détachement fut seul épargné, grâce à la piété de son capitaine⁷.

Pourquoi, dans cette occasion, tant de sévérité ? Je sais que nous n'avons guère le droit de rechercher ni la possibilité d'expliquer les *pourquoi* de Dieu. Mais ici, je crois une remarque permise. Le cas d'Achazia constituait ce que la justice appelle une récidive. La peine, en pareille rencontre, est toujours plus forte. Par la manière dont il avait défendu David contre les tentatives de Saül à Najoth, Dieu avait averti les rois futurs de son peuple qu'il ne leur était point loisible de s'attaquer aux prophètes de Jahveh. Achazia n'en a pas tenu compte. Ses premiers officiers non plus. Dieu, alors, leur a prouvé qu'il fait des flammes de feu ses ministres, lorsqu'il s'agit de sauver la vie de ses serviteurs. Tantôt il transforme des sergents en prophètes ; tantôt il emploie sa foudre, lorsqu'il veut sauver les siens.

Revenons à Saül. Il connut lui aussi, dans cette occasion, l'influence du Saint-Esprit. Il y avait si longtemps qu'il n'y obéissait plus ! Il commence, il est vrai, par la braver encore. Il comprend très bien, au fond, ce qui est advenu à ses émissaires. Il n'aurait qu'à respecter celui que Dieu protège si visiblement. Mais, poussé par la haine⁸, irrité des obstacles qui s'élèvent sur son chemin, il est parti à son tour pour Rama. Arrivé vers la grande citerne de Sécou (localité inconnue), il apprend que Samuel et David sont à Najoth. Il s'y rend tout de suite. Il veut les voir, leur parler, peut-être les

7. 2 Rois 1.9-15.

8. Le texte des Septante dit qu'il était devenu furieux.

prendre tous les deux. Qui sait si un désir inconscient ne le pousse pas à entendre, une fois encore, une prophétie de Samuel. Cet honneur ne lui est pas accordé. Mais il en reçoit un autre. C'est lui qui prophétise. L'Esprit s'empare de lui. Le même contraste qui avait bouleversé ses envoyés le bouleverse comme eux : la fureur de son âme, le calme de ces prophètes ; l'ardeur de ses passions, la paix de cette école. Il est dominé, vaincu, avant même d'arriver à Najoth. Il n'en poursuit pas moins son chemin. Et la puissance qui l'envahit est tellement intense, qu'il n'est plus libre de ses mouvements ni de ses paroles. Il se dépouille de ses habits royaux. Il se jette sur la terre, à peu près comme aurait fait un possédé. Tout le reste du jour s'écoule ; toute la nuit ensuite. Pendant quinze ou vingt heures consécutives, il demeure dans cet état à demi extatique, dont il lui est aussi difficile de se rendre compte que de se dégager. De nombreux spectateurs l'entourent, cela va sans dire. Ils s'étonnent, ils se communiquent leur surprise, et l'on entend circuler dans les rangs de la foule la question formulée jadis, en une bien autre occasion : « Saül est-il aussi parmi les prophètes⁹ ? » Ces paroles, qui avaient introduit les glorieux débuts du règne, allaient-elles marquer son irrémédiable déchéance ?

Qu'en pensez-vous, chers amis ? Cette aventure étrange ne vous apparaît-elle pas comme un dernier appel de la grâce de Dieu ? Est-il rejeté sans pardon possible, celui à qui Dieu envoie son Esprit en telle mesure qu'il le transforme entièrement ? Non. Mais à une condition. C'est que cet Esprit soit retenu et non chassé par celui qui le reçoit de la sorte. Saül pouvait encore être pardonné. Oui ; mais il fallait le vouloir. Rien ne montre qu'il l'ait voulu. Nous voyons bien sa volonté domptée pour un moment. Nous ne voyons pas de conscience réveillée, pas de cœur changé, pas de conversion en un mot. Or il en fallait une, pour faire de cette visite extraordinaire du Seigneur un moyen de relèvement. Tout cela manque à Saül. Au matin, son extase a pris fin. Son intelligence est rassise ; il redevient maître de

9. Comparez 10.11-12.

ses actions. A-t-il, en face de Samuel, avoué ses fautes, confessé ses transgressions ? Non. S'est-il réconcilié avec David ; lui a-t-il tendu la main ? Non encore. Il part ; il retourne dans sa ville. C'est tout. Et David est si peu rassuré que, peu après, il s'enfuira de Najoth, convaincu que le roi veut le tuer.

Prenez la flamme la plus brillante. Si vous ne l'entretenez pas elle meurt. Il en est ainsi de cette flamme, éclatante et chaude entre toutes, qui s'appelle le Saint-Esprit. Elle a besoin d'être alimentée. Autrement elle meurt dans l'âme qu'elle éclairait, et elle s'en va luire ailleurs. Voilà pourquoi l'apôtre nous presse de ne pas éteindre l'Esprit. Saül l'a éteint. Il a cédé pour quelques heures à une contagion. Le vieil homme n'était point mort en lui. Le nouvel homme n'était pas né. Aussi l'obscurité s'est refaite dans sa vie, plus épaisse que jamais. Nous en aurons bientôt la preuve.

Ne quittons pas Najoth sans jeter un coup d'œil sur l'école de prophètes que nous venons d'y rencontrer. Déjà lors de l'onction de Saül, nous avons fait rapide connaissance avec ces institutions. Réunissons les traits qui nous ont été présentés alors et ceux que nous trouvons maintenant.

A Guibea-Elohim, nous n'avons vu qu'une « bande de prophètes descendant du haut lieu ¹⁰. » Ils cultivaient évidemment la musique sacrée, car ils sont accompagnés de quatre instruments, dont les noms sont indiqués avec soin. Le *nebel*, sorte de violon en forme de delta retourné, tendu souvent de dix cordes ¹¹, et qu'on appelle ordinairement luth ; le *toph* ou tambourin, signalé déjà aux mains de Marie sœur de Moïse, lorsqu'elle répond au cantique de son frère après le passage de la mer Rouge ¹² ; le *chalil*, c'est-à-dire la flûte, dont il est assez difficile de préciser la forme et

10. 10.5-6.

11. Psaumes 33.2 ; 92.4 ; 144.9.

12. Exode 15.20.

la disposition ; la *kinnor* enfin, soit la guitare ou petite harpe portative¹³, à huit ou à neuf cordes, volontiers touchées par un archet (*pledrum*). Un trait de l'histoire d'Elisée, dans la campagne de Joram et de Josaphat contre les Moabites, fait comprendre l'importance de cette musique instrumentale dans la vocation même du prophète.

Alors déjà, comme toujours, la tâche de ces hommes de Dieu n'a point été réduite à la prédiction de l'avenir. Prophétiser c'était prêcher, absolument comme ce fut le cas dans l'Église de Corinthe. Or il fallait apprendre à prêcher. Il était nécessaire d'étudier cette loi qui devait servir de base à toutes les prédications. De là les écoles des prophètes. Ceux qui les composaient s'assemblaient dans un but essentiellement religieux. Ils rendaient à Dieu un culte quotidien ; « méditaient jour et nuit dans sa loi, » ainsi que David allait bientôt le recommander à tous les croyants ; enseignaient probablement à d'autres – peut-être aux enfants – ce qu'ils avaient appris eux-mêmes dans leurs entretiens fraternels.

Il se forma peu à peu des séminaires, pour parler en langage moderne. Mais nous n'y rencontrons ni règles claustrales ni rien qui ressemble à des vœux. Au temps de Samuel, ceux qui entourent ce maître vénéré ne sont pas même nommé ses « fils, » comme ce sera plus tard le cas pour les élèves des prophètes, aux jours d'Élie, par exemple, et d'Elisée. Dans leurs rangs, sans doute, se préparent déjà des successeurs futurs du voyant de Rama. David, d'abord, et puis ceux qui raconteront son règne : Gad, Nathan, d'autres encore.

Que sont devenues ces écoles entre Samuel et Élie ? Il est bien difficile de le dire avec quelque certitude. Quelques auteurs supposent qu'elles disparurent, pendant cet intervalle de près d'un siècle et demi. D'autres, et cela me paraît plus probable, les voient persister, dans cette époque troublée, comme des refuges pour la vie religieuse. Nous n'en trouvons, il

13. Comparez Esaïe 5.12.



est curieux de le noter, aucune trace positive dans le royaume de Juda. La présence de prêtres fidèles, l'action de plusieurs rois pieux, les rendaient beaucoup moins nécessaires. Dans le royaume des dix tribus, au contraire, d'où les Lévites étaient absents et dont les rois furent tous impies, ces écoles restèrent « le sel de la terre. » Cachées, persécutées, elles tinrent bon, comme la sentinelle vigilante. Et l'auteur de l'Épître aux Hébreux pensait peut-être à elles quand il écrivait : « Dieu a parlé autrefois à nos pères, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, par les prophètes ¹⁴. »

14. Hébreux 1.1.

Les paroles d'un mort

Samuel mourut. Tout Israël s'étant assemblé le pleura... Samuel dit : Pourquoi donc me consultes-tu, puisque l'Éternel s'est retiré de toi ?

(1 Samuel 25.1 ; 28.16.)

Samuel mourut dans sa ville de Rama, à un âge qui n'est pas indiqué, mais qui doit avoir été fort avancé.

Après sa rencontre avec David, dans Najoth, son nom a de nouveau disparu des récits sacrés. L'histoire du fils d'Isaï et des épreuves qu'il eut à subir nous est seule racontée. Alliance de David avec Jonathan ; séjour chez Abimélec, puis à Gath ; massacre de la famille d'Abimélec à la suite de la trahison de Doëg (et d'un mensonge de David) ; retraites du proscrit à Keïla, dans le désert de Ziph, dans la caverne d'En-Guédi – tel est, en substance, le contenu des chapitres qui séparent l'épisode de Najoth du décès de Samuel.

Cette mort, deux lignes seulement la signalent à notre attention. « Samuel mourut. Tout Israël s'étant assemblé le pleura, et on l'enterra dans sa demeure à Rama. » Ce verset est répété presque textuellement au chapitre vingt-huitième (v. 3). Mais c'est tout. Point d'oraison funèbre. Pas même la

caractéristique générale ou le résumé rapide d'une vie qui traça, pourtant, un sillon si profond dans l'histoire des Hébreux. La Bible procède volontiers ainsi. Elle ne s'était pas étendue davantage sur la mort d'Aaron¹ ; pas beaucoup plus sur celle de Moïse². Jamais elle n'exalte l'homme, pas même le plus éminent des serviteurs de Dieu. En face du tombeau, mais surtout en face du Saint des Saints, les éloges lui paraîtraient une impiété. Qu'elle a raison, n'est-ce pas ? Point de panégyriques ; point de mausolées, et le moins possible d'épithètes. A quoi bon s'efforcer piteusement de « porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant ? » pour parler avec Bossuet. Une ou deux courtes lignes suffisent à l'écrivain sacré. Et ce n'est pas sec, pourtant ; ce n'est pas dur. C'est un souvenir du père de famille, qui ne croit point perdu l'enfant entré dans la patrie d'En-haut. Aaron mourut ; Moïse mourut ; Samuel mourut. Cela nous redit, dans les pages immortelles de l'Écriture, que « la mort de ceux qui l'aiment a du prix aux yeux de l'Éternel³. »

Reprenez d'ailleurs chaque mot de cet avis mortuaire ; vous y trouverez plus d'un enseignement. « Tout Israël s'étant assemblé pleura Samuel. » *Tout Israël*. Pour un temps, ces tribus agitées et volontiers jalouses oublièrent leurs dissentiments. Elles s'assemblèrent dans un élan unanime de reconnaissance pour le grand homme qu'elles avaient perdu. Aux cris de guerre qu'elles avaient poussés contre l'ennemi commun, et quelquefois aussi les unes contre les autres, ont succédé des larmes sincères, des pleurs qui valent beaucoup de discours. Israël avait beau être un peuple de col roide. Il savait pourtant que, depuis Moïse, il n'avait pas eu un chef comparable à son juge de Rama. Josèphe, à coup sûr, exprime bien les sentiments de sa nation entière lorsqu'il écrit : « Le deuil prolongé du peuple, l'empressement qu'il montra à faire à Samuel d'honorables funérailles, prouvèrent quelle était sa valeur et quelle estime il avait acquise au milieu des siens.

1. Nombres 20.28-29.

2. Deutéronome 34.5 et suiv.

3. Psaume 116.15.

On l'enterra dans sa patrie, à Rama, et on le pleura pendant bien des jours, non seulement comme si l'on pleurait sur un malheur général, mais comme si chaque citoyen déplorait une perte qui lui fût personnelle. Car c'était un homme juste, d'un caractère excellent, et particulièrement cher à Dieu⁴. »

La courte notice qui mentionne le décès du prophète ajoute encore qu'il fut « enterré dans sa demeure. » Il faut entendre par là quelque place, – cour ou jardin, – attenante à la maison. Une indication du même genre se retrouve à la mort de Joab⁵, et à celle du roi Manassé ; dans ce dernier cas, le jardin de la maison est expressément nommé comme le lieu de la sépulture⁶. C'est une inhumation très analogue que nous retrouvons, lorsqu'il s'agit de notre Sauveur ; son corps aussi fut déposé dans un jardin particulier. Si enfin, nous nous adressons aux légendes, nous en trouverons de deux sortes. Celle des musulmans montre le tombeau de notre voyant à l'emplacement nommé *Nebi Samwil*. Une mosquée le désigne à l'attention du voyageur. L'Église romaine, d'autre part, adoptant un récit de saint Jérôme, veut que la dépouille mortelle du fils d'Elkana ait été transportée à Chalcédoine, en l'an 406 de notre ère. Elle aurait été plus tard déposée, en grande pompe, à Constantinople. Cela paraît, en somme, fort peu probable. Ce qui est à peu près impossible, c'est que les restes du prophète aient jamais été inhumés à Mitspa, ainsi que le prétend une dernière tradition.

Mais vous l'avez observé, mes amis. L'histoire de Samuel ne finit pas avec sa mort. Comme Moïse et comme Élie les deux héros de l'ancienne alliance avec lesquels il a le plus de rapport, il avait encore une mission à remplir, après avoir quitté la terre. Non pas, il est vrai, la tâche glorieuse de saluer le Messie sur le mont de la transfiguration, et de s'entretenir avec

4. Jos. *Antiq.* VI, 13, 5.

Saül s'est-il joint à ces manifestations de deuil provenant de tous ses sujets ? Il est difficile de penser qu'il en ait été autrement, et il n'en est pas moins étrange que le texte n'en dise rien.

5. 1 Rois 2.34.

6. 2 Rois 21.18.

lui « de son départ qu'il allait accomplir à Jérusalem⁷. » Mais le mandat plus effrayant d'annoncer une dernière fois à un roi rebelle le jugement de Jahveh. C'est ce que nous raconte le chapitre vingt-huitième de notre livre, l'un des plus difficiles, l'un des plus sombres et pour le fond et pour la forme. Essayons toutefois d'en comprendre les traits essentiels.

Et d'abord le cadre, à la fois historique et topographique.

Les Philistins viennent de faire contre Israël une levée générale. Leurs forces, très nombreuses, se sont établies à Sunem, dans la tribu d'Issacar⁸, au pied du versant ouest du petit Hermon. Elisée illustrera plus tard cette même localité par de fréquents séjours et par la résurrection d'un jeune homme⁹. C'est aujourd'hui le village de Sulem.

Saül, d'autre part, a aussi rassemblé son armée. Mais le bonheur des anciens jours n'est évidemment plus attaché à ses drapeaux. Ses bataillons, d'abord, ont beaucoup diminué. Il résulte d'un curieux passage des Chroniques que les meilleurs guerriers d'Israël, quittant la fortune chancelante du monarque, accouraient auprès de David à Tsiklag. Ils grossissaient en une telle mesure les rangs de sa troupe, d'abord minime, qu'il finit par avoir « un grand camp, comme un camp de Dieu¹⁰. » C'était autant de soldats perdus pour Saül. – Sa position, ensuite, n'est pas sans périls. Sans doute elle est élevée, et lui permet de discerner sans grande peine les mouvements de l'ennemi. Guilboa est une chaîne de collines, d'une altitude moyenne de quatre cents mètres, traversant une portion de la tribu d'Issacar. Elle court au sud-est de la plaine de Jizréel ; on y rencontre encore le village de Dschelbon, reste probable de celui de Guilboa, et qui pouvait fournir à des assaillants un point d'appui d'une certaine valeur. Mais, placé de la sorte à neuf ou dix kilomètres des Philistins, Saül paraît leur avoir présenté une ligne trop étendue et qui leur rendait facile une manœuvre tournante. Il

7. Luc 19.31.

8. Josué 19.17-18.

9. 2 Rois 4.8 et suiv.

10. 1 Chroniques 12.1-22.

s'exposait de la sorte à n'avoir pas de retraite possible.

Au surplus, nous n'entendons pas raconter maintenant cette dernière campagne du fils de Kis. Nous n'en voulons retenir qu'un épisode, qui la prépare et qui nous fait assister à une entrevue particulièrement solennelle entre le prophète et le roi. Or, avant d'esquisser cette scène, l'historien mentionne, comme en passant, un acte de Saül qui sert à nous mieux faire saisir ce qui suit. A une époque indéterminée de son règne, le prince « avait ôté du pays ceux qui évoquaient les morts et ceux qui prédisaient l'avenir. » On a supposé, quelquefois, que cet acte de haute justice, accompli peut-être d'une façon barbare, avait coïncidé avec la mort de Samuel. Frappé par ce décès qui le privait de son meilleur conseiller, effrayé de l'isolement qui en résultait pour lui, et sachant bien qu'il était l'objet de la réprobation de Dieu, Saül aurait essayé de forcer en quelque sorte les faveurs célestes en relevant un article de loi tombé en désuétude. On tolérait depuis longtemps les sorciers dans ses états ; la loi les prohibait ; leur donner la chasse devait bien être un sûr moyen de rentrer en grâce auprès du Législateur... Ce n'est pas tout à fait, j'en conviens, Louis XIV envoyant les huguenots aux galères pour faire excuser ses débordements ; car Dieu même condamnait les diseurs de bonne aventure et commandait de les détruire. Mais les deux calculs ont pourtant grande analogie. Le seul acte d'obéissance qui eût sauvé Saül, c'eût été, répétons-le, la conversion. Seulement il ne veut pas se convertir. Combien il est plus simple de faire égorger quelques devins !

Ces personnages un peu mystérieux, pas mal surfaits, et surtout nullement intéressants, se partageaient en gens qui évoquaient les morts et gens qui prédisaient l'avenir. Les premiers étaient appelés *oboth*, et ce terme, pluriel du substantif *ob*, désigne les esprits revenus sur la terre ; plus particulièrement encore, les esprits qui étaient censés demeurer dans les enchanteurs ; finalement les enchanteurs eux-mêmes, les nécromanciens, doués soi-disant du pouvoir de s'entretenir avec les morts. La version grecque des Septante traduit le mot par « ventriloque ; » nos anciennes versions

françaises par « esprit de Python, » ainsi que nous le lisons encore dans le livre des Actes¹¹. Ce dernier nom est emprunté à la mythologie grecque, d'après laquelle la peau du serpent Python, tué par Apollon, aurait servi à recouvrir le trépied de la Pythie, à Delphes. L'esprit de Python était l'esprit révélateur dont on supposait la prêtresse inspirée. Avoir l'esprit de Python, c'était se mêler de nécromancie¹².

Quant à ceux qui se donnaient pour prévoir l'avenir, l'hébreu les nommait *Jédihim*, de la racine *jadah*, savoir. Ce sont donc « les sachants, » ou du moins ceux qui s'attribuent le savoir. En langage familier, les diseurs de bonne aventure. – Deux classes d'assez pauvres sujets.

En les faisant disparaître de son royaume, Saül avait simplement remis en vigueur un arrêté très précis de la loi mosaïque. « Si un homme ou une femme, – lisons-nous au livre du Lévitique¹³ – évoque les esprits ou se livre à la divination, ils seront punis de mort ; on les lapidera ; leur sang retombera sur eux. » Et encore, au livre du Deutéronome¹⁴ : « Qu'on ne trouve chez toi personne qui exerce le métier de devin... personne qui consulte ceux qui évoquent les morts ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts. » Mais l'acte de justice accompli par le roi n'a point calmé sa conscience. Loin de là. Il a peur, grand'peur. Moins, peut-être, des bataillons ennemis qui campent dans la plaine, que de cet autre adversaire qu'il pressent vaguement derrière les Philistins, et qui n'est autre que l'Éternel. Il a deviné que Dieu n'est plus avec lui, comme il l'était aux jours glorieux de sa campagne contre les Ammonites. Il n'a plus ni cet entrain ni cette confiance qui sont déjà la moitié de la victoire. Le soleil si brillant des premières années est couché. Le ciel est chargé d'orages ; il fait noir partout.

Saül a cependant essayé de sortir de ces ténèbres. Il a consulté. Non

11. Actes 16.16.

12. Voir Jos. *Antiq.* XIV, 6, 2.

13. Lévitique 20.27.

14. Deutéronome 18.10-12.

pas l'Éternel, à ce qu'observe, d'une manière en quelque sorte vengeresse, l'auteur du premier livre des Chroniques¹⁵. Mais du moins les représentants de l'Éternel. En vain. Il n'est point venu de réponse. Point de songes révélateurs. Point de prophètes : comme il a rompu avec le Maître il a rompu aussi avec les disciples, et les écoles des prophètes n'ont point de nouveau Samuel à lui envoyer. Point de prêtres : il les a massacrés en masse dans un accès de folle colère. Lequel d'entre eux, aujourd'hui, lui parlerait par le moyen de l'*Urim* ?

Encore un terme qu'il convient d'expliquer. Il n'est pas complet. Habituellement il se rencontre sous la forme : *Urim et Thummim* ; et l'on a discuté à perte de vue pour découvrir le sens le plus probable de cette expression. On n'est pas arrivé à grand'chose. Un passage de l'Exode¹⁶ semble indiquer qu'il faut entendre par là deux objets qui devaient être joints au pectoral. Mais quels objets ? Nous l'ignorons. *Urim* est un mot pluriel qui veut dire « lumières. » *Thummim*, pluriel aussi, signifie « perfections. » Employés et réunis lorsqu'il s'agit de consulter le Seigneur¹⁷, indiquent-ils l'un la lumière absolue qui procède de Dieu, représentée par l'ensemble de ses rayons ; l'autre la perfection sans égale, la réunion de toutes les faces de la vérité, dans les sentences que Dieu rend ? C'est possible. Nous n'affirmons pas ; les données nous manquent. Est-ce que cette lumière et cette perfection étaient rendues sensibles aux regards par les rayons multicolores que lançaient les douze pierres du pectoral ? Supposition encore. Peut-être supposition ingénieuse ; mais rien de plus.

Reste ce fait. L'*urim* et le *thummim* dépendaient du pectoral, donc de l'éphod. On ne pouvait dès lors y recourir qu'en s'adressant au grand prêtre. Or, au moment où nous arrivons, l'éphod a été porté dans le camp de David par Abiathar, après le massacre des prêtres¹⁸. Il n'a donc pas été possible

15. 1 Chroniques 10.14.

16. Exode 28.30.

17. Nombres 27.21.

18. 1 Samuel 22.20-21 ; 23.6 ; 30.7-8.

à Saül d'y avoir recours. Ses habitudes autoritaires rendent admissible l'hypothèse qu'il se serait ingéré cette fois encore dans les affaires du culte, et aurait ordonné la fabrication d'un éphod nouveau à son intention. C'eût été, toutefois, bien hardi. Et je ne sais vraiment pas si la phrase : « L'Éternel ne lui répondit point par l'urim » signifie que le prince ait essayé de cette consultation-là. Je croirais volontiers que Dieu la lui refusa même avant qu'il l'eût demandée. Car entre l'Éternel et Saül il y avait le sang de quarante-vingt-cinq sacrificateurs, qui s'élevait en témoignage contre le roi, comme autrefois le sang d'Abel contre Caïn.

Que faire ? Ce qui se fait partout où la foi manque : Recourir à la superstition. Le roi d'Israël ne veut pas s'humilier devant l'Éternel. Il va se faire tout petit devant des séducteurs dont il savait parfaitement les habitudes trompeuses, et dont il s'était efforcé d'exterminer la race. Oh ! je veux bien qu'il ait passé par une grande lutte intérieure avant d'en venir là. Malheureusement, il était vaincu d'avance. A qui ne veut pas Dieu, surtout après l'avoir connu, il ne reste plus que les sorciers. Et l'on vient à eux. C'est presque fatal. Disons mieux : c'est écrit dans les plans de Dieu.

Il restait dans le royaume un de ces tristes personnages : une femme. Pour la découvrir, Saül a dû s'abaisser jusqu'à confier à ses domestiques sa détresse et son désir. « Cherchez-moi une femme qui évoque les morts... » On l'a cherchée, et on l'a trouvée, bien cachée à En-Dor. C'était dans la tribu de Manassé, au nord du petit Hermon, à quatre heures environ de Guilboa et à trois quarts d'heure de Sunein. En-Dor, comme tant d'autres villes dont les habitants cananéens n'avaient jamais été complètement expulsés par les Israélites, possédait une de ces populations mixtes qui deviennent aisément un nid d'idolâtrie.

Saül prend, sans tarder, la résolution de s'y rendre. Il se déguise, d'abord. Son travestissement n'est que l'image de la fausseté de son cœur. Il se fait

accompagner par deux hommes. Il part, probablement à la chute du jour. . . Quelle marche ! mes amis. Quel contraste avec celle qu'il avait faite, jadis, de Rama jusqu'à Guibea-Elohim, alors qu'il s'en allait à la rencontre d'une couronne. Il s'en va, aujourd'hui, au-devant d'un scandale, s'il est reconnu par ses gens ; d'une captivité dégradante et peut-être d'un supplice, s'il est surpris par une patrouille ennemie ; en tout cas au-devant d'un malheur, car il n'est pas dans le chemin de Dieu. Autrefois, l'Esprit de l'Éternel était avec lui ; il n'est maintenant inspiré que par l'esprit du mal.

Toujours despote, jusque dans sa déchéance, Saül commande à la diseuse de bonne aventure d'exercer son art en sa faveur. « Prédis-moi l'avenir, » ordonne-t-il. « Évoque un mort. Fais-moi monter celui que je te dirai. . . » La parole est encore hautaine. Mais la voix est troublée déjà et presque éperdue.

La devineresse n'est pas sans appréhension. Elle rappelle à son visiteur nocturne les mesures prises par le roi contre les devins. Quant à ce client étrange, évidemment elle ne le connaît point. Comment l'aurait-elle pu ? Qui aurait deviné Saül, le beau Saül, sous ce déguisement à peine estompé par les lueurs d'une lampe fumeuse ? Eh bien ! le prince a le courage peu enviable de rassurer la sorcière par un serment au nom de Dieu. Je ne sais rien de plus navrant, ni qui révèle mieux à quel degré d'aberration est tombée l'âme de celui qui fut un jour compté au nombre des prophètes. Au nom de l'Éternel jurer qu'on ne fera pas ce que l'Éternel commande ! Car c'est bien cela ; et si ce n'est pas fou, c'est odieux. Nous savons les peines prononcées contre les nécromanciens. Saül les ignorait moins que personne, puisqu'il les avait très énergiquement remises en vigueur. Lui, gardien de la loi, il s'engage par serment à ne pas l'exécuter. « Aussi vrai que l'Éternel vit, » il ne fera aucun mal à cette femme, que l'Éternel lui enjoignait à tout le moins d'expulser, aussitôt découverte. C'est bien ici, en vérité, que son impiété se consomme et que sa condamnation est résolue. A cause de cette consultation et de cette promesse, il mourra. C'est l'explication précise que

l'auteur des Chroniques donne de sa fin : « Saül mourut, parce qu'il se rendit coupable d'infidélité envers l'Éternel... et parce qu'il interrogea et consulta ceux qui évoquent les morts¹⁹. »

Je ne serais point étonné que ce serment du roi, imprudent autant que blasphématoire, ait éveillé quelques soupçons dans l'esprit de la devineuse. Un personnage très haut placé en Israël pouvait seul le prendre sur ce ton, et s'engager avec une pareille énergie. De là à pressentir le roi dans ce personnage, il n'y avait peut-être pas loin. Qui veut trop se cacher se trahit presque toujours.

La femme, d'autre part, se montre à la hauteur de son vilain métier. Elle ne doute de rien. – « Qui veux-tu que je te fasse monter ? » dit-elle avec assurance. Prince ou valet, il ne m'importe ; mon pouvoir s'étend sur tous les morts. – Elle ne s'attendait pourtant pas à ce qui allait arriver. Saül, dont le choix était fait d'avance, demande à voir Samuel.

L'expression « faire monter, » employée couramment ici, soit par la sorcière soit par le prince, ne doit pas nous étonner. Elle a son explication dans la croyance générale des Hébreux relativement au séjour des âmes après la mort. Ils l'appelaient le *Scheol* (probablement « le lieu qui demande, » c'est-à-dire le « lieu avide ») et le plaçaient dans l'intérieur de la terre. Pour en sortir il fallait donc « monter. » La même idée se retrouve, au reste, chez les Latins qui désignent par *infernus*, « enfers, » le séjour des décédés ; et *infernus* signifie littéralement « les lieux bas. »

La femme d'En-Dor a-t-elle arrangé quelque sortilège, usé de quelque incantation pour faire sortir de ce séjour l'âme du prophète de Rama ? On a supposé qu'elle avait jeté sur un brasier des poignées d'encens, prononcé ensuite, à travers les vapeurs bleuâtres qui s'élevaient, des formules magiques et des prières mystérieuses. Il se peut. Le texte pourtant n'en dit

19. 1 Chroniques 10.13.

rien. La rapidité très grande, probablement aussi très intentionnelle du récit, ouvre plutôt la porte à d'autres suppositions. Il ne semble point que le temps de faire de la magie ait été laissé à la malheureuse. Entre la fin du verset onzième qui reproduit l'ordre du roi : « Fais monter Samuel ! » et le début du douzième, qui mentionne l'effet produit sur la pythonisse par l'apparition : « Lorsque la femme vit Samuel. . . » je ne sais en vérité où placer les cérémonies qu'on lui prête, et qu'elle se disposait très certainement à accomplir. Elle paraît avoir été surprise avant d'avoir pu rien faire ni rien ordonner. Aussi le texte, dont chaque terme veut être pesé, ne dit-il pas : « Elle fit monter Samuel » – mais seulement : « Lorsqu'elle le vit, » comme si cette apparition avait été produite par un pouvoir bien autre que le sien. Tout est si brusque alors, si imprévu, qu'elle en est absolument bouleversée. Jamais, je crois qu'on peut l'affirmer, ni elle ni ses pareilles n'avaient été saisies d'une telle stupeur. Habitée à tromper les autres, elle est placée malgré elle en face de la vérité. Alors elle tremble. Elle n'est plus maîtresse d'elle-même. Elle ne s'y reconnaît plus ; elle est désarmée.

En même temps, elle n'a plus le moindre doute sur l'identité de son visiteur. Ce ne peut être que le roi. Il n'est pas possible qu'une pareille apparition, si majestueuse à la fois et si redoutable, soit accordée à un autre qu'à lui. Dès lors, sa vie à elle est en danger. Un piège lui a été tendu. On l'a trompée. C'est la récompense assez ordinaire et assez juste des trompeurs.

Saül, cependant, est moins bien placé que personne pour se permettre cette observation. D'un mot il rassure la devineresse, et lui enjoint de continuer : « Ne crains rien, mais que vois-tu ? » Ne résulte-t-il pas de cette question que lui-même ne voit rien ? Il est obligé de s'en rapporter aux yeux comme aux paroles de cette femme, et de tenir pour vraie la description qu'elle va lui faire. Quand elle lui affirme « qu'un dieu monte de la terre, » il n'objecte pas, il ne doute pas. Il demande plus de détails. « Quelle figure a-t-il ? » Et quand elle le lui dépeint comme un vieillard qui est enveloppé dans un manteau, toute hésitation disparaît ; Saül est certain que Samuel

est là. Certain, dis-je. Et pourtant, rien ne prouve qu'il l'ait vu. Jusqu'à cet instant, c'est la femme qui voit, qui décrit, qui raconte. Maintenant Saül comprend, et il se prosterne le visage contre terre. . . Est-ce donc le moyen de voir ?

Ces remarques ont leur importance. L'art des nécromanciens consistait très spécialement à *faire voir* les personnages dont leurs clients avaient réclamé l'évocation. Par un procédé ou par un autre, peut-être par des scènes de fantasmagorie, un être vague, une ombre, un fantôme se montrait. Sans doute à une distance assez respectable pour qu'on ne pût point le toucher. Mais enfin le consultant voyait quelqu'un ou quelque chose. A En-Dor, cela se passe autrement. Dans une même chambre (rien ne prouve qu'il y en eût deux) la devineresse voit un personnage ; le roi, qui l'avait demandé, ne semble point le voir. Ne serait-ce pas la preuve que la pythonisse, domptée par une force qu'elle n'attendait pas, n'est plus ici qu'un rouage inutile, qu'elle est mise de côté, que son art est frappé d'impuissance, que la vision n'a point été réellement évoquée par elle, et que le prophète du vrai Dieu n'a nullement répondu à l'appel d'une femme adonnée au mensonge ? Retenons ces quelques traits, en vue d'une explication finale, et poursuivons l'exposé de la scène.

Nous ne serons pas surpris que la figure du vieillard entrevu ait été comparée à un « dieu. » Le mot traduit de la sorte (*Elohim*) s'emploie une fois au moins dans l'Ancien Testament pour désigner les juges d'Israël²⁰ ; il pouvait donc convenir à Samuel. Le manteau (*mehil*) dont la devineresse voit ce dieu couvert était la portion la plus connue, et presque la marque distinctive, du vêtement d'un prophète. Nous nous rappelons avec quel désespoir Saül l'avait saisi et déchiré, au jour où il fut rejeté de Dieu. Les preuves sont donc suffisantes. C'est bien Samuel, c'est du moins son image qui est apparue.

20. Psaume 82.

Après les signes la parole. Non pas celle de la nécromancienne. « Samuel dit à Saül ; » ainsi s'exprime le texte. Et comment supposer que la femme ait parlé, dans la situation d'esprit où elle se trouvait ? Qu'il n'y ait, dans le rapide discours qui va suivre, rien qu'elle n'eût pu penser, étant donnée la découverte qu'elle venait de faire, c'est vrai, à la rigueur. Néanmoins, il est plus qu'improbable qu'elle eût adressé elle-même au roi des reproches aussi graves, des menaces aussi sévères. Elle a peur, en face de ce monarque auquel elle reconnaît le pouvoir de la perdre, pour peu qu'il veuille faire usage de son droit. Est-il vraisemblable qu'elle lui déclare, avec une telle autorité, que c'est lui qui est perdu ? Le silence seul lui convient ; et c'est au prophète à parler.

« Pourquoi m'as-tu troublé en me faisant monter ? » dit-il d'abord au prince. Car c'est troubler une âme entrée au séjour du repos, que de la ramener sur la terre, même pour un seul instant. Et que ce trouble est plus grand pour un Samuel, quand il doit faire entendre une suprême sentence de condamnation à ce Saül qu'il avait tant aimé ! L'aveu de la détresse royale est poignant. Séparé de Dieu, le monarque ne peut ni ne veut revenir à Lui. Il confesse, avec plus de douleur que d'humilité, que l'Éternel lui a refusé toute manifestation de sa volonté. Comme par un reste d'habitude, il a voulu consulter le voyant. Ce qu'il a négligé durant des années de demander au prophète vivant, il essaye de le demander au prophète mort. Pauvre Saül ! Il fait pitié.

Et pourtant l'heure de la pitié est passée. Samuel ne le rassure point. Il reprend les arrêts de la justice divine, non pour les rapporter, mais pour les confirmer, avec cette solennité terrible qui vient de l'au delà. . . Pourquoi, dit-il, me consulter lorsque Dieu reste muet ? L'Éternel t'a rejeté. Depuis longtemps déjà. Au commencement de ton règne, il t'a multiplié ses faveurs. Toi, le premier, tu t'es détourné de lui. Il est devenu ton ennemi. C'est toi qui l'as voulu. Ce qui arrive aujourd'hui c'est ce que je t'avais prédit. Ne te rappelles-tu pas ton retour de la campagne contre Amalek ? Alors tu

avais déjà méprisé l'ordre de Dieu. Quand tu as voulu colorer ta révolte d'une teinte religieuse, je t'ai averti que la désobéissance est aussi coupable que la divination²¹. Crois-tu, maintenant, que la divination soit innocente ? C'est fini ; trop tard pour le pardon. La royauté, déchirée entre tes mains, est définitivement confiée à celles de David. Ton peuple partagera ton sort. Tes fils aussi. Vous serez avec, moi demain, dans le séjour des morts. Ton armée sera battue par les Philistins. La ruine sera complète.

Nous ne demanderons pas *comment* Saül entendit cette voix. Il nous suffit qu'il l'ait entendue. Subjectivement, c'est-à-dire par l'effet d'une révélation intérieure ; ou objectivement, c'est-à-dire par les sons d'une parole articulée ; au fond il importe peu. La dernière supposition paraît la plus probable. Les deux compagnons du roi auraient alors pu entendre, et peut-être transmettre à d'autres les termes mêmes de cette mémorable prophétie. Pour le malheureux prince, c'est plus qu'il ne peut supporter. Il tombe à terre sans force. Son corps épuisé ne se soutient plus, et son âme épouvantée ne le relève pas. C'est le commencement de la fin.

Nous n'avons à suivre le chef infortuné d'Israël ni dans son retour à l'armée, ni dans la funeste bataille de Guilboa. Les derniers moments qu'il passe chez la pythonisse, honorables pour l'hospitalité de cette femme, ne présentent aucune difficulté d'interprétation. Samuel a disparu de la terre des vivants, cette fois pour n'y plus revenir avant l'heure de la résurrection. Le moment semble arrivé pour nous de chercher une explication pour l'ensemble de la scène d'En-Dor. Au cours de l'exposition, j'ai laissé entrevoir celle qui me paraissait la plus plausible. Essayons de la justifier.

On a dit que l'évocation de Samuel par la devineresse était un fait réel, et que rien n'empêchait d'en prendre le récit absolument au pied de la lettre.

21. 15.23.

Certaines considérations peuvent être avancées en faveur de cette hypothèse. C'est, par exemple, une vérité incontestable que Satan se déguise quelquefois en ange de la lumière²². Il n'est pas moins certain que Dieu s'est servi du faux prophète Balaam pour annoncer des événements qui se sont, en fait, accomplis. Dès lors, n'aurait-il pas pu trouver dans l'art coupable de la sorcellerie un moyen de châtier Saül ? Oui, certainement, il l'aurait pu. Par un procédé occulte dont on connaît maints analogues, la magicienne aurait produit une apparition quelconque. Peut-être même elle n'en aurait point produit du tout, et se serait contentée d'affirmer audacieusement qu'elle en voyait une. Ensuite, contrefaisant sa voix, ou recourant à la ventriloquie, elle aurait prononcé de graves paroles que rien n'eût empêché d'attribuer à Samuel. Il n'était pas si malaisé de les forger. La situation que la visite de Saül venait soudain de révéler ; le désir personnel qu'elle devait éprouver de se venger d'un monarque naguère si dur pour les sorciers ; un peu d'habileté se joignant à quelques bribes de connaissances ; en vérité il n'en fallait pas davantage pour fabriquer une prophétie très vraisemblable. La scène rappellerait dès lors, par bien des traits, celle que nous lisons à la fin du règne d'Achab, au premier livre des Rois²³. Dans un cas comme dans l'autre, Dieu aurait montré qu'il emploie à l'occasion des esprits menteurs, pour frapper des pécheurs longtemps endurcis.

Encore une fois, Dieu aurait pu le faire à En-Dor. L'a-t-il fait ? C'est une autre question, et je penche pour la résoudre par la négative.

Est-il admissible que Dieu ait mis son serviteur Samuel à la disposition, en quelque sorte, d'une diseuse de bonne aventure ? Est-il probable qu'il ait employé, ne fût-ce qu'un moment, un art aussi positivement condamné que celui de la divination, pour annoncer à son oint ses jugements ? Était-ce à la bouche d'une femme trompeuse par profession qu'il appartenait de prononcer, pour la première fois officiellement, le nom de l'homme « selon

22. 2 Corinthiens 11.14.

23. 1 Rois 22.17-24

le cœur de Dieu » qui allait remplacer Saül ? Jamais, à notre connaissance, Samuel n'avait nommé le fils d'Isaï dans ses entretiens avec le fils de Kis. Ne serait-il pas pour le moins étrange que cette révélation eût été faite par une pythonisse ?

Les termes du texte, rigoureusement examinés, ne conduisent pas à cette conclusion. Au moins pas nécessairement, et nous croyons dès lors qu'ils nous obligent à en chercher une autre.

Nous avons remarqué d'abord que la devineresse, autant que nous pouvons le conclure d'un récit très sommaire, n'a pas eu le temps de se livrer à la pratique de ses sortilèges. Nous avons ajouté, ceci ne fait aucun doute, qu'elle est tout d'un coup remplie d'effroi. Elle ne domine plus rien, à ce moment. Elle est au contraire dominée, saisie, en présence « d'un dieu qui monte de la terre. » Son rôle est fini presque avant d'avoir commencé. Son autorité s'efface ; ses artifices demeurent frappés d'impuissance. Elle est, dans ma conviction, contrainte de se taire. Un autre parle, révélant des secrets et prononçant des jugements qu'il n'appartient à l'homme ni de deviner ni d'inventer. Une voix retentit, sans doute. Mais ce n'est point celle de la pauvre sorcière. C'est celle de Dieu même, prenant une dernière fois les accents du prophète de Rama. En sorte que l'historien peut dire avec une entière vérité : « Samuel dit à Saül. »

En résumé, donc, l'Éternel ne se serait servi de la pythonisse que pour humilier encore jusqu'en terre le prince coupable. Il l'aurait mise ensuite de côté. Elle aussi avait besoin d'être abaissée, et ce put être pour elle un moyen de grâce. Elle prétendait commander aux morts, et ne savait pas

discerner au premier coup d'œil les vivants²⁴. Une fois la femme d'En-Dor réduite au silence, le Dieu des vivants et des morts envoie son prophète au roi d'Israël, sous la forme d'une apparition. Et le roi ne voit rien. Il entend seulement, et il frissonne. Car la voix est bien celle qui lui parlait autrefois. Avec la redoutable solennité d'outre-tombe, elle lui redit une condamnation déjà ancienne, irrévocable aujourd'hui parce qu'elle n'avait point éveillé de repentir véritable. Jusque dans cet instant suprême, Saül ne demande pas grâce. Il vit, sans doute. . . Mais dès cette heure, avant que son corps tombe sur la colline de Guilboa, la pierre du sépulcre est comme scellée sur lui.

Deux paroles de l'Écriture concentrent l'enseignement que nous donne cette scène lugubre. Retenons-les pour notre salut.

La première est une exhortation d'Ésaïe. Au milieu des épreuves qui semblaient creuser un abîme entre le Seigneur et son peuple, il a commencé par s'écrier : « J'espère en l'Éternel. » Il ajoute aussitôt après : « Si l'on vous dit : consultez ceux qui évoquent les morts, et ceux qui prédisent l'avenir, qui poussent des sifflements et des soupirs, répondez : un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu ? S'adressera-t-il aux morts en faveur des vivants ? A la loi et au témoignage²⁵. » Voilà la règle, la norme. A la loi, c'est-à-dire à l'Écriture sainte. A la loi augmentée des livres des prophètes et de ceux des apôtres. Au témoignage de ceux que le témoin fidèle, l'Esprit de vérité, a choisis pour guider et pour instruire nos âmes !

La seconde parole est du Seigneur Jésus. Vous la lirez dans la parabole

24. « Je crois, écrit le Rév. W. Deane, que Samuel apparut, non en réponse aux évocations de la devineresse, mais sur l'ordre de Dieu lui-même, aussi réellement que Moïse et Élie lors de la Transfiguration. » (*Ouvrage cité*, p. 207, note).

La version des Septante renferme une addition remarquable au texte de 1 Chroniques 10.13, qu'elle lit comme suit : « Et Saül mourut dans ses péchés, dans lesquels il pécha contre Dieu, selon la parole de l'Éternel, parce qu'il ne l'observa pas. Car Saül interrogea la pythonisse pour s'enquérir, et Samuel le prophète lui répondit. » (Texte du mst. du Vatican.)

25. Ésaïe 8.19-20.

de Lazare et du mauvais riche.

Du sein des tourments, l'opulent égoïste d'autrefois pense aux cinq frères qu'il a laissés à la maison. Il voudrait les avertir. Il se croit sûr que le moyen le plus efficace de les sauver, ce serait l'apparition d'un trépassé. Si Lazare, soudain, se montrait à eux ! S'il leur parlait ! Tous les cinq se convertiraient. . . « Non ! répond Abraham. S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait ²⁶. »

Vous avez entendu. Les morts, s'il revenaient parmi nous, n'auraient absolument rien à nous prêcher que nous ne sachions déjà. Ils ne nous apporteraient point une révélation différente de celles que Dieu nous a jusqu'à présent accordées. Ah ! que nous voudrions, n'est-ce pas ? après le départ pour le ciel d'un de nos bien-aimés, le rappeler pour un jour, pour une heure, et lui demander des leçons qui feraient tomber toutes nos résistances, dissiperaient tous nos doutes, illumineraient toutes nos obscurités. . . ! Prenons garde ! Ce que nous chercherions à coup sûr, dans cet entretien impossible, ce serait bien plutôt la consolation de notre cœur meurtri, que l'affermissement de notre foi ébranlée. Les trépassés n'ont rien à nous dire que « le vivant » n'ait déjà proclamé avec une suffisante clarté.

Voyez plutôt. Un mort sorti du tombeau s'est entretenu, un jour, avec les amis qui l'avaient déposé dans sa dernière demeure. Les Juifs ont vu Lazare ressuscité. Ils l'ont entendu, ils l'ont touché. Et tandis que Marthe et Marie ont cru au Sauveur, auquel elles croyaient déjà, ils n'ont cherché, eux, qu'à se débarrasser du Christ et de Lazare. Leur incrédulité est devenue de la haine. – Un autre mort a été rendu à la vie. Pendant quarante jours il a conversé avec les vivants. Il a été vu de plus de cinq cents frères en une seule fois. Les Pharisiens l'ont su. Ils n'ont pas nié ; ils ne pouvaient pas montrer le cadavre dans la grotte de Joseph d'Arimatee. Pourtant, ils n'ont

26. Luc 16.30, 31.

pas cru. Et qu'a-t-il dit, lui, à ceux qui voulaient croire ? De quels nouveaux arguments s'est-il servi pour faire tomber les dernières objections de leur intelligence ? Il s'est servi des plus anciens. Il a eu recours à Moïse et aux prophètes, à eux seuls, pour expliquer tout ce qui le concernait ²⁷.

Ainsi l'enseignement de Samuel réapparut hors du *Scheol* est absolument semblable à celui de Samuel pendant tout son ministère terrestre. Prédicateur de la loi, c'est-à-dire de la sainteté et de la justice de Dieu, il n'a qu'une chose à dire au monarque prosterné devant lui : Parce que tu ne t'es pas converti, tu périras !

C'est par là surtout que nous voyons consommée l'unité de cette noble vie. – Jamais moi ! Toujours Toi ! Ainsi a constamment parlé et pensé ce prophète dans ses rapports avec Dieu. Et voilà pourquoi il a été si grand.

Au moment où il a pris en mains l'autorité, si gravement ébranlée par les faiblesses d'Éli et par les triomphes des Philistins, Samuel s'est proposé, sans doute, de rétablir l'unité compromise de son peuple. Il a voulu que ces tribus rivales et désunies redevinssent une nation. Il s'est efforcé de poursuivre, quoiqu'il en dût coûter, une réforme politique dont la période entière des juges n'avait jamais réalisé l'idéal. Mais il a compris d'emblée qu'elle dépendait étroitement, absolument, d'une réforme religieuse radicale. C'est par là qu'il a commencé. « Otez du milieu de vous les dieux étrangers ! » Alors seulement il a pu chasser aussi les bataillons étrangers, et dresser son Eben-Ezer au milieu d'Israël victorieux.

Après des années d'une magistrature intègre et glorieuse, contre laquelle aucune plainte justifiée n'a osé s'élever, Samuel a vu ses propres fils devenir les artisans d'une révolution. Le peuple, inquiet de leurs tendances, a demandé un roi. Le cœur du prophète a saigné. Il a gémi, il a prié... et la réponse à ses prières a été tout l'opposé de ce qu'il espérait. Obéis à leur

27. Luc 24.27.

voix ! a dit l'Éternel. Le voyant a obéi. S'effacer soi-même ; quitter le premier rang ; oublier sa propre douleur ; non-seulement descendre mais aider à faire monter autrui ; il a consenti à tout cela. Sans comprendre les voies de Dieu, il s'est contenté d'obéir. Il a repris, avec une piété plus intense et plus mûrie la devise de sa jeunesse :

Parle, Seigneur ! Tes œuvres sont si grandes,
Et mon regard est si borné !

Et puis, nouvelle déception ! Aussi dure, plus amère, parce qu'elle semblait rendre inutile un premier sacrifice. Le roi choisi et si fidèlement aimé s'est détourné des sentiers de l'obéissance. Il a substitué ses caprices à la loi de Dieu. Il a manqué à la parole donnée. Il a couvert sa révolte des voiles de la piété. Il a cherché l'apparence et non la vérité. Deux fois Dieu l'a rejeté. Deux fois Samuel en personne a été chargé de le lui dire. Il n'a pas faibli un instant. Ses supplications en faveur du roi qu'il aimait n'ont pas désarmé la justice de l'Éternel. Dès lors, ses sympathies personnelles n'ont rien enlevé à sa fidélité. Comme un Luther hébreu, il s'est présenté devant un monarque impénitent, et il a dit à sa façon : Je ne puis autrement ! Il l'a redit même après sa mort. Il est sorti quelques instants du tombeau, pour crier, à notre génération comme à la sienne, qu'on ne se moque pas de Dieu.

Nous pourrions donc, n'est-il pas vrai ? nous proposer Samuel pour modèle. Nous ne le ferons point cependant ; l'Écriture ne nous y invite pas. Ce prophète a été, dans son temps, un phare lumineux. Sa lumière n'est pas éteinte ; ses rayons nous ont éclairés. Mais ce n'est pas au pied du phare que le navigateur s'arrête. Il veut entrer dans le port. Nous le voulons. Notre port n'est pas Samuel. C'est Celui que tous les prophètes ont annoncé ; Celui qui seul a dit, parce qu'il avait seul le droit de le dire : « Venez à moi ! » Tous les autres, le montrant de loin, sont unanimes à nous répéter : Allez à lui ! . . . O Dieu, Dieu de Samuel, amène-nous à Jésus-Christ,

et par Jésus à toi!



Table des matières

Avant-Propos	1
Avant-Propos deuxième édition	3
1. Le vœu d'une mère	4
2. Silo	15
3. Eben-Ezer	27
4. Rama	47
5. Mitspa et Guilgal	74
6. Saül rejeté	92
7. Bethléhem	117
8. Najoth	128
9. Les paroles d'un mort	138

Table des matières	160
4ième de couverture	160

Le théologien Edmund Venables a écrit à propos de Samuel : « La beauté parfaite de son enfance, la vigueur et la sagesse de son administration ; la dignité calme avec laquelle il cède aux demandes de son peuple et s'incline devant ce qu'il a reconnu pour la volonté de Dieu ; l'énergie qu'il déploie pour se plier à un régime nouveau contraire à ses sentiments personnels et à ses convictions les plus chères ; son empressement à s'oublier ; sa chaude affection pour le jeune monarque qui vient le supplanter dans la faveur populaire ; sa douleur profonde après les chutes répétées de celui qu'il avait contribué à élever jusqu'à sa haute position ; sa résistance prolongée avant d'accepter comme définitive la déchéance de Saül et de la sceller par l'onction de son successeur. . . tous ces traits se réunissent pour nous peindre une image d'un charme et d'un attrait peu ordinaires. Notre esprit la contemple avec une satisfaction plus complète que bien des héros de l'économie des patriarches. » C'est cette figure que Edouard Barde fait revivre devant nous, le premier des prophètes, et un modèle pour tous les temps.

